



HAL
open science

Les bâtiments agricoles, des biens communs en devenir ? Étude sur le département des Hautes-Alpes

Claire Masquelier

► **To cite this version:**

Claire Masquelier. Les bâtiments agricoles, des biens communs en devenir ? Étude sur le département des Hautes-Alpes. Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01715037

HAL Id: dumas-01715037

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01715037>

Submitted on 22 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Année universitaire : 2016-2017

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Ingénieries des Territoires

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Les bâtiments agricoles, des biens communs en devenir ?

Etude sur le département des Hautes-Alpes

Par : Claire MASQUELIER

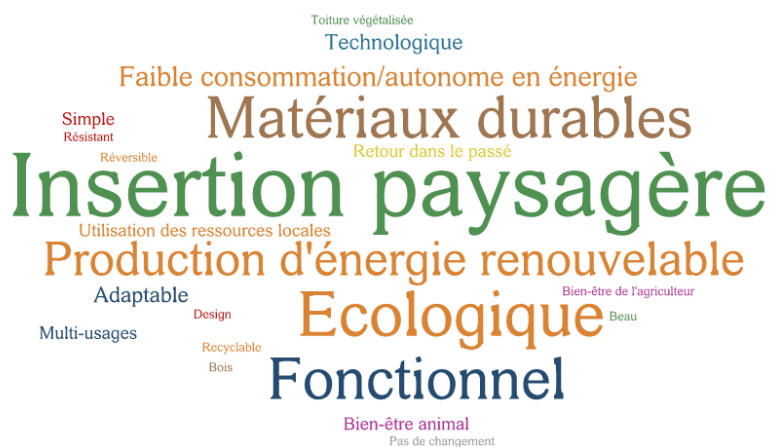


Figure 0 - Synthèse des réponses à la question 20 « Qu'est-ce qui, pour vous, caractérise le bâtiment agricole du futur ? » Source : Claire MASQUELIER

Soutenu à Angers le 12 Octobre 2017

Devant le jury composé de :

Président : David MONTEBAULT

Maître de stage : Daisy HAQUIN

Enseignant référent Agrocampus Ouest : Jean-Pierre DUCOS

Enseignant référent Weihenstephan : Christoph MONING

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Remerciements

Ce mémoire vient clore 5 années d'études, parsemées de multiples expériences, rencontres, toutes plus enrichissantes les unes que les autres.

Je tenais à remercier l'ensemble de l'équipe du CAUE des Hautes-Alpes pour son accueil chaleureux, pour la confiance accordée tout au long du stage et pour le soutien apporté lors de la rédaction de ce mémoire.

Merci également à Jean-Pierre DUCOS et Christoph MONING pour leurs conseils avisés et leur sens de l'écoute.

Merci aux agriculteurs qui ont accepté de me recevoir et m'ont présenté avec passion leur exploitation.

Merci à toutes les autres personnes qui m'ont accordée du temps, lors d'échange directs ou téléphoniques, et m'ont ainsi éclairée sur la question des bâtiments agricoles, ainsi que le fonctionnement territorial des structures au long de ces 6 mois.

Je remercie également toutes les personnes qui m'ont donnée un peu de leur temps en répondant à mon questionnaire.

Et enfin, un merci tout particulier à ma famille et mes amis, pour leur présence, leur soutien, leur écoute, leurs précieux conseils et pour tous les bons moments passés ensemble, et à venir !

Liste des abréviations

ACV : Analyse du Cycle de Vie

ADFPA : Association Départementale pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs

AGIR : Action Globale Innovante pour la Région

AMP :

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole DDT : Direction Départemental des Territoires

DJA : Dotation Jeune Agriculteur

DPU : Droit à Paiement Unique

EPCI : Etablissement Publics de Coopération Intercommunale

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

IGP : Indication Géographique Protégée

MRE : Maison Régionale de l'Elevage

PAC : Politique Agricole Commune

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles

PCET : Plan Climat Energie Territorial

PDR : Plan de Développement Durable

PLU : Plans Locaux d'Urbanisme

PPA : Personnes Publiques Associées

PPP : Plan de Professionnalisation Personnalisé

RGA : Recensement Général Agricole

RNU : Règlement National d'Urbanisme

RSD : Règlement Sanitaire Départemental

Safer : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAU : Surface Agricole Utile

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAP : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

STHR : Section Technique de l'Habitat Rural du ministère de l'Agriculture

SyME : Syndicat Mixte d'Electrification

UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Liste des figures

Figure 1 - Exploitation agricole, Puy Sanières (05).....	1
Figure 2 - Réponses à la question 3 « Quel âge avez-vous ? »	2
Figure 3 - Synthèse des réponses à la question 4 « Vivez-vous ou avez-vous vécu en zone rurale ? Si oui, précisez dans quel(s) département(s) ».....	3
Figure 4 - Synthèse des réponses à la question 5 « Vous arrive-t-il de passer vos vacances en zone rurale ? Si oui, précisez dans quel(s) département(s) ».....	3
Figure 5 - Réponses à la question 6 « Exercez-vous (ou avez-vous exercé) un métier en lien avec le monde agricole, l'architecture ou le paysage ? ».....	3
Figure 6 - Exploitations visitées.....	4
Figure 7 - Ferme traditionnelle Haute-Alpine.....	6
Figure 8 - Hangar agricole, Montgardin (05).....	7
Figure 9 - Synthèse des réponses à la question 9 « Que vous évoquent les mots : bâtiment agricole, ferme ? ».....	8
Figure 10 - Vue sur le lac de Serre-Ponçon, depuis le Pic du Morgon	9
Figure 11 - Affiche Hautes Alpes Neige et Soleil 1952.....	9
Figure 12 - Carte des Hautes-Alpes	10
Figure 13 - Vue depuis Briançon (05) (Vallée de la Haute-Durance).....	11
Figure 14 - Vue sur le Pic des Chabrières depuis Prunières (05) (Vallées du lac de Serre-Ponçon)	11
Figure 15 - Unités paysagères du département des Hautes-Alpes	11
Figure 16 - Vue depuis Orcières (05) (Vallée des Drac).....	12
Figure 17 - Vue depuis Sigoyer (05) (Bassin de Gap)	12
Figure 18 - Les productions dominantes de l'agriculture dans les Hautes-Alpes.....	12
Figure 19 - Marque HAUTES-ALPES Naturellement®	13
Figure 20 - Entretien des alpages par l'élevage bovin extensif	13
Figure 21 – Synthèse des réponses à la question 10 « Qu'est pour vous un bâtiment agricole ? »	15
Figure 22 – Synthèse des réponses à la question 11 « Quelles sont les caractéristiques principales des bâtiments agricoles ? »	15
Figure 23 - Synthèse des réponses à la question 18 « Qu'est-ce qui est, selon vous, le plus important dans la construction d'un bâtiment agricole ? »	15
Figure 24 - Echantillon des dessins en réponse à la question 12	16
Figure 25 - Silo à grain, Puy Sanières (05)	17
Figure 26 - Exploitation ovin viande à Vitrolles (05)	18
Figure 27 - Bâtiment double (bergerie et hangar à fourrage et matériel (4 et 6)) construit en 2016, Vitrolles (05)	18
Figure 28 - Vue sur le pignon de la bergerie (2) et du hangar à fourrage et matériel (3), Vitrolles (05)	18
Figure 29 – Aménagement intérieur de la bergerie (5), Vitrolles (05).....	19
Figure 30 - Bâtiment agricole avec toiture photovoltaïque, La Freissinouse (05)	20
Figure 34 - Frigo à pomme en éco-construction bois-paille-chaux, Barillonnette (05)	21
Figure 34 - Poulailleur mobile, structure acier et panneaux sandwich, Rambaud (05)	21
Figure 34 - Hangar à fourrage, structure, bardage et toiture métallique, Montgardin (05).....	21
Figure 34 - Bâtiment en bois, Les Rousses (05)	21
Figure 35 - Hangar, structure métallique et béton, Chorges (05).....	21
Figure 36 - Tunnels maraichers, La Saulce (05)	22
Figure 37 - Bergerie en bois, Cervières (05)	23
Figure 38 - Méthaniseur sur une exploitation bovin lait, Gap (05).....	24

Figure 39 - Vente directe de fromage de brebis, Puy Sanières (05).....	25
Figure 41 – Synthèse des réponses la question 13 « Avez-vous déjà été marqué par un bâtiment agricole ? »	26
Figure 40- Synthèse des réponses à la question 14 « Appréciez-vous les bâtiments agricoles ? Précisez ».....	26
Figure 42 - Réponses à la question 14 « Appréciez-vous les bâtiments agricoles ? »	26
Figure 43 - Synthèse de la deuxième partie de la question 17 « Quels sont pour vous les points forts et points faibles des bâtiments agricoles contemporains ? ».....	26
Figure 44 - Synthèse des réponses à la première partie de la question 16 « Considérez-vous les bâtiments agricoles comme du patrimoine ? Si oui, quels bâtiments ? ».....	27
Figure 45 - Les essentiels pour améliorer l'insertion paysagère du bâtiment agricole.....	28
Figure 46 - Bergerie en bordure de boisement, Embrun (05)	28
Figure 47 - Bâtiment construit dans la pente, Chateau-Vielle-Vieille (05).....	28
Figure 48 - Cabanes d'alpage, Cirque du Morgon (05)	29
Figure 49 - Abords d'exploitation, Puy Saint Eusèbe (05).....	29
Figure 50 - Abords de bâtiment, Vitrolles (05)	29
Figure 51 - Réponses à la question 21 « L'image de l'exploitation/des bâtiments influence-t-elle votre consommation ? »	30
Figure 52 - Réponses à la question 20 « Qu'est-ce qui, pour vous, caractérise le bâtiment agricole du futur ? ».....	31
Figure 53 - Actions possibles à différents niveaux	32
Figure 54 - Etapes de la démarche de projet « Bâtiment et installation agricole »	35

Liste des annexes

ANNEXE I – Résultats du questionnaire.....	1
ANNEXE II – Liste des personnes rencontrées ou contactées.....	42

Table des matières

Introduction	1
1. Démarche	2
1.1. Notion de bien commun	2
1.2. Bibliographie	2
1.3. Questionnaire.....	2
1.4. Rencontre avec des agriculteurs	3
1.5. Rencontre avec différents acteurs du territoire.....	4
2. Contexte : Evolution de l’agriculture, conséquences sur le bâti et présentation du territoire d’étude, les Hautes-Alpes.....	5
2.1. Une agriculture qui se modernise	5
2.1.1. Du modèle de polyculture-élevage à une spécialisation par filière.....	5
2.1.2. La ferme traditionnelle, symbole régional, laisse place à des bâtiments agricoles spécialisés et standardisés	6
2.1.3. Intensification et prise de conscience de l’impact de telles pratiques sur l’environnement	7
2.2. L’image du bâtiment agricole a-t-elle évolué dans l’esprit des gens en parallèle de l’évolution des bâtiments ?.....	8
2.3. Zoom sur les Hautes-Alpes : un territoire de montagne, entre agriculture et tourisme	9
2.3.1. Un département essentiellement tourné vers l’élevage, avant de s’orienter vers le tourisme dans les années 60	9
2.3.2. Le département des Hautes-Alpes aujourd’hui, entre agriculture et tourisme...	10
3. Les bâtiments agricoles aujourd’hui : réponse à de multiples enjeux et impact sur le paysage.....	15
3.1. Les bâtiments agricoles aujourd’hui : fonctions, enjeux et impact paysager	15
3.1.1. Fonctionnalité.....	17
3.1.2. Conditions de travail	18
3.1.3. Bien-être animal	18
3.1.4. Coût du bâtiment	19
3.1.5. Matériaux	21
3.1.6. Durabilité.....	23
3.1.7. Enjeux environnementaux.....	23
3.2. Bâtiments agricoles et développement touristique	24
3.2.1. Développement de l’accueil à la ferme	24
3.2.2. Appréciation des bâtiments agricoles par le grand public.....	25
3.3. Le paysage et l’architecture souvent vus comme des contraintes, mais à voir comme atouts	27

3.4.1. Implantation du bâti	28
3.4.2. Aspect extérieur.....	29
3.4.3. Gestion des abords	29
3.4.4. Conclusion sur la prise en compte du paysage dans les projets	30
3.4. Conclusion de la partie	30
4. Comment agir au niveau départemental pour que les bâtiments agricoles puissent répondre à l'ensemble de ces enjeux et devenir biens communs ?	32
4.1. Identifier les types d'intervention et les acteurs	32
4.1.1. Documents d'urbanisme.....	32
4.1.2. Sensibilisation	33
4.1.3. Conseil.....	33
4.1.4. Instruction.....	34
4.1.5. Valorisation des projets réalisés	34
4.2. Un projet, toute une démarche.....	35
4.2.1. Diagnostic et analyse.....	36
4.2.2. Faisabilité du projet.....	36
4.2.3. Conception du projet et dépôt des dossiers	36
4.2.4. Réalisation du bâtiment.....	37
4.3. Travailler ensemble, se connaître	37
4.4. Aller sur site.....	37
4.5. Concevoir des outils et profiter des outils existants	37
4.6. Sensibiliser.....	38
4.6.1. Diffusion des fiches.....	38
4.6.2. Intervention dans des organismes de formations	39
4.6.3. Visites	39
4.8. Conclusion de partie	39
Conclusion.....	41
Bibliographie	42
Sitographie	43

Introduction

Souvent, j'ai pu entendre des phrases du type « Ce bâtiment agricole est une vraie verrue dans le paysage, c'était bien mieux avant ! » Quand on entend cela une fois on peut se dire « Soit, cette personne a vraiment dû être choquée par un bâtiment, mais cela n'en fait pas pour autant une vérité générale ». Quand on l'entend à plusieurs reprises, on en vient à se dire qu'il y a un réel problème, que c'est vraiment dommage que des personnes perçoivent ces bâtiments de la sorte et que cela apporte une image négative à l'agriculture (Figure 1), surtout quand on sait que l'agriculture nous est indispensable, qu'elle a contribué à façonner les paysages qui font la gloire de certaines régions, et que les bâtiments agricoles ont longtemps marqué l'identité des régions par leur architecture traditionnelle. Il n'y a pas de raison que les bâtiments agricoles ne puissent pas retrouver la « gloire de leurs ancêtres » et faire à leur tour la fierté des agriculteurs et de la France. On ne peut néanmoins revenir aux bâtiments d'antan, qui ne sont plus adaptés à l'agriculture actuelle. On en vient donc à se demander ce qui a conduit à une telle évolution du bâti, quels sont les enjeux des bâtiments contemporains (21^e siècle) et s'ils pourraient être considérés comme des biens communs, perçus positivement par chacun de nous, que ce soit notre outil de travail ou un simple élément de notre cadre de vie ou cadre de vue. Dans ce cas, quelles actions entreprendre pour atteindre cet objectif de bâtiment agricole comme bien commun ? Nous prendrons l'exemple des Hautes-Alpes, où j'étais en stage au CAUE. La première partie abordera la démarche, la seconde présentera le contexte de l'étude, à travers un historique de l'évolution des bâtiments agricoles et une présentation du territoire d'étude. Les enjeux des bâtiments agricoles, ainsi que leur impact paysager et la perception par la population sera traité en troisième partie. Enfin, nous verrons en quatrième et dernière partie comment aborder les enjeux des bâtiments agricoles à l'avenir.



Figure 1 - Exploitation agricole, Puy Sanières (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017

1. Démarche

1.1. Notion de bien commun

Tout d'abord, mettons au clair ce qui est entendu derrière la notion de bien commun. Je me baserai sur la définition donnée par François FLAHAULT, dans le dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation : « Le bien commun est ce qui est profitable, à long terme pour l'ensemble des membres de la société »^[1] (FLAHAULT 2013) Je compléterai en ajoutant que chacun doit donc percevoir positivement ce bien. Le paysage, après avoir été considéré comme du patrimoine, est désormais plutôt considéré comme bien commun et les bâtiments agricoles en font partie. Si l'on considère, par extension, que les bâtiments agricoles sont des biens communs, ils doivent donc être perçus positivement par les agriculteurs, qui en sont les plus directement concernés, mais également par les habitants, les touristes, et éventuellement d'autres personnes, ce que nous verrons au fil du mémoire. C'est pourquoi l'ensemble de l'analyse sera basée sur le croisement de différents regards sur les bâtiments.

1.2. Bibliographie

Il m'a paru essentiel de faire des recherches bibliographiques pour comprendre les raisons des évolutions des bâtiments agricoles au cours du siècle dernier, en France, mais également dans mon département d'étude, à savoir les Hautes-Alpes. Ensuite, des lectures d'articles, livres, publications diverses ont permis d'appuyer les réflexions, de les enrichir, de m'apporter des connaissances, que ce soit sur des aspects historiques, techniques ou des retours d'expériences.

Notons que la littérature concernant le sujet est plutôt riche au niveau français, mais beaucoup plus restreinte en ce qui concerne les Hautes-Alpes.

1.3. Questionnaire

De plus, partant sur l'approche du bâtiment agricole comme bien commun, il me semblait évident de recueillir différents regards sur les bâtiments agricoles. J'ai donc mis en place un questionnaire, que j'ai partagé à mes proches, amis, collègues pour qu'il soit diffusé, via les réseaux sociaux notamment. Au fil de ce questionnaire, j'ai voulu amener chacun à se questionner sur les bâtiments agricoles, leurs caractéristiques, fonctions, ainsi que leur relation au paysage, pour finir sur un vote « j'aime beaucoup/je n'aime pas du tout » d'après photos. En interrogeant aussi bien des agriculteurs que des personnes extérieures au monde agricole, je pouvais ainsi savoir ce que les gens, quelle que soit leur relation avec le monde agricole, mettaient derrière le terme « Bâtiments agricoles », les fonctions qu'ils leur attribuaient, l'image qu'ils en avaient, leurs attentes, et ainsi faire ressortir les enjeux des bâtiments agricoles aujourd'hui. L'ensemble des réponses au questionnaire se trouve en Annexe I.

Nous pouvons dès lors analyser la représentativité de ce questionnaire. Au total, 55 personnes ont participé, avec 25% d'hommes et 75% de femmes. Les personnes interrogées avaient entre 9 et 65 ans, avec une majorité de 20-24 ans (Figure 2). 75% vit, ou a déjà vécu en zone rurale (Figure 3) et il arrive à 80% de passer ses vacances en zone rurale (Figure 4). La plupart des personnes interrogées a donc pu voir des bâtiments agricoles et on remarque grâce à ces 2 cartes, qu'un grand nombre de départements français est couvert, avec par conséquent une diversité de références en termes de bâtiments agricoles, si l'on part du principe que chaque région a ses

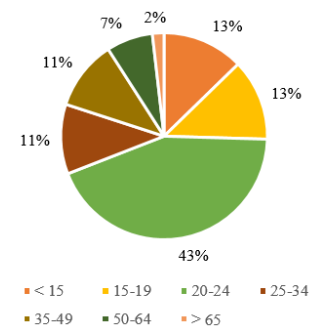


Figure 2 - Réponses à la question 3 « Quel âge avez-vous ? »
Source : Claire MASQUELIER

spécificités, que ce soit par rapport aux filières qu'on y trouve ou par rapport au territoire et à ses paysages.

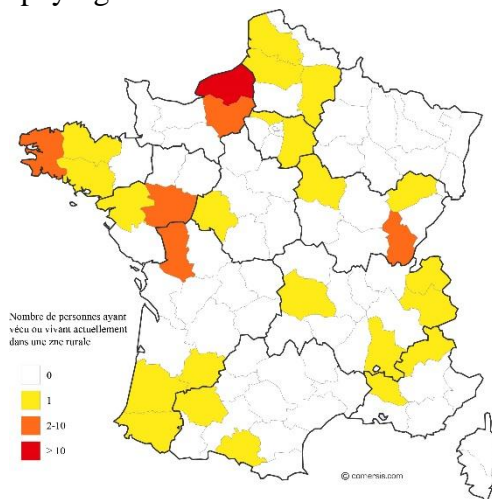


Figure 3 - Synthèse des réponses à la question 4
« Vivez-vous ou avez-vous vécu en zone rurale ?
Si oui, précisez dans quel(s) département(s) »
Source : Claire MASQUELIER

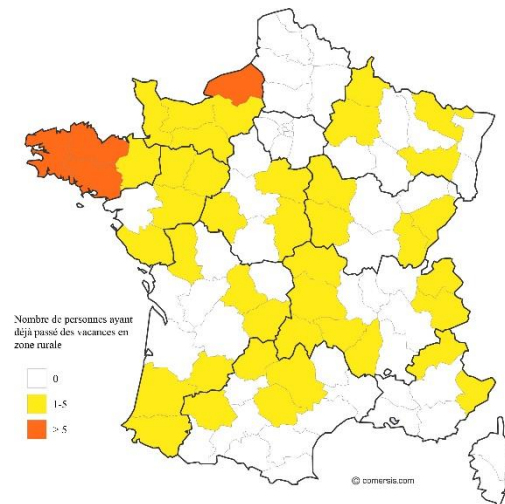


Figure 4 - Synthèse des réponses à la question 5
« Vous arrive-t-il de passer vos vacances en zone rurale ?
Si oui, précisez dans quel(s) département(s) »
Source : Claire MASQUELIER

Environ 50% des personnes interrogées a un métier en lien avec l'agriculture, l'architecture ou le paysage (Figure 5)¹. On peut donc considérer qu'un certain nombre de réponses sera orienté selon un point de vue spécifique, lié au métier, ce qui rend les résultats d'autant plus intéressants qu'ils proviennent en autres de personnes directement concernées par les bâtiments agricoles et pas seulement d'« observateurs ». Ce dernier regard sur les bâtiments est néanmoins nécessaire également, surtout dans une approche de « bien commun » où chacun est donc concerné.

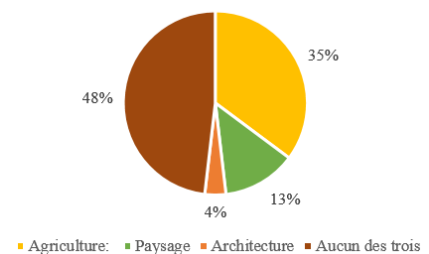


Figure 5 - Réponses à la question 6
« Exercez-vous (ou avez-vous exercé) un métier en lien avec le monde agricole, l'architecture ou le paysage ? »
Source : Claire MASQUELIER

1.4. Rencontre avec des agriculteurs

J'ai également eu l'occasion de rencontrer quelques agriculteurs hauts-alpins, afin de les questionner sur leurs démarches de construction de bâtiments agricoles. Les objectifs étaient entre autres d'identifier quelles personnes ils ont été amenés à rencontrer pour réfléchir à leur bâtiment, quelles difficultés ils ont pu rencontrer au cours de la démarche (réflexion, demande d'autorisation,...), ce qui est le plus important pour eux dans la construction de celui-ci, quelle est leur sensibilité au paysage et si l'installation de panneaux photovoltaïques avait été envisagée. Ces rencontres m'ont également permis de mieux comprendre les enjeux et contraintes des bâtiments agricoles, du point de vue des agriculteurs, d'avoir une vision de terrain et d'obtenir des informations précises qui ont pu enrichir ma réflexion.

¹ Un questionnaire spécial a été fait pour les enfants. Quelques questions n'ont pas été posées, et la question du métier concernait la famille « Est-ce que quelqu'un de ta famille a un métier en lien avec l'agriculture, l'architecture ou le paysage »

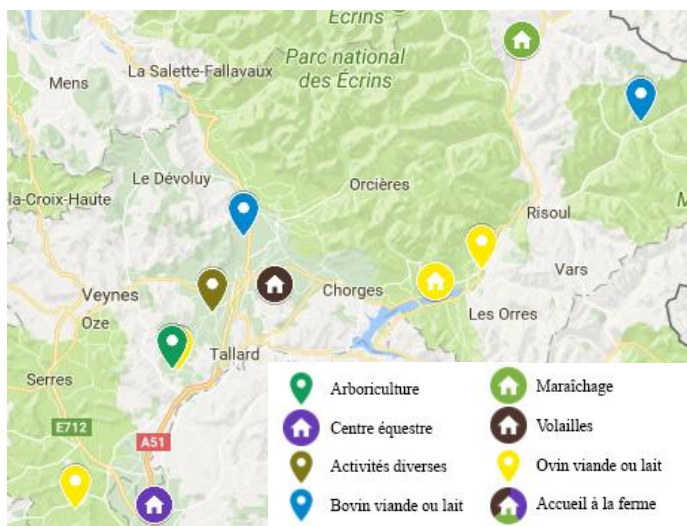


Figure 6 - Exploitations visitées

Source : Claire MASQUELIER, Fond de carte Google Maps

Le nombre d'agriculteurs rencontrés est plutôt faible (11), en raison d'un manque de disponibilité des agriculteurs en cette période, mais cela m'a tout de même donné un aperçu, d'autant que la diversité des filières hautes-alpines a pu être représentée, réparties sur le territoire haut-alpin (Figure 6).

1.5. Rencontre avec différents acteurs du territoire

J'ai également eu l'occasion de rencontrer ou contacter par téléphone différents acteurs du territoire (à quelques exceptions près, hors territoire), en lien plus ou moins direct avec les agriculteurs. Ces échanges riches m'ont permis de prendre conscience de la multiplicité des enjeux qu'il pouvait y avoir autour des bâtiments agricoles. J'ai également pu appréhender l'approche qu'avaient les uns et les autres envers les bâtiments agricoles et le paysage, ce qui était mis en place sur ces thématiques, et j'ai pu identifier les liens possibles entre ces structures et les agriculteurs.

La liste des personnes rencontrées ou contactées par téléphone se trouve en Annexe II.

2. Contexte : Evolution de l'agriculture, conséquences sur le bâti et présentation du territoire d'étude, les Hautes-Alpes

Pour comprendre les bâtiments d'aujourd'hui et les problématiques qui en découlent, au niveau de leur impact paysager notamment, un léger retour en arrière est nécessaire. Une présentation des Hautes-Alpes me semble également importante pour en appréhender les spécificités qui vont jouer un rôle non négligeable dans le reste de l'approche.

2.1. Une agriculture qui se modernise

Née au Moyen-Orient, dans le Croissant Fertile, il y a 10 000 ans, l'agriculture a bien changé. Nous nous intéresserons aux évolutions du 21^e siècle, qui ont directement marqué l'agriculture que nous connaissons aujourd'hui, et en particulier l'impact de ces évolutions sur les bâtiments et par extension, sur le paysage.

2.1.1. Du modèle de polyculture-élevage à une spécialisation par filière

Jusqu'au début du 20^e siècle, le modèle de polyculture-élevage était dominant en France. Ce système venait répondre aux objectifs de la fin du 18^e siècle, à savoir l'autosubsistance et le commerce de proximité des excédents de production (AMBROISE et TOUBLANC 2015). On trouve à cette époque « entre 2 et 3 millions d'exploitations dont 85% ont une superficie de moins de 10 ha. Cette multitude de petites exploitations ne couvrent cependant que 30% de la SAU totale, le reste étant occupé par des exploitations moyennes et grandes employant une main d'œuvre permanente salariée, et, à la marge, par quelques dizaines de grands domaines (qui emploient plus de 50 salariés permanents) »^[2]. Cependant, au début du 20^e siècle, l'agriculture, qui voue à atteindre l'autosuffisance alimentaire, peine à y arriver, malgré la modernisation amorcée. Certains y voient la faute de trop nombreuses micro-exploitations sur le sol français. La France prend du retard sur les autres pays européens ^[2].

La période après-guerre va néanmoins marquer un tournant dans l'histoire de l'agriculture française, en particulier avec le lancement du Plan Monnet et du Plan Marshall à la fin des années 40, la création de la Communauté économique européenne avec le Traité de Rome en 1957, qui a conduit à la mise en place de la politique agricole commune (PAC) en 1962, ainsi que les lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962. On a également une utilisation croissante des produits de l'innovation enclenchée au siècle dernier. L'utilisation des engrais chimiques se démocratise, tout comme l'utilisation de plantes sélectionnées pour leur productivité. La PAC et les lois d'orientations agricoles vont assurer aux agriculteurs la revente de leurs productions, à un prix minimal de rachat, rémunérateur, et encourager l'investissement. Le Plan Monnet et le Plan Marshall quant à eux vont conduire à une mécanisation croissante qui va permettre aux agriculteurs un travail plus rapide et facile (AMBROISE et TOUBLANC 2015). Ces évolutions sont également le fruit d'objectifs de production différents : on ne produit plus pour soi, avec une éventuelle revente des excédents, on produit pour nourrir l'ensemble de la population et pour l'exportation à l'étranger. Ces objectifs de production à grande échelle, ainsi que l'achat de machines associées à un type de travail agricole, vont conduire à une spécialisation des exploitations. Les exploitations qui peinent à se moderniser de la sorte disparaissent peu à peu, ce qui libère des terres et favorise l'agrandissement des autres. En 1982, la France ne compte plus que 7,5 % d'agriculteurs alors qu'elle en comptait 40 % à la veille de la seconde guerre mondiale. Elle fait pourtant partie des grandes puissances exportatrices et sa population est passée de 41 à 54 millions d'habitants en moins de 50 ans (AMBROISE et TOUBLANC 2015).

Quelles sont les conséquences de ces évolutions sur la structure des exploitations ? Les surfaces d'exploitations sont bien plus élevées, les parcelles difficilement accessibles, où un travail mécanique est quasiment impossible, sont donc abandonnées, l'agriculture se spécialise et du modèle de polyculture-élevage, on passe à un modèle de filières. De plus, avec un exode rural croissant, les écarts se creusent entre les villes qui attirent, se modernisent, et la campagne peuplée essentiellement d'agriculteurs, qui ne se trouve pas au cœur des politiques d'aménagements. Dans les années 50, les campagnes se réorganisent peu à peu et un confort est apporté (électricité, téléphone, eau potable). Petit à petit, on a une séparation de l'outil de travail et de l'habitation. Avant, tout était regroupé dans un même bâtiment, sous-divisé. Désormais, on trouve plusieurs bâtiments, aux fonctions différentes. Les habitations rurales gagnent progressivement le même confort qu'en ville (AMBROISE et TOUBLANC 2015). Les anciens bâtiments, non adaptés et difficilement adaptables à cette nouvelle agriculture sont progressivement transformés ou abandonnés

2.1.2. La ferme traditionnelle, symbole régional, laisse place à des bâtiments agricoles spécialisés et standardisés

Les bâtiments agricoles anciens étaient représentatifs d'un territoire, avec des spécificités propres à celui-ci, aussi bien dans l'architecture, l'organisation, que les matériaux utilisés. En effet, ils étaient issus de l'architecture dite « de cueillette ». Ce qui ne servait pas, voire gênait l'agriculture était récolté, sur place, puis servait aux constructions. Cette identité a été renforcée par les primes d'honneur du 19^e siècle, qui ont forgé des modèles régionaux. Notons toutefois que ces primes d'honneur ne concernaient pas uniquement le bâti, mais l'ensemble de la gestion de l'exploitation (AMBROISE et TOUBLANC 2015).

Par exemple, au début du 20^e siècle, les fermes des vallées du nord des Hautes-Alpes regroupaient sous un même toit l'étable au rez-de-chaussée, la grange à l'étage et le logis, à l'étage ou au rez-de-chaussée. Ces « maisons-blocs » (Figure 7) étaient habitées l'hiver uniquement, tandis que l'été, les familles se déplaçaient dans les alpages avec les troupeaux et venaient alors habiter les chalets d'estive. A cette époque, ce qui caractérise le bâti, au-delà de l'aspect architectural est le fonctionnement interne du bâtiment, et le système de circulation, à savoir le passage d'un espace à un autre, qui peut différer d'un canton à l'autre, en fonction des pratiques ^[3]. On peut dans les bâtiments aujourd'hui retrouver cet aspect, qui correspond à une logique de travail et d'usage des lieux. Les principaux matériaux des habitats ruraux hauts-alpins, et donc des fermes, étaient le chaume en toiture, mais on pouvait trouver les tuiles canal au Sud et Sud-Ouest, ainsi que le bois, l'ardoise ou encore la lauze, plus localement. La pierre bâtie au mortier de chaux, au ciment ou à la terre argileuse, ainsi que le bois étaient quant à eux, abondamment utilisés en structure (BESSON-LECRINIER, et al. 2009).



Figure 7 - Ferme traditionnelle Haute-Alpine
Source : © Thierry OLIVE. Hautes-Alpes. L'album du XX^e siècle.

Au contraire, avec de meilleures facilités de transport et une industrialisation de la production de nouveaux matériaux moins coûteux, les nouveaux bâtiments se standardisent et on peine à distinguer la région d'origine de tel ou tel bâtiment. Ils répondent à des objectifs de

fonctionnalité, à des coûts les plus bas possibles. Ainsi, dans le département aujourd'hui, on peut difficilement, en se basant sur l'architecture des nouveaux bâtiments agricoles, déterminer où l'on se trouve (Briançonnais, Champsaur-Valgaudemar, Buëch, Gapençais,...), si ce n'est grâce aux distinctions propres aux filières.



Figure 8 - Hangar agricole, Montgardin (05)
Source : Claire MASQUELIER, 2017

En effet, déjà utilisés au début du siècle, les hangars (Figure 8) se généralisent au cours des années 50. Selon Louis Govin, les bâtiments traditionnels « conçus pour durer des siècles » ne sont plus adaptés à une agriculture moderne, instable. Il faut proposer aux agriculteurs des bâtiments industriels « construits rapidement suivant un coût de construction, comme un coût d'entretien aussi faible que possible », les objectifs principaux étant la fonctionnalité, l'utilitarisme, la praticité, l'économie, la rapidité de réalisation et le faible entretien ^[4]. C'est l'avènement du hangar. Les hangars

polyvalents, regroupant sous un même toit plusieurs usages font peu à peu « place à des constructions spécifiques » (stabulations, porcheries, poulaillers,...). Des plans types, qui vont servir de support à l'attribution des subventions sont créés par la section technique de l'Habitat rural du ministère de l'Agriculture (STHR), ce qui va conduire à une standardisation des bâtiments agricoles. Le hangar devient « l'emblème [des] transformations des pratiques agricoles » et est « éloigné de toute démarche architecturale » ^[4].

2.1.3. Intensification et prise de conscience de l'impact de telles pratiques sur l'environnement

La fin du siècle va conduire à de nouvelles évolutions. La réforme de la PAC de 1992 va bouleverser la logique agricole. En effet, les aides aux agriculteurs ne vont plus concerner une assurance sur le prix de vente (qui avait conduit à une surproduction), mais seront attribuées en fonction de la surface de l'exploitation, avec un rendement de référence, ce qui va encourager encore plus fortement le développement de grandes exploitations, ce qui semble contradictoire avec l'objectif de maintien du nombre d'agriculteurs. Les pratiques agricoles, qui s'intensifient, sont de plus en plus critiquées pour leur impact négatif sur l'environnement. A la fin du siècle, on voit la notion de développement rural émerger. Les mesures constitutives du second pilier de la PAC « visent à promouvoir, en plus du rôle traditionnel de biens agricoles, d'autres fonctions comme la contribution à l'aménagement du territoire, l'entretien des paysages ou encore le maintien de la biodiversité » ^[5]. Ces notions sont très importantes car elles sont aujourd'hui encore la base de nombreuses réflexions, dont celles développées dans ce mémoire. Avec la réforme de la PAC de 2003, les aides ne sont plus dépendantes de la production. Il s'agit désormais de Droit à Paiement Unique (DPU) basé sur ce qui était produit dans les années 2000, 2001 et 2002. Elles n'orientent donc plus les choix de production des agriculteurs puisque l'aide est la même quelle que soit la production. La dernière réforme de la PAC, en 2014, met fin à ce système de DPU, pour laisser place aux droits à paiement de base. Ceux-ci sont « versés pour tous les hectares admissibles de surface agricole utile et sont dotés d'un montant à l'hectare qui doit progressivement s'uniformiser à l'échelle d'une région à l'horizon 2019. Dans cette même optique de rendre la PAC plus équitable, les montants moyens des aides touchées dans les différents Etats-membres de l'Union Européenne tendent à se rapprocher. Les aides sont

également plus ciblées que dans le passé sur les agriculteurs actifs et sont soumises à ce qu'on appelle le verdissement. Le paiement vert (30% des aides directes) est conditionné pour tous les agriculteurs européens au respect d'un ensemble de pratiques dites bénéfiques pour l'environnement.»^[5].

D'autres mesures, plus déconnectées du monde agricole, montrent qu'on a une prise de conscience environnementale. Les préoccupations concernent à la fois la préservation des ressources naturelles, le refus de la banalisation des territoires et l'architecture, indissociable de son contexte paysager et environnemental ^[6]. On instaure notamment des lois, telles que la loi sur l'architecture de 1977 qui stipule que « l'architecture est l'expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions et leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public » De cette loi sont nés les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ^[6]. La loi sur la protection et la mise en valeur des paysages de 1993, également appelée loi « paysages », ajoute le volet paysager aux demandes de permis de construire. Il devient une composante obligatoire des demandes de permis de construire dès juillet 1994. Différents documents sont désormais demandés (notice d'impact visuel du projet, documents graphiques et photographiques avec coupe de terrain). Ils abordent l'impact du projet à court, moyen et long terme. La prise en compte des qualités architecturale, urbaine et paysagère dans les projets est complétée en 2004, par l'adoption d'une politique européenne du paysage, qui stipule que les documents d'urbanisme (Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), cartes communales) doivent obligatoirement intégrer ces dimensions ^[7]. Ces changements dans les politiques françaises vont directement toucher le monde agricole

2.2. L'image du bâtiment agricole a-t-elle évolué dans l'esprit des gens en parallèle de l'évolution des bâtiments ?

Au début de mon étude, je me suis demandé ce que les termes « Bâtiment agricoles / ferme » évoquaient dans l'esprit des gens et si l'image qu'ils avaient des bâtiments agricoles était actuelle ou au contraire plutôt ancienne. J'ai donc profité de mon questionnaire pour poser la question. J'ai classé et compté les termes ou champs lexicaux qui apparaissaient pour les faire ressortir, en fonction de leur fréquence, à travers ce nuage de mot (Figure 9). Plus les mots sont gros, plus leur récurrence a été importante. J'ai repris cette méthode pour nombre de questions. On voit que ces termes sont associés au travail, à l'élevage en particulier, mais également à la culture, à la ruralité, ainsi qu'aux machines et aux hangars de stockage, ce qui vient conforter l'idée que le hangar est « un emblème architectural de la modernisation agricole » ^[4]. Cela nous montre que les gens ont une vision plutôt moderne du bâtiment agricole, et non pas une vision ancienne, du bâti traditionnel. Notons que certaines personnes ont distingué les deux termes (bâtiment agricole et ferme) et que dans ce cas, le mot « ferme » est plus facilement associé au bâti traditionnel ou à l'ensemble des bâtiments.

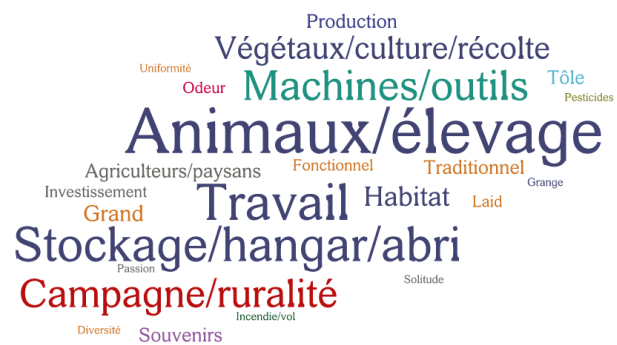


Figure 9 - Synthèse des réponses à la question 9 « Que vous évoquent les mots : bâtiment agricole, ferme ? »
Source : Claire MASQUELIER

2.3. Zoom sur les Hautes-Alpes : un territoire de montagne, entre agriculture et tourisme

2.3.1. Un département essentiellement tourné vers l'élevage, avant de s'orienter vers le tourisme dans les années 60

Le département des Hautes-Alpes connaît jusqu'au milieu du 20^e siècle, comme la majorité des territoires ruraux français, un fort exode rural. Les français vont chercher le confort de la ville et abandonnent progressivement la campagne, qui se retrouve alors essentiellement peuplée de paysans. Cependant, avec le développement du tourisme d'hiver, la population haute-alpine se stabilise, voire augmente, mais la population agricole continue de décroître. Dans le Champsaur et Valgaudemar, le nombre d'exploitation a diminué de 1365 entre le RGA de 1955 et celui de 2000, où l'on compte 402 exploitations ^[8].

Après la Seconde Guerre mondiale, le département semble se spécialiser dans l'élevage. On trouve essentiellement des ovins en montagne et des bovins en vallée. C'est également à cette période, notamment avec le Plan Marshall, que les exploitations se mécanisent et se dotent peu à peu de tracteurs. Dans le Champsaur-Valgaudemar, on passe d'un tracteur pour 20 exploitations en 1955 à un tracteur pour 1,4 exploitation en 1970 ^[8]. Dans les années 60, le département des Hautes-Alpes lance son Plan d'équipement touristique, dans l'objectif de développer le tourisme d'hiver (Figure 11), déjà présent mais très peu développé en comparaison à d'autres départements comme la Savoie, et compte également développer le tourisme d'été. En effet, le lac de Serre-Ponçon (Figure 10), né de la construction du barrage en 1960, offre un cadre propice au développement de celui-ci, en complément des paysages remarquables offerts par les montagnes hautes-alpines ^[9]. Ce lac artificiel, financé à 12,3% par le Ministère de l'Agriculture, va également permettre l'irrigation constante de l'agriculture en aval du barrage, qui ne souffre alors plus, ni des crues dévastatrices de la Durance si imprévisible, ni de la sécheresse.



Figure 11 - Affiche Hautes Alpes Neige et Soleil 1952
Source : © R. Jacquet, www.french-vintage-posters.fr



Figure 10 - Vue sur le lac de Serre-Ponçon, depuis le Pic du Morgon - Source : Claire MASQUELIER, 2017

Néanmoins, ce barrage ne profite pas au même titre aux exploitations en amont, qu'elle profite aux exploitations en aval ^[10]. A cette époque le nombre global des actifs augmente, notamment dans le « tertiaire » au profit des activités touristiques entre autres, alors qu'il diminue dans le secteur agricole. On note par exemple une diminution de 40% d'actifs agricoles entre 1955 et 1970, puis de 25% entre 1970 et 1980 dans le secteur du lac de Serre-Ponçon, entre Chorges et Embrun. On en dénombre alors 2300, soit 20% à peine de la population totale (DIOQUE 1987). Malgré une diminution du nombre d'éleveurs, l'agriculture reste belle et bien présente dans le département.

2.3.2. Le département des Hautes-Alpes aujourd'hui, entre agriculture et tourisme

Les Hautes-Alpes, département de 5 549km² au nord de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Figure 12), comptait 139 883 habitants, soit 25,2 habitants/km²) en 2014 ^[11] avec 44% de la population habitant en zone rurale ^[12]. La population croît légèrement. On recense environ 49% de résidences principales, 45% de résidences secondaires et 6% de logements vacants. Ces données montrent que c'est un territoire touristique, une destination de vacances pour de nombreuses personnes ^[11]. C'est d'ailleurs le 8^e département le plus attractif de France ^[12]. Avec une moyenne de 2 505h d'ensoleillement / an les Hautes-Alpes fait partie des territoires les plus ensoleillés de France ^[13]. (Département des Hautes-Alpes s.d.). Le département est recoupé par le Parc national des Ecrins, le Parc naturel régional du Queyras et le parc naturel régional des Baronnies Provençales (Figure 12).



Figure 12 - Carte des Hautes-Alpes - Source : www.hautes-alpes.net

Les paysages hauts-alpins

Les paysages hauts-alpins sont riches d'une grande diversité. On peut passer de la haute-montagne à la moyenne-montagne, on trouve aussi bien des lacs, rivières et ruisseau naturels que des lacs artificiels, la végétation et les formes végétales varient en fonction de l'altitude, mais également de la latitude et la longitude. De même, les formes architecturales et bâties (silhouettes villageoises, architecture, couleurs, matériaux,...) sont très différentes, que l'on soit dans le Briançonnais, le Guillestrois, le Gapençais ou encore le Buëch, pour ne citer que ces 4 là. Les forêts et montagnes couvrent 83% du territoire ^[12].

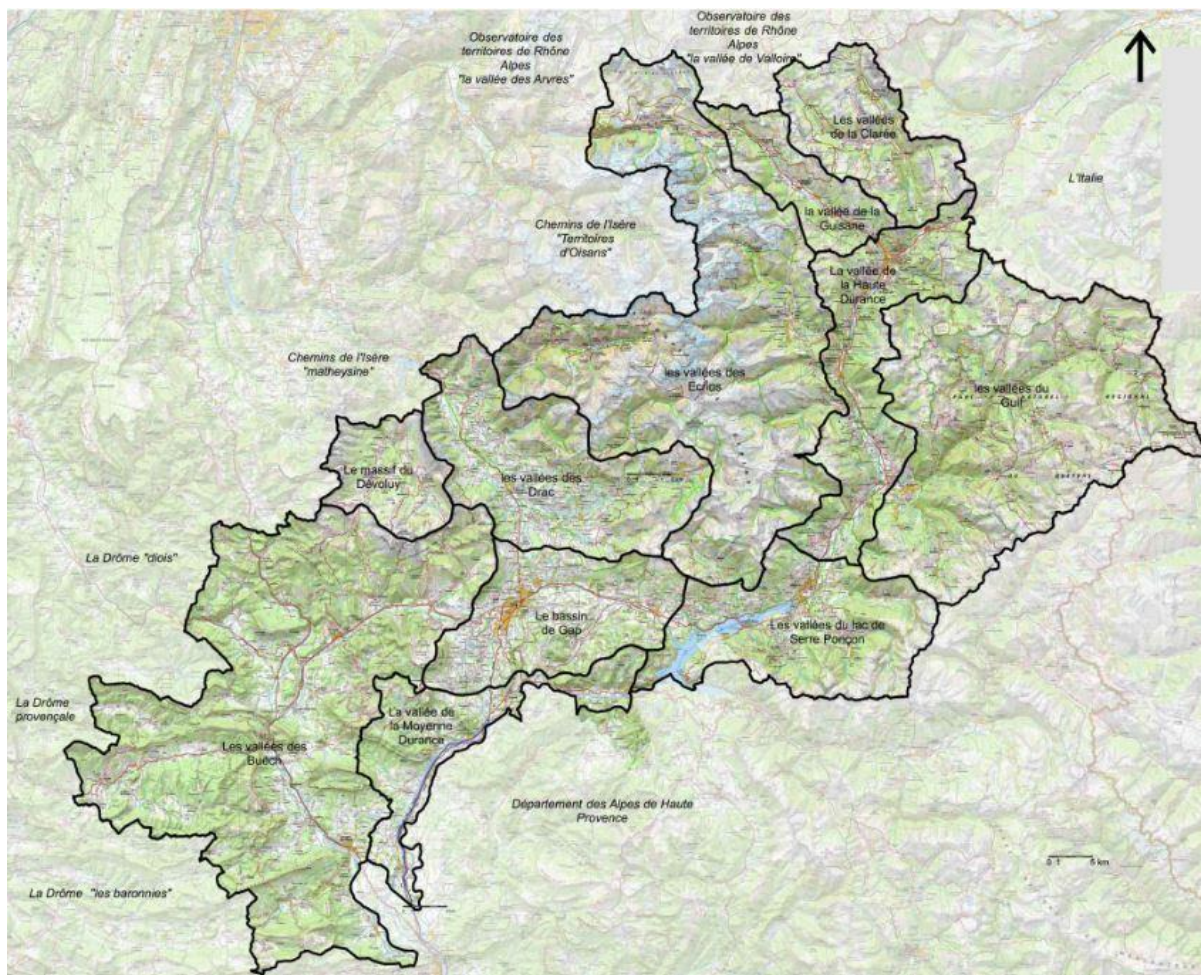


Figure 15 - Unités paysagères du département des Hautes-Alpes

Source : Atlas des paysages des Hautes-Alpes, <http://www.paysages-hautesalpes.fr/atlas-paysager.html>

L'atlas des paysages des Hautes-Alpes ^[14] définit 11 unités paysagères (Figure 15). A ces différents paysages (Figure 14, Figure 13, Figure 16 et Figure 17) est associée une grande diversité agricole, répartie sur l'ensemble du territoire, des vallées aux alpages. Ce territoire de montagne offre ainsi de nombreux points de vue sur les bâtiments, dont les bâtiments agricoles. Leur toiture est d'ailleurs communément appelée « 5^e façade ».

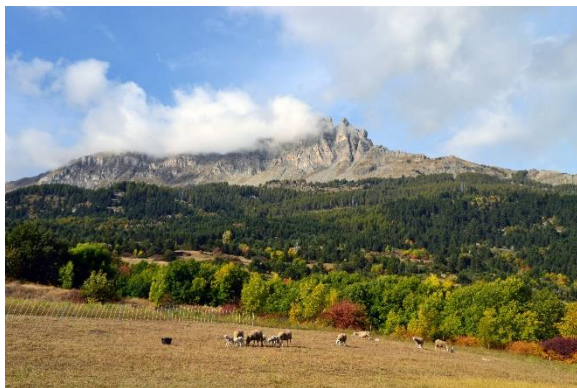


Figure 14 - Vue sur le Pic des Chabrières depuis Prunières (05) (Vallées du lac de Serre-Ponçon)
Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 13 - Vue depuis Briançon (05) (Vallée de la Haute-Durance) - Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 16 - Vue depuis Orcières (05) (Vallée des Drac) - Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 17 - Vue depuis Sigoyer (05) (Bassin de Gap) Source : Claire MASQUELIER, 2017

L'agriculture haute-alpine aujourd'hui

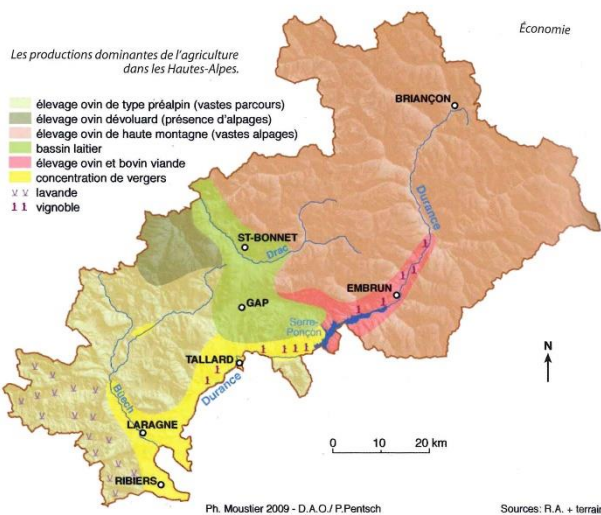


Figure 18 - Les productions dominantes de l'agriculture dans les Hautes-Alpes. Source : © Philippe MOUSTIER. Hautes-Alpes (BESSON-LECRINIER, et al. 2009)

Aujourd'hui, avec 18% de la production européenne, la France est le premier producteur agricole européen, même si sa place varie selon le type de production^[15]. Contrairement à d'autres départements comme la Bretagne, la Normandie ou encore la Champagne, auxquelles on peut associer respectivement l'élevage porcin, l'élevage bovin lait et les grandes cultures céréalières, on n'associe pas vraiment une filière particulière aux Hautes-Alpes, mais plutôt une diversité de filières.

En 2013 on recensait 1860 exploitations, soit 2315 agriculteurs (8% des actifs). Globalement, on peut découper le territoire en plusieurs zones, en fonction de la filière dominante (Figure 18). Il

s'agit essentiellement de production de lait et fromage (brebis, chèvres, bovins) dans le Briançonnais et le Champsaur-Valgaudemar, d'agneau viande dans le Buëch et le Dévoluy (IGP Agneau des Alpes du Sud), de fruits (poires, IGP Pommes des Alpes de Haute-Durance) au Sud du Département, mais également de vin en Val de Durance (IGP « Hautes-Alpes »)^[16]. Les surfaces d'exploitations varient : on recense environ 100 exploitations de moins de 2,5 ha, 310 entre 2,5 et 10 ha, 600 entre 10 et 50 ha et 430 de plus de 100 ha^[17]. Malheureusement, le nombre d'exploitations est en baisse. Ce n'est pas le cas dans toutes les filières, mais par exemple dans la filière bovin lait, on est passé de 190 exploitations en 2010 à 120 exploitations en 2016 avec pour conséquence 30% de lait en moins collecté^[18].

Afin de valoriser la production agricole locale, la marque territoriale HAUTES ALPES Naturellement® (Figure 19) a été créée. Portée par les filières agricoles et alimentaires via la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, elle « garantit une origine haute-alpine des produits bruts ou transformés proposés par les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et les restaurateurs des Hautes-Alpes. »^[16]. Aujourd'hui, ce sont près de 200 exploitations ou organismes qui adhèrent à cette marque, ainsi que près de 25 restaurateurs répartis sur l'ensemble du territoire. Cette marque territoriale garantit également une production « selon des normes de qualité, respectant le savoir-faire local, promouvant les circuits courts »^[15].



Figure 19 - Marque HAUTES-ALPES Naturellement® - Source : www.produitsdeshautsalpes.fr

Il semble indispensable de prendre conscience, comme le disait Pierre-Yves MOTTE, président de la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes dans une interview de D!CI TV, que « le tourisme et l'agriculture font route commune, le tourisme sans l'agriculture ne peut exister, l'agriculture sans le tourisme aujourd'hui n'existerait pas non plus. Et je crois qu'on a vraiment besoin d'avancer ensemble pour proposer quelque chose de formidable à notre département en termes de développement économique. Développer l'emploi, générer de l'activité et du maintien de nos territoires qui font le bonheur de milliers, de centaines de milliers, de million de visiteurs chaque année. »^[19]

Le tourisme haut-alpin aujourd'hui

En effet, comme évoqué précédemment, le département des Hautes-Alpes a su développer après la Seconde Guerre Mondiale un tourisme qui représente aujourd'hui la part principale de son économie et représente 6,8% des actifs^[12]. Il est essentiel néanmoins de noter qu'un des grands atouts du département, qui profite grandement au développement de ce tourisme est la qualité de ses paysages, dans lesquels de nombreuses activités sont possibles : randonnée (6800 km de sentiers de randonnées), ski, sports nautiques,... Ces paysages dits « naturels » ont néanmoins été façonnés, entretenus par l'activité agricole. Par exemple, l'élevage, en grosse partie extensif est indispensable à la gestion des alpages notamment (Figure 20). Sans agriculture, les paysages hauts-alpins se fermentaient peu à peu, la végétation arbustive et arborée reprenant le dessus.



Figure 20 - Entretien des alpages par l'élevage bovin extensif - Source : Claire MASQUELIER, 2017

C'est pourquoi il est essentiel de maintenir une agriculture et de la valoriser. Les différentes marques et labels (Esprit Parc national, HAUTES-ALPES Naturellement®, IGP Hautes-Alpes, IGP Agneau de Sisteron, IGP Pommes des Alpes de Haute-Durance, Label Rouge, Agriculture Biologique,...) y contribuent, tout comme le développement de la vente à la ferme (Bienvenue à la Ferme,...), du tourisme vert et de l'agri-tourisme.

Cette partie nous a permis d'identifier les grands facteurs d'évolution des bâtiments agricoles, en France et dans le département des Hautes-Alpes, de caractériser notre territoire d'étude et ainsi d'en comprendre les enjeux agricoles et touristiques.

3. Les bâtiments agricoles aujourd'hui : réponse à de multiples enjeux et impact sur le paysage

Comme expliqué en intro, les bâtiments agricoles ne sont pas toujours acceptés par l'ensemble de la population, pour des raisons d'esthétique dans le paysage entre autres. Mais, si les bâtiments sont ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est pour s'adapter à une agriculture qui a évolué, comme vu précédemment. Notons toutefois, qu'aujourd'hui, « les constructions agricoles diversifient leurs caractéristiques. En effet, des enjeux économiques, énergétiques, environnementaux et sociaux guident les projets de bâtiments, diversifiant et maximisant ainsi le rôle des bâtiments agricoles » [20]. Nous allons dans cette partie analyser ces enjeux, selon différents points de vue et ainsi voir en quoi et comment ils peuvent être considérés comme biens communs.

3.1. Les bâtiments agricoles aujourd'hui : fonctions, enjeux et impact paysager

A l'aide du questionnaire, j'ai voulu identifier le plus exhaustivement possible, à travers trois questions ce qu'est un bâtiment agricole, quelles sont ses caractéristiques principales, et ce qui est selon les personnes interrogées, le plus important dans sa construction. Le questionnaire permet le croisement de différents regards.



Figure 21 – Synthèse des réponses à la question 10 « Qu'est pour vous un bâtiment agricole ? »
Source : Claire MASQUELIER



Figure 22 – Synthèse des réponses à la question 11 « Quelles sont les caractéristiques principales des bâtiments agricoles ? » - Source : Claire MASQUELIER



Figure 23 - Synthèse des réponses à la question 18 « Qu'est-ce qui est, selon vous, le plus important dans la construction d'un bâtiment agricole ? »
Source : Claire MASQUELIER

On voit à partir de ces 3 nuages de mots (Figure 21, Figure 22 et Figure 23), qu'au bâtiment agricole est bien associée la notion d'outil de travail, qui doit être grand, fonctionnel, pratique, servir au stockage (animaux, production ou matériel), à la production ou à la transformation, être adapté aux besoins de l'agriculteur, confortable pour les animaux dans le cas de l'élevage, mais également pour ceux qui y travaillent. On note dans le 2^e nuage de mot (Figure 22) en particulier, d'autres mots, plutôt associés aux matériaux (tôle, pierre, bois, béton, panneaux solaires, ...). Le 3^e nuage de mots (Figure 23), quant à lui, fait ressortir ce qui est aux yeux des personnes interrogées le plus important lors de la construction d'un bâtiment. On y voit apparaître des mots qui étaient présents dans les nuages de mots précédents, sans pour autant ressortir autant, à savoir l'insertion paysagère, la durabilité du bâtiment, le respect de l'environnement, la production d'énergie, le coût. Cela met en avant d'autres critères à prendre en compte, au-delà de la seule fonctionnalité du bâtiment. Peut-être n'ont-ils pas été cités précédemment car peu pris en compte dans les bâtiments agricoles, que les gens ont pris comme référence, mais qu'ils devraient selon eux, être aujourd'hui intégrés aux réflexions. Ces caractéristiques qui ne sont pas aujourd'hui considérées comme caractéristiques principales, le seront peut-être dans quelques années, après un travail de fond ?

Notons, que les réponses à la question 18 (Figure 23) ont pu être orientées par les questions qui l'ont précédée (questions sur l'appréciation ou non des bâtiments agricoles, la relation entre bâtiment et paysage,... (cf. Annexe I)). Néanmoins, même si c'est le cas, cela peut montrer que peu à peu, les gens ont pris conscience de certains enjeux au fur et à mesure du questionnaire.

Quelques dessins et photos de « maquettes » sont venus compléter les réponses. En voici un échantillon (Figure 24)

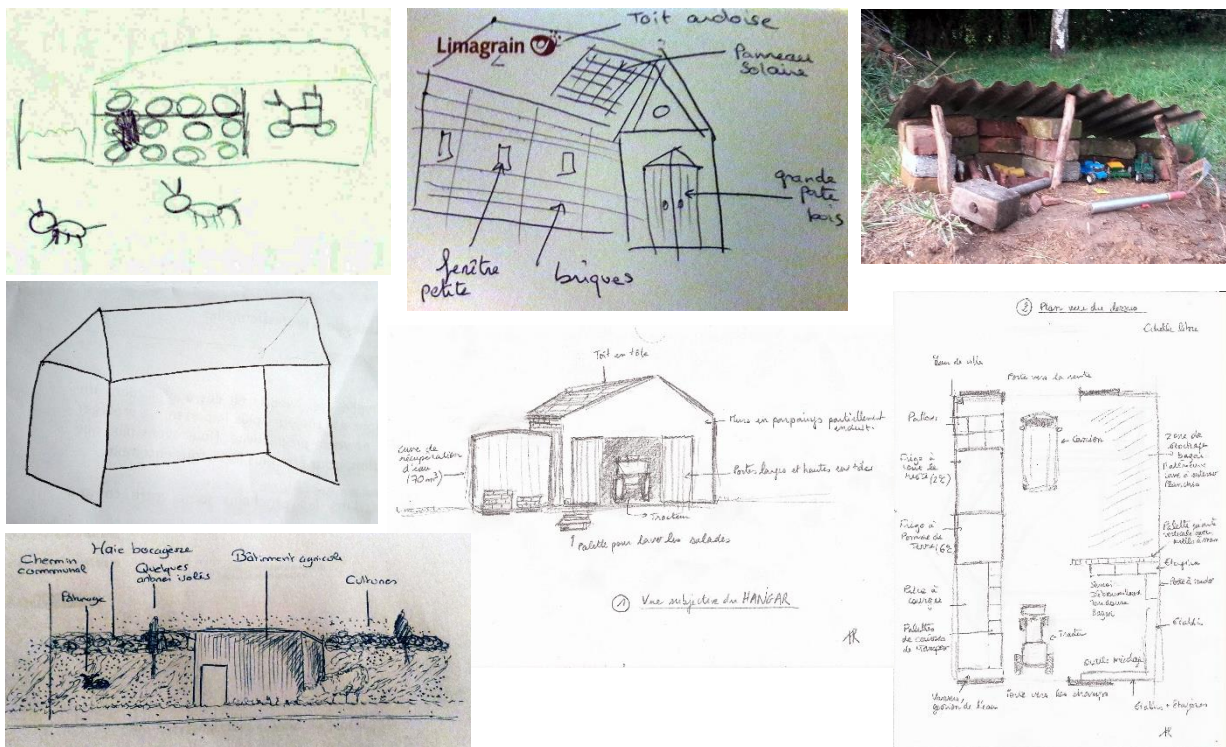


Figure 24 - Echantillon des dessins en réponse à la question 12 « Pouvez-vous dessiner un bâtiment agricole ? »

Ces dessins mettent en avant la simplicité architecturale des bâtiments, leur fonctionnalité (stockage de machines, bottes de paille, légumes, élevage, ...) et la praticité (accessibilité, grandes ouvertures, ...), parfois les matériaux (bois, briques, ardoises, tôle, parpaings), la production d'énergie solaire. Le dessin en bas à gauche place quant à lui le bâtiment dans un

contexte paysager, ce qui peut montrer que pour cette personne, bâtiment et paysage sont indissociables. Il est intéressant de noter la diversité de précision des dessins.

Nous allons pouvoir utiliser ces éléments comme base de travail, pour comprendre les enjeux des bâtiments agricoles contemporains, leurs fonctionnalités et voir en quoi ces composantes vont impacter le paysage. L'ensemble sera replacé dans le contexte haut-alpin.

3.1.1. Fonctionnalité

Aujourd'hui, on demande à l'agriculture d'être productive, ce qui suppose de beaucoup plus grandes exploitations qu'au début du siècle dernier, ainsi qu'une mécanisation des procédés. Qui dit grande exploitation et mécanisation, dit grands bâtiments. En effet, que l'on soit arboriculteur, éleveur, horticulteur ou maraîcher, on a besoin de bâtiments pour respectivement stocker ses fruits, abriter ses animaux, éventuellement les traire et pourquoi pas transformer, ou encore produire et stocker les végétaux produits. Souvent, les machines doivent pouvoir entrer dans le bâtiment, ce qui suppose une certaine hauteur. Comme dit dans la partie précédente, on a souvent des bâtiments différents, associés à différentes fonctions. Parfois, un même bâtiment possède plusieurs usages, mais est par conséquent de dimension encore plus grande. Il est cependant rare de voir des bâtiments à plusieurs étages, ou alors c'est une adaptation à la topographie du site.

Chaque filière possède ses spécificités, contraintes associées, dans son organisation interne par exemple (aménagements, circulation dans le bâtiment, division des espaces, ...), la gestion des accès, sa position dans l'exploitation, l'aménagement des abords. On peut ainsi aisément reconnaître la fonction d'un bâtiment ou la filière à laquelle il est associé, rien qu'en regardant le bâtiment, ce qui a été démontré par l'étude de l'Institut de l'Élevage (BLANCHIN, JANIN et JANIN, 2010). Cette étude montre également, à travers l'exemple de la filière bovin lait, qu'une distinction régionale est encore parfois possible, même si elle n'est pas aussi marquée qu'au niveau des fermes traditionnelles héritées du 19^e siècle. L'étude note néanmoins que ces distinctions sont essentiellement « liées à des 'attitudes d'éleveurs', orientées par leurs parcours, situation et leur appartenance plus ou moins forte à un bassin laitier et une communauté agricole marquée, en d'autres termes, à des pratiques agricoles collectives »

Le type de production ne va pas seulement impacter le bâtiment, mais également la présence d'autres installations, à proximité du bâtiment, tels que des silos (Figure 25) par exemple. De tels bâtiments et installations sont, par leurs dimensions, inévitablement plus imposants dans le paysage que les anciennes fermes, mais nécessaires. Au-delà de leur dimension, ils peuvent marquer le paysage par leur positionnement, les matériaux et couleurs.



Figure 25 - Silo à grain, Puy Sanières (05)
Source : Claire MASQUELIER, 2017

Illustrons maintenant l'impact de la fonctionnalité sur le bâti, en prenant l'exemple d'une ferme que j'ai eue l'occasion de visiter, au Sud du département. Il s'agit d'un élevage de 1000 brebis pour la production d'ovin viande (Agneaux de Sisteron, Label Rouge César). L'exploitation s'étend sur 136 ha et comporte 6 bâtiments (Figure 26 et Figure 28), le dernier ayant été construit fin 2016. Ceux-ci sont concentrés, de part et d'autre d'une route. Chaque bâtiment possède sa fonction : 3 bergeries, 2 hangars à fourrage et 1 hangar à fourrage et matériel. Notons que le dernier bâtiment construit, bien que considérés par l'éleveur comme 2 bâtiments, est simplement divisé en 2 : une partie bergerie et une partie hangar. Ce bâtiment est donc particulièrement long (Figure 27).

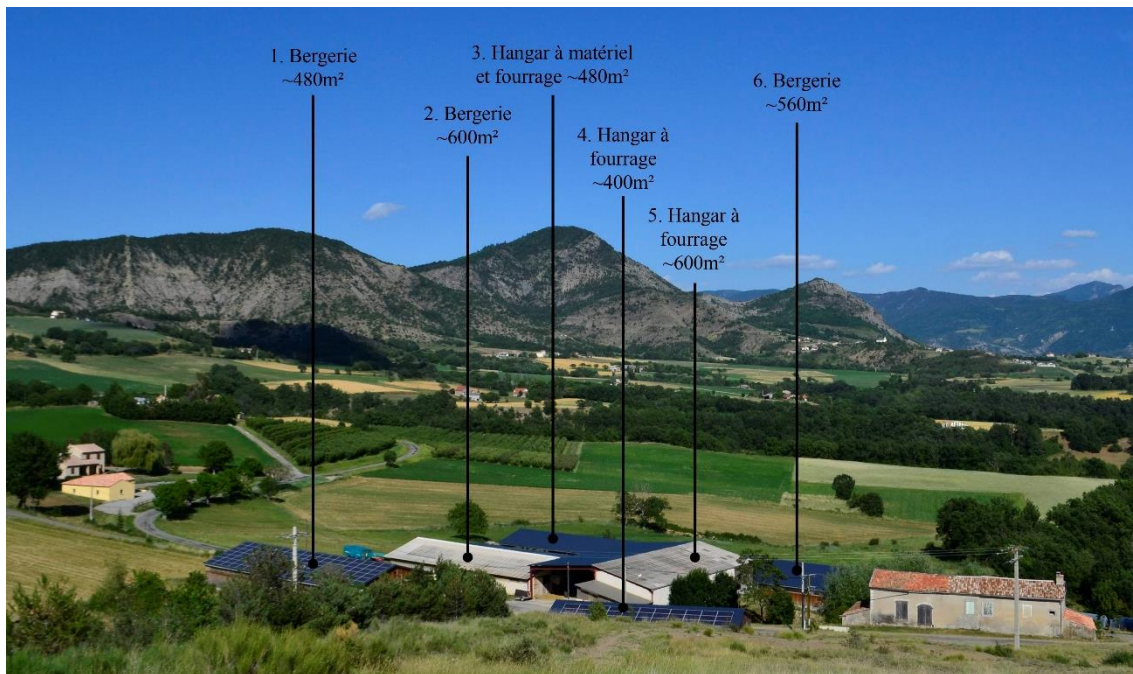


Figure 26 - Exploitation ovin viande à Vitrolles (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 27 - Bâtiment double (bergerie et hangar à fourrage et matériel (4 et 6)) construit en 2016, Vitrolles (05) – Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 28 - Vue sur le pignon de la bergerie (2) et du hangar à fourrage et matériel (3), Vitrolles (05) Source : Claire MASQUELIER, 2017

3.1.2. Conditions de travail

Une meilleure fonctionnalité du bâtiment, ainsi que la mécanisation vont entre autres améliorer les conditions de travail de l'agriculteur, par une simplification des tâches. L'amélioration des conditions de travail passe également par un cadre agréable, lequel peut être influencé par la propreté, la luminosité, la température dans le bâtiment par exemple. Les choix de conception du bâtiments (formes, volumes, matériaux, ouvertures, ...) doivent donc prendre en compte ses aspects là également.

3.1.3. Bien-être animal

De plus, l'amélioration du bien-être animal (dans le cas de l'élevage) est aujourd'hui un enjeu essentiel dans la construction des bâtiments agricoles. Les animaux doivent pouvoir évoluer dans un environnement sain, agréable, que ce soit en extérieur ou en intérieur. Cela suppose d'avoir un bâtiment propre, aéré, mais sans courants d'air, avec une humidité d'air adaptée. La température et la luminosité du bâtiment sont également à prendre en compte ^[21]. L'enjeu est d'autant plus fort que le grand public s'empare de cette question, et qu'« au-delà de la question éthique, la santé et le bien-être animal recèlent [par conséquent] des enjeux économiques et des enjeux d'image »^[22]. De plus en plus de réglementations sont imposées aux agriculteurs pour répondre à la demande sociétale notamment. Face à de nouvelles réglementations, les éleveurs sont contraints de faire évoluer leur bâtiment ^[20].

En effet, les différentes normes techniques et sanitaires, vont poser un certain nombre de contraintes qui vont impacter l'aménagement intérieur du bâtiment (Figure 29). Elles vont également influencer la taille, la hauteur de celui-ci puisqu'il existe des seuils de surface et volume d'air, par bête. Ces normes peuvent varier en fonction du type d'agriculture (conventionnelle, raisonnée, biologique, ...). Par exemple, dans le cas de l'élevage ovin Label Rouge César, un minimum de 1,2m² par brebis est exigé. A ces normes s'ajoutent d'autres règles, tel que l'éloignement du bâtiment d'élevage par rapport aux habitations par exemple. Ce ne sont ici que quelques exemples, je n'entrerai pas plus dans les détails, mais cela montre la complexité de la question et en quoi ces règles vont elles aussi avoir un impact sur l'architecture du bâtiment.



Figure 29 – Aménagement intérieur de la bergerie (5), Vitrolles (05)
Source : Claire MASQUELIER, 2017

Un des gros enjeux des bâtiments est donc une certaine adaptabilité qui leur permettra de faire face à ces changements le plus simplement et économiquement possible.

Notons que comme pour le bien-être de l'éleveur, les choix de conception et d'implantation du bâtiment vont impacter le bien-être animal, qui est donc à prendre en compte.

3.1.4. Coût du bâtiment

La construction d'un bâtiment nécessite un gros investissement de la part de l'agriculteur. Très souvent, l'agriculteur cherche à le minimiser. Cela peut se jouer sur des choix constructifs entre autres. Les agriculteurs vont très souvent se tourner directement vers des constructeurs qui vont pouvoir leur proposer des bâtiments « clés en main », adaptés à leur filière. Comme le soulignait Jean-Robert PITTE, les constructions « ont souvent été implantées en fonction de critères exclusivement pratiques au regard de la marche de l'exploitation et avec les matériaux les moins onéreux possibles » (PITTE 2012). C'est ainsi que cherchant à réduire l'investissement, les agriculteurs se tournent plus naturellement vers des bâtiments en structure acier, matériau qui a la réputation d'être solide et moins cher que le bois par exemple. Je dis « réputation » car selon le projet, ce n'est pas toujours le cas (LIONS, et al. 2017). Une multitude de paramètres, dont le choix des matériaux et leurs propriétés, vont influencer les coûts, que ce soit à l'investissement, ou en fonctionnement.

Les propositions des constructeurs, certes simples, vont néanmoins fortement contribuer à la standardisation des bâtiments. De plus, bien que répondant aux principaux besoins de l'agriculteur, le bâtiment ne sera pas forcément optimisé. Il est intéressant de noter également, qu'il n'est pas rare que les agriculteurs hauts-alpins fassent appel à des constructeurs basés à l'autre bout de la France (Bretagne, par exemple), alors qu'il y a des constructeurs et artisans localement.

Depuis plusieurs années, des sociétés privées arpentent le territoire et proposent aux agriculteurs de leur construire des bâtiments quasiment gratuitement, seuls le terrassement et le bardage restent à leur charge. En contrepartie, ces sociétés installent des panneaux photovoltaïques en toiture (Figure 30) et exploitent l'énergie solaire pendant une vingtaine d'années au terme desquelles, le bâtiment sera entièrement la propriété de l'exploitant, toiture photovoltaïque comprise. Ces propositions sont très alléchantes pour les agriculteurs puisque cela leur permet de moderniser leur exploitation à moindres frais. Ces pratiques posent parfois question, en particulier en ce qui concerne la nécessité agricole. Le projet correspond-il aux besoins de l'exploitation ? N'est-il pas plus grand que nécessaire, avec par conséquent un impact paysager plus fort et une utilisation de surface agricole à tort ? Ces questions se posent, puisqu'en général, les bâtiments construits font 600-800m² minimum pour être financièrement rentables pour la société et vont parfois jusqu'à 1600-2000m². Ces surfaces sont d'autant plus élevées que le prix de rachat de l'énergie est en baisse. Pour faire face à ces questionnements, la Chambre d'agriculture 05 a mis en place un « référentiel » pour savoir quelle surface est nécessaire pour quoi. Les dossiers de demandes de permis de construire de tels bâtiments doivent comporter une fiche supplémentaire permettant de justifier la nécessité agricole du projet, complétée grâce au référentiel, avec une marge de 25% pour l'évolution future de l'exploitation. Les dossiers passent ensuite en Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).



Figure 30 - Bâtiment agricole avec toiture photovoltaïque, La Freissinouse (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017

Certains projets posent parfois question, en particulier en ce qui concerne la nécessité agricole. Le projet correspond-il aux besoins de l'exploitation ? N'est-il pas plus grand que nécessaire, avec par conséquent un impact paysager plus fort et une utilisation de surface agricole à tort ? Ces questions se posent, puisqu'en général, les bâtiments construits font 600-800m² minimum pour être financièrement rentables pour la société et vont parfois jusqu'à 1600-2000m². Ces surfaces sont d'autant plus élevées que le prix de rachat de l'énergie est en baisse. Pour faire face à ces questionnements, la Chambre d'agriculture 05 a mis en place un « référentiel » pour savoir quelle surface est nécessaire pour quoi. Les dossiers de demandes de permis de construire de tels bâtiments doivent comporter une fiche supplémentaire permettant de justifier la nécessité agricole du projet, complétée grâce au référentiel, avec une marge de 25% pour l'évolution future de l'exploitation. Les dossiers passent ensuite en Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Certaines sociétés privées proposent également de louer les toitures de grands bâtiments déjà existants pour y installer des panneaux photovoltaïques et exploiter l'énergie, ce qui offre aux agriculteurs un revenu supplémentaire.

Les bâtiments photovoltaïques sont donc généralement de grande taille, pour des raisons de rentabilité, le prix de revente de l'énergie solaire ayant diminué ces dernières années, et situés de manière à maximiser la production d'énergie. L'impact paysager des panneaux est non-négligeable, par le matériau en lui-même (couleur, aspect) et en raison des reflets du soleil notamment. Mais on voit de plus en plus de panneaux anti-reflets.

Certaines aides financières vont aider les agriculteurs à investir. Par exemple, la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) est accordée aux personnes de moins de 40 ans, détentrices d'un diplôme agricole, qui décident de s'installer en agriculture et ont réalisé un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Il existe également des aides européennes dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA) 2014-2020 (dispositifs 4.1.1 , 4.1.2 , 4.1.3 : filières d'élevage, filières végétales, amélioration de la performance énergétique)

3.1.5. Matériaux



Figure 35 - Hangar, structure métallique et béton, Chorges (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017

Dans le département des Hautes-Alpes, selon le type de bâtiment, la filière, mais également la localisation, on peut trouver différents matériaux. La structure peut être en acier ou bois. Les façades sont très souvent en béton (Figure 35), avec parfois un bardage bois (Figure 34) ou bac-acier (Figure 34), et quelques fois en panneaux sandwich (Figure 34). Selon l'âge du bâtiment principalement, on va trouver différents types de couverture : fibrociment, tôle ondulée, tôle bac-acier, tuiles (canal ou écailles), bardeaux de bois, panneaux photovoltaïques. Les façades ne sont pas toujours enduites, par manque de temps, ou d'intérêt. J'ai également pu visiter un bâtiment éco-construit avec structure bois et mur en mélange paille-chaux (Figure 34). Il n'est pas rare non plus de croiser des serres tunnel avec couverture bâche plastique (Figure 36) et des serres en verre pour l'horticulture notamment.



Figure 34 - Hangar à fourrage, structure, bardage et toiture métallique, Montgardin (05) Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 34 - Poulailler mobile, structure acier et panneaux sandwich, Rambaud (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017

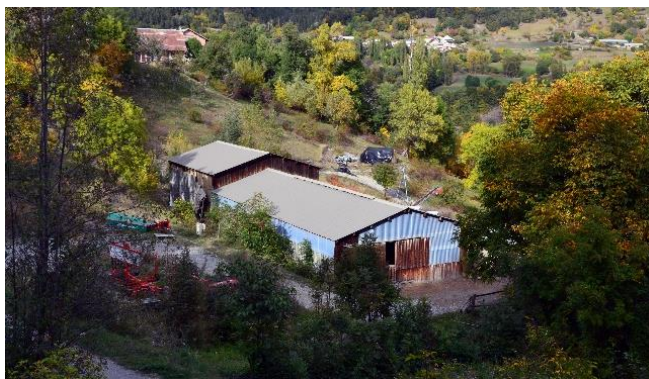


Figure 34 - Bâtiment en bois, Les Rousses (05) Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 34 - Frigo à pomme en éco-construction bois-paille-chaux, Barillonnette (05)- Source : Claire MASQUELIER, 2017

Le choix des matériaux va impacter fortement le projet. En effet, cela va impacter l'architecture du bâtiment, les matériaux ne se travaillant pas tous de la même manière, mais également son aspect extérieur et intérieur en fonction de la texture, la couleur des matériaux. Il va également influencer le confort à l'intérieur du bâtiment, chaque matériau possédant des propriétés qui lui sont propres (maintien de la fraîcheur, résistance à l'eau, au temps, aération...), la durabilité du bâtiment ou encore la consommation en énergie. Par son impact sur l'architecture et l'aspect extérieur, le choix des matériaux va également impacter le paysage. En général, les villages ont

une identité, notamment par l'architecture, les matériaux, couleurs des bâtiments qui le composent. Le bâtiment agricole, qu'il soit en cœur de village ou dans un hameau, en fait partie. Prendre en compte l'architecture locale, dans le choix des matériaux, des couleurs, permettra de le valoriser. Dans le département des Hautes-Alpes, on distingue des différences entre les bâtiments du Nord, vers Briançon, à la typologie plutôt montagnarde (bois, pierre, teintes plutôt gris, marron, tôle bac acier,...) de ceux au Sud de Gap, plus méditerranéens (teintes rouge-rose, tuiles,...), ou encore de ceux du Champsaur, pour ne prendre que quelques exemples. Les bâtiments agricoles peuvent suivre cette typologie.

Souvent, l'agriculteur va chercher la simplicité et se fier au prix de construction, alors que comme dit précédemment, le choix de tel ou tel matériaux va jouer sur des aspects autres que la simple architecture du bâtiment. Ainsi, le choix d'un matériau plutôt qu'un autre, même plus cher au départ, peut permettre des économies plus tard. Il faut par exemple prendre en compte les coûts de fonctionnements, qui peuvent être très variables.



Figure 36 - Tunnels maraichers, La Saulce (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017

Prenons l'exemple du bois, que l'on peut obtenir localement.

Dans le cadre de l'élevage, il va offrir naturellement un meilleur confort aux animaux par ses capacités d'isolation acoustiques et thermiques, par sa souplesse d'aménagement, aussi bien pour l'organisation interne grâce à une « grande diversité d'éléments proposés en structure (bois massif, bois composite, lamibois ou bois lamellé collé, avec différentes portées allant de 5 à plus de 30m) » (Institut de l'Élevage, Association des Constructeurs de Bâtiments Agricoles en Bois 2010) que pour l'enveloppe du bâtiment, par la diversité des agencements possibles (bardage à claire-voie, panneaux amovibles ou coulissants,...) qui « permettent de maîtriser à la fois l'intensité lumineuse et la circulation d'air » (Institut de l'Élevage, Association des Constructeurs de Bâtiments Agricoles en Bois 2010). De plus, un bâtiment bois peut facilement être adapté à une évolution de l'exploitation, par des agrandissements par exemple, tout en réutilisant éventuellement le bois d'une façade préalablement démontée. L'intérieur peut également facilement être réaménagé. Un agriculteur me disait d'ailleurs « ce qui est bien avec le bois, c'est qu'on peut facilement rajouter une poutre, ou une planche par-ci par-là, pour y ranger du matériel par exemple, voire même rajouter une cloison »². La solution bois est d'autant plus intéressante dans un département qui en produit localement (melèze notamment). Cela va entre autres permettre une réduction des coûts de transport. De plus, cela permet de valoriser l'industrie locale. D'ailleurs, le bois local est valorisé à travers différents labels et certifications tels que HAUTES-ALPES naturellement®, Bois des Alpes, et mis en avant par l'association interprofessionnelle Fibois 04-05. Cette association « réunit [depuis 1995] des entreprises liées à la filière bois (détenteurs de la ressources, exploitants forestiers, charpentiers, bureaux d'études, architectes, négoce, etc) dans les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes »^[23]. Les agriculteurs peuvent se tourner vers Fibois 04-05 pour échanger sur ce matériau, trouver des entreprises locales, visiter des bâtiments,... Une visite de bergerie certifiée Bois des Alpes a par exemple été organisée en 2016, puis 2017 par Fibois 04-05.

² Les citations ne sont pas précises, n'ayant pas d'enregistrement. La formulation était peut-être différente, mais l'idée est là.

Il est important de noter qu'aujourd'hui, on voit de plus en plus d'agriculteurs hauts-alpins se tourner vers le bois (Figure 37), même si c'est parfois via des constructeurs non-locaux, et que le bois n'est pas issu des forêts locales. En effet, même s'il y a souvent l'apriori que le bois est plus cher que d'autres matériaux, les agriculteurs ont conscience de ses nombreux atouts et apprécient sa qualité esthétique, tout comme les personnes extérieures au monde agricole savent l'apprécier.



Figure 37 - Bergerie en bois, Cervières (05)
Source : Claire MASQUELIER, 2017

3.1.6. Durabilité

La durabilité est un aspect essentiel. Comme le soulignait Hervé CIVIDINO, les bâtiments agricoles étaient « autrefois construits pour durer et [étaient] constitutifs d'un patrimoine à transmettre, ils sont aujourd'hui abordés comme des équipements, construits pour quelques années, en réponse à une fonctionnalité et à des pratiques agricoles en constante évolution »^[4]. L'enjeu aujourd'hui est une durabilité par l'adaptabilité. Le bâtiment agricole est un investissement à long terme. Il faut donc le penser sur le long terme, en lui laissant la possibilité d'être adapté, que ce soit pour une augmentation de la production, pour réagir le plus rapidement possible et le plus économiquement possible à de nouvelles réglementations^[20] ou encore pour un éventuel changement de destination.

On peut ajouter la notion d'Analyse de cycle de vie (ACV) à la réflexion. Le bâtiment doit être pensé « depuis sa construction, jusqu'à sa déconstruction, en passant par son fonctionnement »^[20]. Cette notion est essentielle car comme nous l'avons vu précédemment, l'agriculture est en constante évolution, les bâtiments peuvent ne plus être adaptés, mais si leur déconstruction est intégrée à la réflexion de départ, on va pouvoir les démonter, puis réemployer ou recycler les matériaux. C'est entre autres l'un des intérêts de l'éco-construction.

Notons qu'en améliorant la durabilité du bâtiment, et avec un bâtiment de qualité, si on se projette sur du long terme, on améliore également la durabilité de l'exploitation, en augmentant les chances de reprises.

3.1.7. Enjeux environnementaux

Les enjeux environnementaux peuvent également trouver des réponses à travers les bâtiments agricoles. « Minimiser son impact sur l'environnement, valoriser les ressources locales, réduire son empreinte carbone, voilà les paris des constructions de demain »^[20]

L'agriculture a réellement un rôle à jouer sur le changement climatique et la transition énergétique. Les objectifs inscrits dans la loi sont une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030, et réduire la consommation énergétique finale de 50% en 2050. Les énergies renouvelables devront représenter 32% de la consommation finale^[24]. L'agriculture va pouvoir y participer en réduisant son impact sur l'effet de serre et la qualité de l'air, à travers la conception du bâti (maîtrise de l'ambiance) entre autres, en réduisant la consommation d'énergie, mais également en devenant productrice d'énergies renouvelables, qui permet une diversification du mix énergétique. L'énergie peut être produite de différentes manières : par la méthanisation, qui permet la production d'électricité, de chaleur et de biogaz, tout en valorisant les effluents d'élevage, mais également par l'installation de panneaux photovoltaïques, sur les toitures de bâtiments, comme évoqué précédemment^[25]. Dans le département, les conditions climatiques (fort ensoleillement et fraîcheur) sont particulièrement propices à la production d'énergie solaire. Celle-ci est bien plus présente que la méthanisation,

bien que cette dernière se développe peu à peu (Figure 38). Souvent, les agriculteurs installent des panneaux photovoltaïques grâce aux propositions des opérateurs privés (voir plus haut), mais depuis cette année, le SyME 05, habilité en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie électrique sur le département, a décidé de diversifier son action en proposant d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets de production d'énergie renouvelable, que ce soit pour de l'auto-consommation ou pour une revente indirecte au SyME 05 (location de toiture). Ainsi, il augmente la production d'énergie verte localement, pour une utilisation locale (alimentation des bornes de rechargement de voitures électriques par exemple) et peut potentiellement permettre aux petites exploitations de se doter de panneaux photovoltaïques, ce qui n'est pas le cas avec les sociétés privés. Dans le même esprit de production locale pour une utilisation locale, on voit de plus en plus de centrales villageoises en cœur de villages. Les agriculteurs, pourraient en être des contributeurs. Les agriculteurs, bien que cela soit rare, peuvent également procéder à l'installation de panneaux solaire thermiques, pour une production de chaleur ou d'eau chaude, utilisée pour l'exploitation. Certaines exploitations se dotent également de chaudières à biomasse. Quoiqu'il en soit, ces installations auront un impact paysager et seront donc à intégrer à la réflexion.



Figure 38 - Méthaniseur sur une exploitation bovin lait, Gap (05) Source : energie-climat.hautes-alpes.fr

Jusqu'alors, il était question de produire pour réduire les dépenses, parfois en recyclant les « déchets » de production, mais il est également possible, et nécessaire de réduire la consommation, au niveau des bâtiments, en améliorant l'isolation, l'étanchéité par exemple.

Au niveau régional, l'appel à projet « Démarche AGIR (Action globale innovante pour la région) », initié en 2007 et renouvelé en 2011, avec pour objectif de favoriser la maîtrise de l'énergie et le développement durable a abouti à la création d'une centaine d'exploitations agricoles exemplaires, toutes productions confondues, dans la région^[25].

J'évoquais précédemment l'utilisation de ressources locales. Il peut s'agir du soleil, des effluents d'élevage, mais la construction doit également « s'inscrire dans son milieu naturel en valorisant les atouts du site »^[20]. Ce point sera développé un peu plus loin.

Tout cela met bien en avant un certain nombre d'enjeux environnementaux auxquels doivent répondre les bâtiments agricoles aujourd'hui.

3.2. Bâtiments agricoles et développement touristique

Aux enjeux présentés jusqu'alors s'ajoute un enjeu d'un autre ordre, particulièrement adapté à un département comme les Hautes-Alpes : le tourisme. Comme le disait Hervé CIVIDINO, « la vocation monofonctionnelle des années 60 a cédé la place à des pratiques variées où se mêlent la production, le tourisme, l'entretien des paysages »^[4].

3.2.1. Développement de l'accueil à la ferme

On remarque de plus en plus d'initiatives touristiques autour de l'agriculture. On trouve de plus en plus d'accueil à la ferme, que ce soit à l'année ou pour des activités ponctuelles, des visites thématiques, de la vente (Figure 39). Presque 200 exploitations proposant de l'accueil à la ferme ont été recensées par la Chambre d'agriculture 05 dans son guide « Saveurs de nos terroirs. Accueil à la ferme. Saison 2017-2018 » (Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes 2017). Ces

initiatives permettent de valoriser à la fois le travail des agriculteurs et le territoire, qui assume pleinement et profite de sa ruralité. Un certain nombre de labels (Bienvenue à la ferme, marque Esprit Parc national, HAUTES-ALPES Naturellement®, Gîte de France, ...) ont d'ailleurs été créés en ce sens au niveau national ainsi que dans les Hautes-Alpes comme évoqué en deuxième partie.

« La pérennisation d'une qualité paysagère dans les campagnes et sur les alpages que seuls les agriculteurs peuvent assurer, est un atout indispensable pour le tourisme qui joue un rôle majeur dans l'économie des Hautes-Alpes » (BESSON-LECRINIER, et al. 2009). Cela passe par les choix de gestion de l'exploitation, des parcelles (pâturage,...) mais également par les bâtiments et installations qui font partie de ces paysages agricoles.

En soignant l'apparence des bâtiments et leur relation avec le paysage, les agriculteurs en sont d'autant plus fiers qu'ils sont perçus positivement par une grande partie de la population, en opposition à un bâtiment purement fonctionnel qui va être perçu positivement par l'agriculteur essentiellement.



Figure 39 - Vente directe de fromage de brebis, Puy Sanières (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017

3.2.2. Appréciation des bâtiments agricoles par le grand public

J'ai profité du questionnaire pour savoir si les gens avaient déjà été marqués par des bâtiments agricoles (positivement ou négativement), s'ils leur plaisaient ou non, pour quelles raisons, et s'ils les considéraient comme du patrimoine. Les réponses permettent d'identifier, entre autres, si une valorisation touristique accrue des bâtiments serait positivement accueillie et ce qui serait à améliorer pour que les bâtiments plaisent. Ce dernier point peut être complété par les réponses à la question sur les avantages et inconvénients des bâtiments agricoles contemporains. Notons que les réponses concernent les bâtiments agricoles de manière générale, et que ce n'est donc pas ciblé sur les Hautes-Alpes. Cependant, en toute fin de questionnaire, il était proposé de noter plusieurs bâtiments d'après photo sur une échelle de 1 à 5 (1 correspondant à « Je n'aime pas du tout » et 5 à « J'aime beaucoup »). Sur 22 photos, 18 correspondent à des bâtiments hauts-alpins que j'ai visités pour la plupart, et les 4 restants correspondent à des bâtiments que j'ai pu voir ailleurs en France ou à l'étranger. Ce vote permet d'identifier visuellement ce qui plaît et ce qui ne plaît pas. Les résultats précis, avec remarques des personnes interrogées, se trouvent en Annexe I.



Figure 40 – Synthèse des réponses la question 13 « Avez-vous déjà été marqué par un bâtiment agricole ? » (les couleurs correspondent à la réponse). Source : Claire MASQUELIER

Presque 60% des personnes interrogées ont déjà été marquées par des bâtiments agricoles, 55% positivement, 31% négativement³. Cela met en avant un point qui me semble essentiel et permet de positiver : on ne remarque pas que ce qui est mauvais, mais également ce qui est bien ! De plus, la Figure 42 nous montre que rares sont les personnes qui n'apprécient pas les bâtiments agricoles, mais nombreuses sont celles qui ont un avis mitigé (60%).

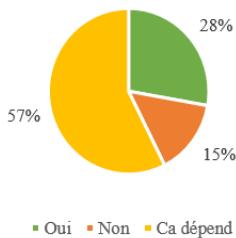


Figure 42 - Réponses à la question 14 « Appréciez-vous les bâtiments agricoles ? » Source : Claire MASQUELIER



Figure 41- Synthèse des réponses à la question 14 « Appréciez-vous les bâtiments agricoles ? Précisez » (les couleurs correspondent à la réponse) Source : Claire MASQUELIER



Figure 43 – Synthèse des réponses à ma deuxième partie de la question 17 « Quels sont selon vous les points faibles des bâtiments agricoles contemporains ? » - Source : Claire MASQUELIER

Elles indiquent que cela dépend principalement de l'insertion paysagère, de l'esthétique, tandis que les personnes qui les apprécient mettent en avant la typicité et l'utilité du bâtiment (Figure 41). Cela vient recouper ce qui est répondu à la question 16 (Figure 44) sur la considération du bâtiment agricoles comme patrimoine (réponse à laquelle 85% des personnes ont répondu positivement), et à la question 17 (Figure 43) sur les points faibles des bâtiments agricoles contemporains. Les principales

³ Les 14% restants ont fait des remarques sans préciser si c'était positif ou négatif, ce qui ne m'a pas permis de classer. J'ai donc ajouté une catégorie « neutre ».

Belle architecture
Matériaux locaux
Techniques agricoles naturelles
Vieille charpente
Anciens
Chacun en son genre
Matériaux nobles
Récents bardés bois
Reflets de l'évolution des campagnes et des modes de vie
Identitaires
Modernes et design

Figure 44 - Synthèse des réponses à la première partie de la question 16 « Considérez-vous les bâtiments agricoles comme du patrimoine ? Si oui, quels bâtiments ? » -. Source : Claire MASQUELIER

améliorations doivent donc concerner la qualité architecturale du bâtiment, son insertion paysagère, l'aménagement des abords, la propreté, l'utilisation de matériaux nobles, locaux et durables (dont le bois, cités plusieurs fois), la révélation d'une identité. Le fait que plusieurs activités soient pratiquées sur l'exploitation a également marqué plusieurs personnes (Figure 40) et confirme donc qu'il y a des gros enjeux de ce côté-là, avec le

développement d'accueil à la ferme, que ce soit pour de la vente, des visites, des activités pédagogiques, de l'hébergement ou encore des événements du type concerts, soirées dansantes, ... Les visiteurs doivent pouvoir s'approprier les lieux y trouver de l'intérêt.

« Le bois, l'arbre voisin et l'intégration des usages, pour que les gens qui pratiquent le lieu puissent y trouver un usage : magasin de producteur, lieu de rencontre, de fête...qui puisse éveiller chez eux l'intérêt, celui qui permet aux agriculteurs de bien percevoir même les bâtiments les plus moches !! (Parce que l'intérêt modifie énormément notre manière de percevoir les choses... ! » (Réponse à la question 20 « Qu'est-ce qui, pour vous, caractérise le bâtiment agricole du futur ? »)

Les votes, quant à eux, mettent en avant que le bois plait particulièrement, tout comme la production d'énergie. La question de l'appréciation est très subjective et peut être sujette à un « effet de mode ». Ces deux aspects ont une connotation « écolo » qui correspond bien aux aspirations de la société actuelle.

La société est désormais massivement urbaine et peut être en attente de certaines formes de bâti agricole et de campagne souvent passéiste (BLANCHIN, JANIN et JANIN 2010), néanmoins, on voit par les réponses au questionnaire que les gens sont bien en attente d'évolution, de modernisation des bâtiments agricoles et des pratiques, dans l'esprit du développement durable, mais restent attachés à l'aspect identitaire.

Par la diversité de points de vue, en fonction de la relation entretenue avec le monde agricole et le métier d'agriculteur, on arrive, je pense, à obtenir ce vers quoi il faut tendre pour que le bâtiment agricole soit perçu positivement par tout un chacun.

3.3. Le paysage et l'architecture souvent vus comme des contraintes, mais à voir comme atouts

Nous avons vu précédemment qu'il existe une multitude de critères à prendre en compte dans la conception d'un bâtiment agricole et qu'ils ont un impact sur son architecture et donc sur le paysage. Les réponses au questionnaire ont également confirmé qu'il y avait de gros enjeux de ce côté-là et que c'est une des composantes essentielles à l'appréciation par tous des bâtiments agricoles, ainsi qu'à leur valorisation touristique. Néanmoins, l'architecture et le paysage sont souvent perçus comme des contraintes par les agriculteurs. En effet, avec le volet paysager dans les demandes de permis de construire, certains projets se voient refusés à l'instruction pour des problèmes d'insertion paysagère et doivent donc être revus, ce qui retarde le projet. Il est donc dans ce cas pris en compte en aval, alors que pris en amont, il peut apporter une plus-value bien

plus importante au bâtiment et être ainsi perçu comme un atout. Il arrive que ce soit tellement compliqué que l'agriculteur abandonne le projet... Il faut réussir à faire tomber les aprioris, pour que l'architecture et le paysage soient vus comme des atouts, dont les agriculteurs doivent tirer avantage.

Le bâtiment doit tout d'abord correspondre aux besoins de l'agriculteur, mais également être pensé avec le paysage, pour devenir paysage. Je dis bien AVEC. Comme disait Hervé CIVIDINO, « C'est une démarche schizophrénique que de concevoir un outil fonctionnel qu'on doit ensuite dissimuler dans un paysage porteur d'histoire et de culture »^[26]. On veut au contraire que le bâtiment nouvellement conçu fasse paysage, qu'il soit en symbiose avec celui-ci. Il convient donc de le penser dans ce paysage dès le début du projet.

Trois aspects doivent être traités parallèlement : l'implantation du bâti, son aspect extérieur et la gestion de ses abords (Figure 45).

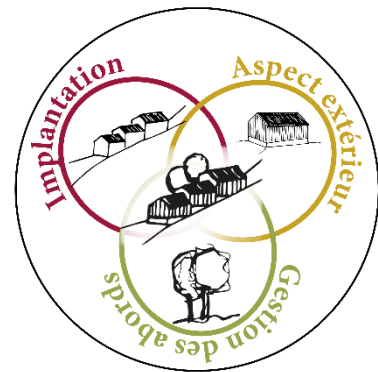


Figure 45 - Les essentiels pour améliorer l'insertion paysagère du bâtiment agricole
Source : Claire MASQUELIER

3.4.1. Implantation du bâti

En analysant le site dès le début du projet, l'agriculteur va pouvoir profiter des atouts du terrain. Par exemple, il peut profiter d'une haie pour se protéger du vent, utiliser le vent comme méthode d'aération naturelle, profiter de l'ensoleillement naturel du site, aussi bien pour apporter de la lumière que pour chauffer le bâtiment, profiter de la pente pour aménager un bâtiment à double-étage néanmoins facilement accessible, profiter des arbres comme source d'ombre pour les bêtes en cas d'élevage... En adaptant son projet au terrain, l'agriculteur va également pouvoir minimiser les coûts de construction, de terrassement,... Il peut aussi, sans réduire la taille de son bâtiment (qui pose souvent problème aux yeux des non-agriculteurs), réduire son impact visuel, en jouant avec la végétation, la topographie du site, par exemple. Il n'est pas ici question de cacher le bâtiment, mais bien de le valoriser.

Quelques préconisations peuvent permettre une meilleure insertion du bâti. Elles sont bien évidemment à adapter au projet.

Par exemple, il vaut mieux privilégier l'implantation du bâtiment sur un replat naturel, dans un creux du relief ou à mi-pente plutôt qu'en ligne de crête. Dans le cas d'une exploitation existante, implanter le nouveau bâtiment au plus près des autres bâtiments pour limiter la dispersion du bâti et le mitage,



Figure 46 - Bergerie en bordure de boisement, Embrun (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 47 - Bâtiment construit dans la pente, Chateau-Vieille-Vieille (05) - Source : Claire MASQUELIER, 2017

si la propriété foncière et la réglementation en vigueur (documents d'urbanisme, RSD, ICPE) le permettent. Suivre si possible la pente du terrain (Figure 47) et limiter le terrassement. Exceptionnellement, selon sa fonctionnalité,

le bâtiment peut être fractionné pour pouvoir suivre la pente au mieux. L'orientation, peut influencer l'impact paysager mais également la ventilation et l'ambiance du bâtiment, comme dit précédemment. Implanter le bâtiment de préférence en bordure de boisement (Figure 46) et privilégiez une installation au contact des voies existantes. Si de nouvelles voies de dessertes doivent être créées, essayer de suivre les courbes de niveau.

3.4.2. Aspect extérieur

Le paysage est également caractérisé par le bâti qui le compose. Ainsi, une meilleure insertion paysagère peut passer par une reprise de motifs architecturaux, formes, volumes, matériaux, couleurs, des constructions alentours, si celles-ci respectent l'identité locale. Le choix de matériaux locaux est préconisé. Le PLU régleme nte l'aspect extérieur des bâtiments. S'il existe, il est donc à consulter.

L'utilisation de teintes neutres (gris, marrons), en évitant les couleurs trop claires est à privilégier, pour éviter un effet « signal » indésiré. Dans le territoire, l'utilisation de bois, si possible local, est à privilégier, seul ou mixé (bardage mixte bois/métallique, mixte bardage/enduit).

Dans le département, un gros travail a notamment été fait par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP, aujourd'hui UDAP) en 2005 sur la rénovation des cabanes d'alpage (Figure 48) (CADART et GIORGIS 2005)



Figure 48 - Cabanes d'alpage, Cirque du Morgon (05)
Source : Claire MASQUELIER, 2017

3.4.3. Gestion des abords

Le rangement et l'aménagement des abords, qui est souvent un gros point noir (Figure 49 et Figure 50). Pourtant, la construction de hangars de stockage devrait permettre un meilleur rangement...



Figure 49 - Abords d'exploitation, Puy Saint Eusèbe (05) -
Source : Claire MASQUELIER, 2017



Figure 50 - Abords de bâtiment, Vitrolles (05)
Source : Claire MASQUELIER, 2017

« Il y a des endroits qui sont négligés. Dans des endroits magnifiques, on trouve des vieilles fermes qui pourraient être jolies mais on a envie de leur dire : enlevez-moi toutes ces vieilles machines, ces tas de ferrailles,... » (témoignage *in* Hautes-Alpes le département)

Il est d'autant plus essentiel pour l'agriculteur de soigner ses abords de ferme, lorsque de l'accueil est proposé. En effet, bien que l'image de l'exploitation n'influence pas toujours la consommation (Figure 51), elle l'influence en cas d'accueil à la ferme. Au-delà de l'aspect visuel, il y a l'accès. Si l'accès est difficilement carrossable, cela n'incite pas les visiteurs à se rendre sur place.

Notons qu'un bâtiment déjà existant, peut également être valorisé en réfléchissant à l'aménagement de ses abords, à des plantations... On va pouvoir, grâce à la végétation adoucir l'impact visuel du bâtiment ou marquer sa présence, relier les bâtiments entre eux en continuant la trame végétale.

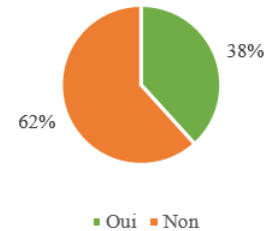


Figure 51 - Réponses à la question 21 « L'image de l'exploitation/des bâtiments influence-t-elle votre consommation ? »

Source : Claire MASQUELIER

3.4.4. Conclusion sur la prise en compte du paysage dans les projets

Globalement, le paysage est de plus en plus pris en compte dans les projets de bâtiments agricoles, mais pas de la même manière dans tous les départements. Cela varie en particulier en fonction de ce qui est mis en place localement, par la région, le département, la Chambre d'agriculture, le CAUE s'il existe, les Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, par exemple. Cela dépend également de convictions personnelles de l'agriculteur. La plupart des agriculteurs que j'ai rencontrés dans le département me disaient être sensibles au paysage, qui est pour eux une force du territoire et une des raisons pour lesquels certains d'entre eux se sont installés dans le département. Néanmoins, la moitié m'a dit avoir pris en compte le paysage dès le début du projet, tandis que l'autre moitié s'en est plutôt préoccupée à la fin, ne voyant pas l'insertion paysagère comme un aspect essentiel du projet.

Dans certains départements ou régions, comme dans le Jura, une surprime du Conseil Départemental sur les aides du PCAE (mesure 4.1.A du PDR aide à la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments d'élevage) est accordée si l'agriculteur rencontre le CAUE, qui va donner des préconisations pour le projet, et que ces préconisations sont respectées. Ce type d'aide, incite ainsi les agriculteurs à intégrer les dimensions architecturale et paysagère à leurs projets. Cependant, toutes les régions ou départements n'ont pas les moyens de recourir à ce genre de méthode ou ne choisissent pas d'investir dans ce type de projets.

3.4. Conclusion de la partie

On se rend compte à travers cette analyse de la complexité des bâtiments agricoles qui « érigés à la faveur d'une agriculture qui se veut désormais plus efficace et plus propre, constituent une réponse à des enjeux agricoles et des préoccupations sociales croissantes. Dans un contexte d'ouverture des espaces ruraux aux fonctions résidentielles et récréatives, ils soulèvent de nouvelles questions concernant l'aménagement des espaces ruraux »^[26]. Au-delà de leur fonction primaire d'outil de travail ils doivent répondre à de nombreux enjeux, aussi bien pour les agriculteurs que pour les animaux, la planète et les autres habitants (touristes ou non). En étant bien pensés, ils peuvent profiter à chacun, à différents degrés bien évidemment : à l'agriculteur, aux producteurs d'énergie et donc à chacun de nous puisque nous consommons l'énergie produite, aux locaux et touristes par la valorisation du cadre de vie, cadre de vue, aux entreprises de constructions locales si elles sont sollicitées. De même, ils permettent la valorisation du territoire, des productions locales si des matériaux locaux sont utilisés (Bois des Alpes ou HAUTES-ALPES Naturellement® par exemple), ainsi que la valorisation de l'image de l'agriculture. En partant de ce point de vue, on peut considérer que oui, les bâtiments

agricoles pourraient être considérés comme biens communs, s'ils sont vus positivement par une majorité d'entre nous. Il convient néanmoins de travailler pour que cette condition soit remplie.

« On peut construire des bâtiments agricoles de qualité, performants pour l'exploitant, tout en étant beaux à regarder, des bâtiments acceptés par la société, marqueurs d'un monde rural contemporain »^[27] (PEYZIEU 2007)

On peut conclure sur ce nuage de mots (Figure 52) qui met en avant les caractéristiques du bâtiment agricole du futur, selon les réponses au questionnaire.

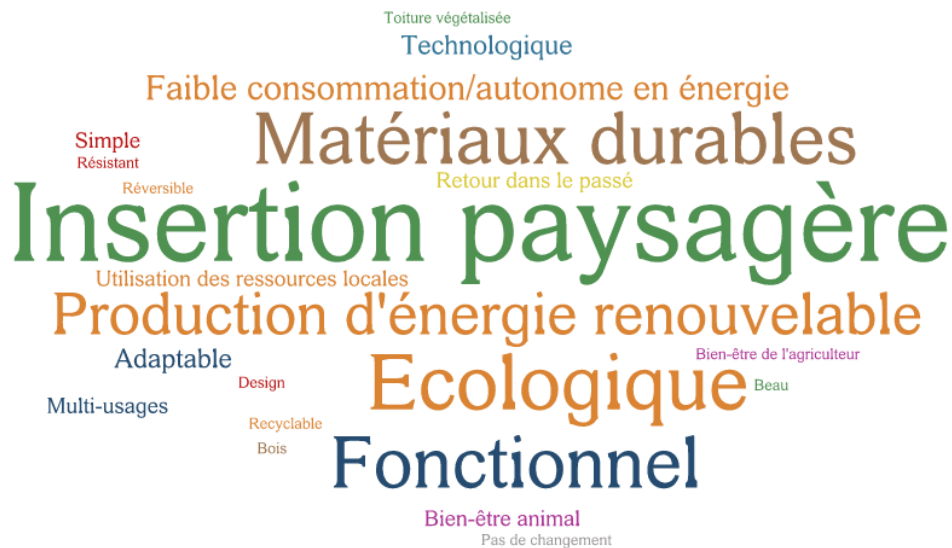


Figure 52 - Réponses à la question 20 « Qu'est-ce qui, pour vous, caractérise le bâtiment agricole du futur ? » Source : Claire MASQUELIER

4. Comment agir au niveau départemental pour que les bâtiments agricoles puissent répondre à l'ensemble de ces enjeux et devenir biens communs ?

Dans cette partie, nous verrons comment aborder ces enjeux, cette multiplicité de critères, pour aboutir à un bâtiment qui corresponde aux attentes de tous. Nous avons vu dans la partie précédente en quoi le paysage et l'architecture devaient être pensés comme des atouts dans le projet et comment améliorer la qualité architecturale et paysagère à l'échelle du projet. Nous allons maintenant voir comment agir au niveau départemental, tout en prenant en compte l'ensemble des autres enjeux auxquels doivent répondre les bâtiments.

4.1. Identifier les types d'intervention et les acteurs

Tout d'abord, il semble essentiel, pour tout projet, d'en identifier les étapes et les acteurs potentiels, et de prendre conscience des outils, modes d'action. Sur cette thématique des bâtiments agricoles dans le paysage, les interventions sont multiples, à différents niveaux.

Partons du très amont (documents d'urbanisme) vers l'aval (réalisation du bâtiment) (Figure 53).

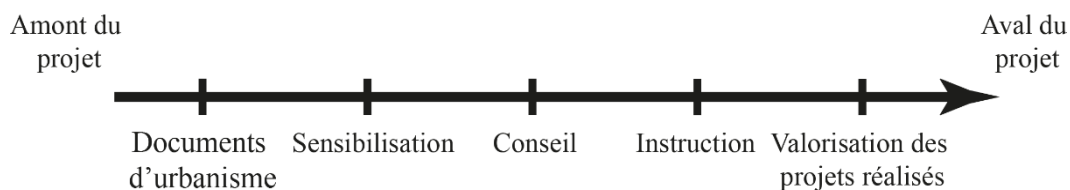


Figure 53 - Actions possibles à différents niveaux - Source : Claire MASQUELIER

4.1.1. Documents d'urbanismes

Les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme (PLU), carte communale ou Règlement National d'Urbanisme (RNU) selon la situation de la commune) sont des outils très importants qui peuvent jouer un rôle essentiel sur la question des bâtiments agricoles. Ils vont entre autres définir les secteurs constructibles et les secteurs inconstructibles. Le PLU, plus précis, délimite les zones agricoles (zones A). Les constructions sont par définition interdites en zone Agricole (PLU), en zone Non Constructible (carte communale) ou en dehors des Parties Actuellement Urbanisées (RNU). Les agriculteurs peuvent néanmoins y construire des bâtiments s'ils en justifient la nécessité agricole (bâtiment d'exploitation ou habitation, pour les agriculteurs et éventuellement salariés). Il est possible à travers les PLUs de définir un sous-zonage dans ces zones agricoles. Ce sous-zonage permet d'identifier des espaces agricoles identitaires et paysagers totalement inconstructibles dans ces zones A. Ce type de pratique n'est pas au goût de tous... Selon la Chambre d'agriculture 05 ce serait un frein au développement agricole du territoire, alors que pour d'autres, tels que le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérences Territoriale (SCoT) de l'Aire Gapençaise, ce sous-zonage est un outil indispensable à la préservation des paysages. D'ailleurs, il est prévu à travers le Plan Paysage porté par le Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise d'identifier ce type de zones. La directrice du Syndicat Mixte insiste néanmoins sur le fait qu'il est indispensable de mettre autour de la table différents acteurs (syndicats agricoles, SAFER, Chambre d'agriculture, porteur des SCoTs, Terre se Liens, élus,...) afin que la définition de ces zones inconstructibles se fasse d'un commun accord.

A priori, quel que soit le paysage, on devrait pouvoir y construire un bâtiment, qui bien pensé, s'intégrera. Or, si la réflexion n'est pas poussée en ce sens, on risque de dégrader un paysage de grande qualité. Ce sous-zonage est donc une manière de limiter les dégâts, en empêchant tout projet...

Au-delà du zonage, il est possible dans les PLU de réglementer l'aspect extérieur des bâtiments (formes, couleurs, hauteurs, mais en aucun cas les matériaux). Bien que parfois prises comme de réelles contraintes, ces règles permettent de maintenir ou donner une homogénéité aux communes et ainsi contribuer à leur identité. Cela peut parfois aller à l'encontre d'idées un peu « hors-normes », plus originales (ex : un agriculteur a eu des difficultés à faire accepter son projet de frigo en éco-construction bois-paille), mais selon mes échanges avec la DDT 05, il est possible de déroger exceptionnellement à ces règles. Donc il vaut mieux fixer et éventuellement déroger, que ne rien fixer et avoir une hétérogénéité complète au sein de la commune.⁴

Face à cette question, les élus à la mairie sont les principaux acteurs puisqu'ils définissent les zonages PLU. Néanmoins, les services de l'Etat, la Région, le Département, les organismes consulaires (dont la Chambre d'agriculture), les Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en tant que Personnes Publiques Associées (PPA) prendront également part à la réflexion.

4.1.2. Sensibilisation

La sensibilisation est un outil essentiel, dans beaucoup de domaines. Il permet de faire prendre conscience des enjeux. Le message peut parfois mettre du temps à être assimilé et approprié par la personne, mais une fois transmis, il peut resurgir à tout moment. Alors que s'il n'a jamais été évoqué, il ne surgira jamais. Un travail de sensibilisation n'est donc jamais réalisé en vain ! Il convient de sensibiliser aussi bien :

- les élus à la mairie, qui vont être amenés à définir les zonages, réglementer l'aspect extérieur des bâtiment, à travers le PLU si la démarche est en cours, ou être amenés à valider les permis de construire, s'ils ont la compétence d'instruction (ce qui est le cas dans la plupart des communes hautes-alpines)
- les conseillers, qui vont intervenir auprès des agriculteurs et doivent être conscients de l'ensemble des enjeux des bâtiments agricoles.
- les services de l'état (DDT), qui vont avoir le pouvoir de décision (instruction ou accompagnement des communes pour l'instruction, CDPENAF)
- les agriculteurs qui vont être amenés à construire des bâtiments.
- éventuellement les constructeurs, sociétés, artisans, architectes,...

La difficulté est de sensibiliser, sans risquer d'empêcher l'installation de nouveaux agriculteurs, ce qui est parfois un gros problème...

Cette sensibilisation peut être faite par les CAUE, les Parcs naturels régionaux, Parcs nationaux, la Chambre d'agriculture, entre autres, et peut prendre différentes formes : interventions, visites, publications,....

4.1.3. Conseil

Actuellement, les agriculteurs peuvent être conseillés au cours de leur projet par différentes personnes, de différentes structures. Citons par exemple :

- la Chambre d'agriculture 05 pour la technicité agricole et les financements, le montage des dossiers de demandes de subventions (compétence qu'avait jusqu'alors la DDT 05).
- Fibois 04-05 pour le choix des matériaux, du bois en particulier, et des entreprises de construction bois.

⁴ Ce qui est dit dans ce mémoire peut bien évidemment être discuté, puisqu'il s'agit à la fois de faits « fixés » et d'avis plus personnels.

- le CAUE 05 pour la qualité architecturale et paysagère ainsi que l'aide au montage des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme.
- la Maison Régionale de l'Élevage (MRE) PACA pour la technicité agricole en élevage, ainsi que la qualité architecturale et paysagère.
- le SyME 05 pour l'expertise photovoltaïque (faisabilité technique, rentabilité, ...)
- l'Architecte des Bâtiments de France, si le projet se trouve en espace protégé.

L'ensemble de ces conseils, expertises, est aujourd'hui gratuit, sauf l'intervention du SyME 05 si l'agriculteur décide finalement d'installer lui-même les panneaux photovoltaïques.

En étant conseillé, l'agriculteur peut enrichir son projet, l'affiner grâce aux compétences techniques des conseillers. En ayant recours à différents conseillers aux compétences diverses mais complémentaires, l'agriculteur va pouvoir aboutir à un projet prenant en compte la multitude de critères cités précédemment et qui sera optimal et optimisé. Or, comme j'ai pu le constater en échangeant avec les agriculteurs, mais également avec les différents conseillers, ce n'est pas toujours aisé, aussi bien pour les agriculteurs d'identifier quels peuvent être leurs interlocuteurs et de savoir ce qu'ils peuvent leur apporter, ni pour les conseillers de savoir ce qui est proposé aux agriculteurs par d'autres.

4.1.4. Instruction

Une fois la demande d'urbanisme déposée, elle va être instruite par la mairie ou la DDT. Dans certaines situations, en particulier pour les bâtiments à toiture photovoltaïque, qui constituent des sujets sensibles dans le département, le dossier est soumis à la CDPENAF pour validation ou non de la nécessité agricole. A l'issue de l'instruction ou du passage en CDPENAF, le dossier peut être validé et la demande accordée, ou alors des pièces complémentaires voire des modifications peuvent être demandées. Il n'est pas rare que des projets soient refusés pour des problèmes d'insertion paysagère. Les projets doivent donc être modifiés. Nous avons eu un cas au CAUE cette année. Un permis a été refusé, l'agriculteur a donc fait appel aux architectes conseillers du CAUE pour que des préconisations permettant l'acceptation du projet soient données. Il a donc été demandé de changer la couleur des façades, de changer en partie les matériaux, de modifier l'organisation des installations entre-elles, et de repenser l'aménagement des abords.

On voit donc que cette étape d'instruction peut permettre de limiter l'émergence de projets non-qualitatifs sur les plans paysager et architectural. Il peut alors être intéressant de sensibiliser les services instructeurs aux problématiques décrites précédemment.

Néanmoins, cet exemple montre bien que dans ce cas, l'agriculteur ne peut que prendre le paysage comme une contrainte puisque c'est ce qui a conduit au refus de son permis et retarde donc la réalisation de son projet. Cela met en avant l'importance de penser à l'ensemble des aspects dès le début du projet, pour éviter le plus possible d'avoir recours au refus de dossiers, mais également pour que cette prise en compte du paysage profite pleinement au projet.

Tout cela montre qu'il y a de nombreuses manières d'agir au niveau territorial pour améliorer la qualité architecturale et paysagère des bâtiments agricoles. Cela met également en avant la nécessité d'agir le plus en amont possible, afin de limiter la frustration.

4.1.5. Valorisation des projets réalisés

Une fois les bâtiments construits, il peut être valorisant pour les agriculteurs de mettre en avant leurs projets de qualité. Cela peut également permettre à d'autres personnes, aussi bien agriculteurs que conseillers, architectes, de s'inspirer et pourquoi pas même donner envie à ces

derniers de creuser la thématique, eux qui peuvent être amenés à travailler sur des projets de bâtiments agricoles.

Par exemple, le CAUE co-organise avec le Conseil départemental des Hautes-Alpes dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCET) depuis 2 ans maintenant, le Grand Prix de la Construction Durable (en 2016 : grand Prix départemental de l'Urbanisme, de l'aménagement et de la construction durable). Les agriculteurs sont invités à participer à ce grand prix en soumettant leur bâtiment au jury. Cette année, il y a eu 8 participants pour la catégorie bâtiments agricoles. Ce type d'événement qui rassemble de nombreux acteurs du territoire, architectes, entreprises de constructions, élus, Fibois, Chambre d'agriculture,... permet, en intégrant les bâtiments agricoles, de leur redonner de l'importance, de montrer qu'il y a des enjeux, tout comme dans un bâtiment tertiaire, de l'habitat collectif ou une maison individuelle par exemple, de les valoriser aux yeux de tous.

Dans le cadre de ce PCET également, un référentiel en ligne (sur le site : energie-climat.hautes-alpes.fr) a été mis en place par le Conseil départemental. Il présente entre autres des bâtiments agricoles intéressants voire innovants au niveau de la gestion de l'énergie et des ressources. A ce jour, 5 fermes sont présentées. Ce référentiel ne met néanmoins pas en avant la qualité architecturale et paysagère dans les projets.

Une fois que l'on a identifié les moyens d'actions, ainsi que les acteurs, on peut réfléchir à une méthode globale d'action, grâce à cette vision d'ensemble. Notons qu'il arrive que certains acteurs soient oubliés à cette étape. En effet, les structures sont tellement nombreuses, qu'il n'est pas toujours évident d'identifier ou réussir à entrer en contact avec chacune d'entre elles. Il est néanmoins toujours possible de raccrocher les wagons plus tard. Le tout est d'enclencher une dynamique et petit à petit réussir à faire graviter un maximum d'acteurs autour d'objectifs communs.

4.2. Un projet, toute une démarche

Nous l'avons vu en troisième partie, les bâtiments agricoles représentent un investissement important de la part des agriculteurs et les enjeux sont énormes. Il semble par conséquent évident qu'un bâtiment est un réel projet et doit être pensé de la sorte. Pour ce projet, l'agriculteur est vivement invité à suivre différentes étapes (Figure 54) et à s'entourer de personnes aux compétences diverses et complémentaires (agriculture, architecture, paysage, énergie,...) qui vont pouvoir l'aider à construire un projet répondant au mieux à ses attentes et à celles de la société.

Jean-Yves LANGLOIS faisait remarquer que « Nombre d'agriculteurs ne savent pas préciser ce qu'ils veulent construire et ils ont peu ou n'ont pas de références de bâtiments sur lesquels s'appuyer »^[25] ce qui vient conforter l'intérêt de se faire accompagner. Bien entouré, l'agriculteur va pouvoir étape par étape faire mûrir son projet, pour aboutir à la construction d'un bâtiment ou d'une installation répondant à l'ensemble des enjeux pré-établis.



Figure 54 - Etapes de la démarche de projet "Bâtiment et installation agricole"
Source : Claire MASQUELIER

4.2.1. Diagnostic et analyse

Durant cette première phase, l'agriculteur est invité à réfléchir, avec les futurs usagers du bâtiments, aux besoins agricoles liés à son activité (quel type de bâtiment, pour faire quoi, circulation, aménagements à intégrer, normes,...). Il va pouvoir se faire accompagner par un conseiller de la Chambre d'agriculture. En fonction de la filière et de l'usage du bâtiment, les points d'attention seront différents. L'agriculteur peut, en échangeant avec d'autres agriculteurs, mieux cerner les enjeux du bâtiment, identifier des solutions de réponses.

C'est également à cette étape que l'agriculteur va devoir analyser le site :

- Réglementation/urbanisme
- Contraintes naturelles
- Paysage bâti et naturel
- Ressources locales
- Raccordement aux réseaux
- Accès aux bâtiment,...

Pour l'analyse du site, l'agriculteur peut faire appel au CAUE ou à la MRE (pour un bâtiment d'élevage)

Cette première étape permet de mettre en avant les contraintes liées à l'activité agricole, ainsi que les atouts/faiblesses du site, de définir un programme.

4.2.2. Faisabilité du projet

Une fois le diagnostic réalisé, l'agriculteur va pouvoir réfléchir à plusieurs scénarios (organisation interne, volume, aménagement des abords, matériaux, aspect extérieur, éventuelle production d'énergie...). Il est essentiel de réfléchir en volume et non en plan. Il va également pouvoir se renseigner sur les financements possibles et définir un budget moyen. A cette étape, il peut être judicieux de faire appel à un architecte libéral.

Dans certains cas, l'agriculteur a obligation d'avoir recours à un architecte pour son projet. En effet, s'il s'agit d'une personne morale, quelle que soit la surface bâtie, le recours à un architecte est obligatoire. Dans le cas d'une personne physique, le seuil est de 800m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Dans le cas d'une serre, le seuil est de 2000m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, pour une hauteur de pied droit supérieure à 4m. Parfois, l'agriculteur fait appel à l'architecte seulement pour la signature du projet, ce qui est bien dommage puisqu'il ne profite alors pas de ses compétences. Une des raisons est que pour la plupart des agriculteurs, faire appel à un architecte est synonyme de dépenser une somme d'argent importante, et qui plus est pour quelqu'un qui est complètement extérieur au monde agricole, avec un regard décalé sur le projet. Concernant cette dernière déclaration, il est vrai que l'ensemble des architectes n'est pas forcément orienté sur les bâtiments agricoles, mais certains ont développé cette compétence par l'expérience. Il serait intéressant de sensibiliser les autres à cet « univers » et pourquoi pas leur ouvrir des portes. En ce qui concerne le prix, il est bien plus avantageux pour l'agriculteur d'avoir recours à l'architecte pour l'ensemble de la conception que de le payer seulement pour une signature... (LIONS, et al. 2017)

4.2.3. Conception du projet et dépôt des dossiers

A partir des différents scénarios, un projet plus précis va pouvoir être défini, des plans réalisés, ainsi qu'une estimation réaliste des travaux. Le projet va pouvoir être argumenté auprès des financeurs. Le dossiers (demande d'autorisation d'urbanisme et demandes de subventions) vont pouvoir être déposés. Un planning prévisionnel pourra être établi.

4.2.4. Réalisation du bâtiment

Une fois le bâtiment conçu, il va falloir le réaliser : présenter le projet aux entreprises, puis choisir la ou les entreprises. Suivre le chantier, puis réceptionner les travaux. Respecter la réglementation au début du chantier (déclaration d'ouverture de chantier, affichages obligatoires), puis à la fin (déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux)

Durant l'ensemble de la démarche, un bon accompagnement semble indispensable afin de concevoir un bâtiment sur-mesure, réellement adapté aux besoins de l'agriculteur et au site.

Cette méthode a été établie par le CAUE et la Chambre d'agriculture 05 dans l'objectif de la soumettre très prochainement aux agriculteurs pour les aider dans leurs démarches.

4.3. Travailler ensemble, se connaître

Il est essentiel pour ce projet complexe, de « [mettre] en dialogue autour de l'éleveur [et autres agriculteurs] techniciens, architectes mais aussi paysagistes, en donnant les moyens d'un langage commun. Le but est ainsi de pouvoir exprimer pleinement un projet agricole de qualité participatif d'une campagne contemporaine partagée. » (BLANCHIN, JANIN et JANIN 2010)

Jusqu'à peu, il n'y avait pas vraiment dans le département des Hautes-Alpes de réel dialogue entre les différents techniciens et conseillers autour de la thématique « bâtiments agricoles », mais ce dialogue est aujourd'hui en cours et ne demande qu'à se consolider.

Une fois que le dialogue existe, il est plus aisé de proposer aux agriculteurs d'entrer dans la démarche de projet de conception de bâtiment agricole, en étant accompagnés. C'est selon moi une condition indispensable au bon fonctionnement de la démarche.

Travailler ensemble signifie d'abord se connaître, ce qui peut permettre d'échanger sur les différents projets. Comme le faisaient remarquer les agriculteurs, il arrive que les conseils se contredisent. S'il y a un suivi, que les uns les autres savent qui est intervenu, quand, et ce qui a été fait, ils peuvent plus facilement discuter pour donner à l'agriculteur des conseils cohérents entre eux. Si l'on pousse la réflexion, on peut même imaginer des rendez-vous communs. Ainsi les échanges se font en direct, avec croisement des regards et des compétences.

4.4. Aller sur site

Un agriculteur m'a dit avec désolation : « L'avenir de nos exploitations dépend de bureaucrates qui prennent des décisions, depuis leur bureau, sans jamais venir sur le terrain... ».

Aller sur place est essentiel, surtout si l'on veut être en mesure de réfléchir le projet en fonction du terrain et de l'y adapter. Difficile de faire du « sur-mesure » uniquement d'après photo, carte ou plan... De plus, cela montre aux agriculteurs l'intérêt porté par l'intervenant pour leur projet. Ce travail de terrain peut sembler chronophage, mais tout comme le dialogue avec l'agriculteur et les autres conseillers, le dialogue avec le site est essentiel à une bonne compréhension et adaptation du projet.

4.5. Concevoir des outils et profiter des outils existants

Nombreux sont les départements qui ont entamé une démarche d'amélioration de la qualité architecturale et paysagère des bâtiments agricoles, notamment via les CAUE. Il existe à ce sujet de nombreuses publications, plus ou moins conséquentes, qui donnent des clés pour mieux intégrer le bâtiment. Cela va d'une simple fiche, à une brochure de presque 100 pages.

Le CAUE des Hautes-Alpes a souhaité, lui aussi créer son outil, en partenariat avec la Chambre d'agriculture 05. Celui-ci est en cours de conception. D'autres acteurs du territoire, devraient également s'associer à ce travail.

L'objectif est d'avoir un outil à la fois complet et synthétique, pédagogique, pour aider les agriculteurs à se poser les bonnes questions, leur donner quelques clés de compréhension (démarches, réglementation, ...) et les aider à identifier qui peut les accompagner dans leur démarche. Plusieurs fiches devraient donc être créées, sur différentes thématiques (démarche de projet, paysage, urbanisme, photovoltaïque, matériaux, contacts,...). Ces fiches pourront être transmises aux agriculteurs par le biais des mairies, du CAUE 05, de la Chambre d'agriculture 05, du Point Accueil Installation (PAI),... On peut parfois se demander pourquoi créer un nouvel outil lorsque qu'il y en a pléthore ailleurs. Tout d'abord, cela permet à chacun de se l'approprier, en questionnant le contenu et la forme notamment, d'où l'intérêt d'y travailler à plusieurs, mais également de l'adapter au territoire.

Il ne faut toutefois pas faire abstraction de ce qui existe ailleurs, qui reste une bonne source d'inspiration.

Par exemple, le CAUE du Loiret anime un site internet « architecturesagricultures.fr » sur lequel de nombreux exemples de bâtiments réalisés à travers la France et l'Europe sont présentés. Ils peuvent nourrir la réflexion, donner des idées. On y trouve également une bibliographie très riche sur le sujet.

Ces différents outils peuvent servir aussi bien aux agriculteurs, qu'aux conseillers.

4.6. Sensibiliser

Comme évoqué précédemment, la sensibilisation semble essentielle. Peu à peu, comme une onde qui se diffuse, les actions partant d'un point, s'étendront pour se généraliser. Il faut cependant réussir à lancer une première dynamique pour que plusieurs agriculteurs accrochent à la démarche. La sensibilisation sera plus efficace si des groupes, plutôt que des individus isolés, sont touchés. « Il est toujours difficile, dans un village français, à un paysan de suivre seul le progrès. Pour s'étendre rapidement, la modernisation de l'agriculture doit donc être un mouvement collectif. Il convient de toucher des groupes et non des individus. Combien de fermes-pilotes et d'agriculteurs « évolués » sont restés sans influence sur leurs voisins qui les regardaient avec ironie et méfiance ? »^[28]

On peut alors se demander, comment sensibiliser ? Cela dépend, bien évidemment, de qui on sensibilise. La méthode de sensibilisation, se doit d'être adaptée au public.

J'évoquerais ici les pistes d'actions de sensibilisation imaginées aujourd'hui par le CAUE des Hautes-Alpes, acteur principal en ce qui concerne la qualité architecturale et paysagère des bâtiments agricoles dans le département.

4.6.1. Diffusion des fiches

J'évoquais précédemment les fiches conseils. Celles-ci font pleinement partie d'une démarche de sensibilisation. Une bonne diffusion de celles-ci, semble indispensable ! Les agriculteurs, au moment de s'installer, passent inévitablement en mairie. Ainsi, si les mairies sont sensibilisées à ces fiches, à leur intérêt et arrivent à se les approprier, elles seront plus à même de les diffuser correctement aux agriculteurs. Il y aura donc un travail d'information et de sensibilisation à faire auprès des élus.

Ces fiches, seront également, diffusées par les organismes qui auront participé à leur élaboration, les personnes en contact direct avec les agriculteurs (conseillers, techniciens), les organismes ressources (Chambre d'agriculture, PAI, CAUE,...). Il est également prévu de diffuser ses fiches en accès libre sur internet.

4.6.2. Intervention dans des organismes de formations

Plus la sensibilisation est faite tôt, plus elle a de chances de porter ses fruits. Ainsi, en intervenant directement auprès des futurs agriculteurs, on les fait prendre conscience au plus tôt de ce à quoi il faut réfléchir lors de la conception d'un bâtiment, en abordant aussi bien ce qui peut sembler évident (fonctionnalité), que ce qui risque de moins l'être (paysage). Dans les Hautes-Alpes, l'ADFPA organise différents types de formations agricoles, aussi bien pour les futurs agriculteurs (formations sur plusieurs mois (BPREA), 21 de stage du PPP) que pour les agriculteurs déjà en activité (formation de 3-4 jours). Ces formations intègrent la question des bâtiments agricoles, de manière plus ou moins poussée. Actuellement, Fibois 04-05 intervient au cours de ces formations, sur le matériau bois (théorie et visite de bâtiment). Le CAUE 05 est invité à s'associer dans le futur à ces 3 types de formations. Il peut être intéressant de coupler les interventions de différentes structures (ici Fibois 04-05 et le CAUE 05), plutôt qu'intervenir séparément. Ainsi, les regards sont croisés et l'interconnexion entre les différents enjeux peut être démontrée. Il pourra être intéressant à l'avenir d'intervenir dans les lycées agricoles.

4.6.3. Visites

Les visites, indépendamment des formations, sont également un moyen d'intervention. Différents types de visites sont envisagées :

- Des visites à destination des agriculteurs
- Des visites à destination des conseillers, architectes, administrations

Durant ces visites, l'intérêt serait de faire intervenir différents experts (agriculteur, paysagiste, architecte, artisan, énergéticien, ...), pour que la diversité des enjeux soit présentée et qu'ils puissent être mis en relation. De même, cela permet aux uns et aux autres de bien cerner le rôle de chacun, ce qu'il peut apporter au projet.

Les visites pour les agriculteurs peuvent leur donner de nouvelles idées, leur montrer les intérêts de tel ou tel aménagement, matériau, pratique, etc. Un dialogue d'agriculteur à agriculteur est indispensable. La difficulté est de trouver le moment opportun pour faire la visite, pour que les agriculteurs soient disponibles, mais également de communiquer et mettre en avant l'intérêt pour leur donner envie de participer.

Les visites pour les personnes extérieures vont permettre en les rapprochant du terrain de les sensibiliser au monde agricole, à ses contraintes. Ainsi, elles seront plus à même de comprendre les problématiques des agriculteurs, d'ouvrir le dialogue et de se faire « accepter » par les agriculteurs. De plus, ces visites peuvent favoriser le dialogue entre les différentes personnes présentes.

Fibois 04-05 a déjà organisé ce type de visite en 2016 et 2017.

4.7. Conclusion de partie

Nous avons pu aborder ici différentes manières d'agir, au niveau territorial pour que dans le futur, l'ensemble des enjeux des bâtiments agricoles puissent être abordés, et non pas indépendamment les uns des autres, mais ensemble, pour une amélioration, sur tous les points des bâtiments agricoles, patrimoine de demain. Ce sont des pistes de travail, qui peuvent être

amenées à évoluer, être adaptées au fil du temps, des expériences. Le principal est de réussir à lancer une première dynamique, qui, si elle est bien menée et régulièrement questionnée, ne devrait s'épuiser.

Conclusion

Nous avons pu à travers ce mémoire appréhender les raisons pour lesquelles les bâtiments agricoles ont été amenés à se métamorphoser au cours du siècle dernier, afin de répondre à de nouveaux objectifs productifs, et ce, au détriment de la qualité architecturale et paysagère, de la noblesse des matériaux, de la durabilité...

Aujourd'hui, ils doivent répondre à de nouveaux enjeux, qui ne profitent pas seulement aux agriculteurs, mais peuvent au contraire profiter à l'ensemble de la société. Bien pensés, ils peuvent être de réels atouts pour les territoires. Cette multitude d'enjeux ressortis des échanges, lectures, questionnaires montre bien l'intérêt que chacun peut y trouver et que partant de cet état de fait, c'est un sujet sur lequel il convient de travailler ensemble, à l'échelle départementale, ou au moins territoriale, pour que l'efficacité soit réelle. Par une réflexion partagée, les bâtiments agricoles pourront devenir des biens communs, dans le territoire haut-alpin, mais dans les autres départements également.

Le paysage, par sa transversalité permet de faire le lien entre les différents acteurs et enjeux.

En répondant à la demande des agriculteurs et de la société, les bâtiments agricoles enrichiront le paysage français, tout en valorisant les productions et savoir-faire locaux, aussi bien au niveau agricole qu'artisanal ou architectural, et en participant au développement durable. Alors tous, nous serons fiers de NOS bâtiments agricoles, peut-être patrimoine de demain !

Cette étude aura permis de croiser différents regards, de comprendre différents points de vue et de trouver un équilibre, ainsi que des solutions qui permettront, je l'espère, de satisfaire à la demande de chacun.

Sur le principe, la démarche peut être reprise pour différents types de projets (pour des bâtiments industriels, commerciaux, par exemple, si l'on reste sur du bâti). En effet, elle permet avant tout de comprendre, analyser, cerner les enjeux et un territoire, puis de trouver des solutions adaptées pour répondre aux problématiques identifiées, en croisant un ensemble de données, une multitude de paramètres.

Bibliographie

- AMBROISE R., TOUBLANC M. (2015). Paysage et agriculture, pour le meilleur ! Dijon. Educagri éditions. 144 p.
- BESSON-LECRINIER S., DUCLOS J-C., FAURE A. [et al.]. (2009). Hautes-Alpes. Paris. Christine BONNETON. 320 p.
- BLANCHIN J-Y., AMBROISE R., GUILLAUMIN A. [et al.]. (2006). Paysages d'élevages, paysages d'éleveurs. Paris. Institut de l'élevage. 40 p.
- BLANCHIN J-Y., JANIN R., JANIN P. (2010) Bâtiments et paysages agricoles. Positionnement dans l'espace paysager des bâtiments agricoles. Paris. Institut de l'élevage. 172 p
- CADART O., GIORGIS S. (2005). Guide de restauration des bâtiments d'estive dans les hautes-alpes. Service départemental de l'architecture et du patrimoine des Hautes-Alpes.
- Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes (2017). Saveurs de nos terroirs. Accueil à la ferme. Edition 2017-2018. Gap. Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes. 79 p.
- DIOQUE G. (1987). Entre Chorges et Embrun : Autour du lac de Serre-Ponçon. 2ème éd. rev. et aug. Paris. Société d'études des Hautes-Alpes. 108 p.
- Hautes-Alpes le département. (s.d.) Pour une culture du paysage : points de vue sur les paysages des Hautes-Alpes par des agents du Département. 47 p.
- HERBIN C., AMBROISE R., TOUBLANC M. (2009). APPORT Agriculture et Paysage. Des outils pour des projets de développement durable des territoires. n°2 Projet d'exploitation agricole et paysage. Institut Français de la Vigne et du Vin. 27 p.
- Institut de l'Élevage, Association des Constructeurs de Bâtiments Agricoles en Bois. (2010). Bâtiments d'élevage...les solutions bois. 11 p.
- LIONS E., ALEXANDRE M., BATAILLE J-F. [et al.] (2017) Dossier. Un point sur les bâtiments d'élevage. In *Résonnances Elevage. Bulletin des filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur*. n°16. p. 4-19.
- PITTE, J-R. (2012). Histoire du paysage français. De la préhistoire à nos jours. 5ème éd. Paris. Tallandier. 444 p.

Sitographie

- [1] FLAHAULT, F. (2013). Bien commun. *in* CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.). Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation. Paris. GIS Démocratie et Participation [en ligne]. URL : <http://www.dicopart.fr/es/dico/bien-commun> (consulté le 20 Juin 2017)
- [2] GAUVRIT, L. (2012). Quelques traits marquants de l'évolution des structures agraires au XXe siècle. AGTER. Fonds documentaire et dynamique sur la gouvernance des ressources naturelles de la planète [en ligne]. URL : http://www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-132.html (consulté le 15 Juillet 2017)
- [3] MALLE, M-P (1987). Maisons du nord des Hautes-Alpes. L'habitat rural entre histoire et tradition. Terrain. n°9 [En ligne]. URL : <http://terrain.revues.org/3186> (consulté le 27 Août 2017)
- [4] CIVIDINO, H. (2013). Le hangar : de l'abri polyvalent à l'édifice spécialisé, l'avènement d'un emblème architectural de la modernisation agricole. In Situ. Revue des patrimoines [En ligne]. URL : <http://insitu.revues.org/10480> (consulté le 19 Juillet 2017).
- [5] SupAgro (s.d.). Histoire de la PAC. CAPEye. Cellule de Veille et de Prospective sur la Politique Agricole Commune [en ligne]. URL : <https://www.supagro.fr/capeye/histoire-de-la-pac> (consulté le 15 Juin 2017)
- [6] DESPEYROUX, S (1998). Construction de bâtiments agricoles : quelles qualité architecturale et paysager en regard de l'évolution de la réglementation. AFGR – Bâtiments agricoles, architecture et devenir paysager. Angers [en ligne]. URL : http://www.architecturesagricultures.fr/_pdf/contextes_et_enjeux/architecture_et_cadre_de_vie/COLLOQUEDespeyroux.pdf (consulté le 20 Juillet 2017)
- [7] MADELINE, P (2006). Les constructions agricoles dans les campagnes françaises. Héritages et dynamiques actuelles d'évolutions. Histoire & Sociétés Rurales. Vol. 26. p. 53-93 [En ligne]. URL : <http://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2006-2-page-53.htm> (consulté le 20 Juin 2017)
- [8] MOUSTIER, P (2008). Déprise agricole et mutations paysagères depuis 1850 dans le Champsaur et le Valgaudemar (Hautes-Alpes). Méditerranée. n°107 [En ligne]. URL : <https://mediterranee.revues.org/461> (consulté le 30 Juin 2017)
- [9] VEYRET-VERNER, G (1962). Le Plan d'équipement touristique des Hautes-Alpes. Revue de géographie alpine, p. 163-274 [en ligne]. URL : http://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1962_num_50_2_2024 (consulté le 4 Septembre 2017)
- [10] SMADESEP (s.d.). Avant le lac et le barrage. [en ligne]. URL : <http://www.sma seped.com/cms/index.php/le-lac-destination-nautique-2/presentation/avant-le-lac-et-le-barrage/>
- [11] INSEE (2014). Dossier complet. Département des Hautes-Alpes [en ligne]. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-05> (consulté le 10 Août 2017)

- [12] SARRAZIN, M-F (2014). Les Hautes-Alpes étudiées sous toutes les coutures: les chiffres de l'Insee. L'e-media 05. Le journal des Hautes-Alpes en direct sur internet [en ligne]. URL : <https://www.lemedia05.com/2014/12957/les-hautes-alpes-etudiees-sous-toutes-les-coutures-les-chiffres-de-linsee/> (consulté le 10 Août 2017)
- [13] Conseil départemental des Hautes-Alpes (s.d.). Chiffres clés. [en ligne]. URL : <http://www.hautes-alpes.fr/3166-chiffres-cles.htm> (consulté le 10 Août 2017)
- [14] Conseil départemental des Hautes-Alpes (s.d.). Atlas des paysages [en ligne]. URL : <http://www.paysages-hautesalpes.fr/atlas-paysager.html> (consulté le 29 Juin 2017)
- [15] Assemblée Permanente des Chambre d'agriculture (2015). Agriculture Française, Chiffres clés. Références et études économiques. Paris [en ligne]. URL : http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/pages/infos_eco/FicheAgri_Francais.pdf (consulté le 10 Août 2017)
- [16] Conseil départemental des Hautes-Alpes (2017). Dossier de presse agriculture : Les Hautes-Alpes, terres agricoles [en ligne]. URL : http://www.hautes-alpes.net/fileadmin/user_upload/DP-Agriculture-2017-BAT.pdf (consulté le 3 Août 2017)
- [17] Chambre d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur (s.d.). Chiffres clés [en ligne]. URL : <http://www.paca.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/chiffres-cles/> (consulté le 3 Août 2017)
- [18] B.T. (2016). Les chiffres inquiétants des filières agricoles. Le Dauphiné [En ligne]. URL : <http://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2016/03/06/les-chiffres-inquietants-des-filieres-agricoles> (consulté le 3 Août 2017)
- [19] MOTTE, P-Y (2014). Interview D!CIDEUR : Pierre-Yves MOTTE - président de la Chambre d'Agriculture. D!CI TV [en ligne]. URL : <https://vimeo.com/113947556> (consulté le 20 Juillet 2017)
- [20] LEVEQUE, O (2010) Dossier : Adapter les bâtiments agricoles pour demain. Agriculteurs de France, n°187. p. 12-19. In RMT [en ligne]. URL : http://www.rmt-batiments.org/IMG/pdf/SAFno187-juin2010_Dossier_Adapter-les-batiments-agricoles-pour-demain.pdf (consulté le 12 Août 2017)
- [21] Vigifermes (s.d.). Bâtiment d'élevage : des animaux propres dans une construction saine [en ligne]. URL : <http://www.vigifermes.org/Le-batiment-d-elevage> (consulté le 2 Septembre 2017)
- [22] Cereopa (s.d.). Agriculture, environnement et société. [en ligne]. URL : <http://www.cereopa.fr/expertise/agriculture-environnement-energie-ges-biodiversite> (consulté le 3 Août 2017)
- [23] Fibois 04-05 (s.d.). Fibois 04-05, l'association de la filière bois des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. [en ligne]. URL : www.fibois04-05.com (consulté le 28 Juin 2017).
- [24] ADEME (2015). Agriculture & Environnement. Maîtriser l'énergie en agriculture : un objectif économique et environnemental [en ligne]. URL :

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/2-maitriser-energie-en-agriculture-reference-ademe-8135.pdf> (consulté le 3 Août 2017)

- [25] FNSEA, Chambre d'agricultures, Jeunes Agriculteurs [et al.] (2015). Face au changement climatique : l'Agriculture de solutions. Actions des partenaires agricoles pour la Cop21 [en ligne]. URL : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/ActionsDesPartenairesAgricoles_cle01b168.pdf (consulté le 3 Août 2017)
- [26] MADELINE, P (2006). L'évolution du bâti agricole en France métropolitaine : un indice des mutations agricoles et rurales. L'information géographique. Vol.70. p. 33-49 [en ligne]. URL : <http://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2006-3-page-33.htm> (consulté 10 Août 2017)
- [27] PEYZIEU, J (2007). Les bâtiments agricoles contemporains : une difficile progression de la qualité architecturale. Maisons Paysannes de France, n°166, 4ème trimestre. p. 18-21 [en ligne]. URL : <http://maisons-paysannes.org/wp-content/uploads/2013/10/batiments-agricoles-contemporains-MPF-166.pdf> (consulté le 30 Juin 2017)
- [28] MENDRAS, 1957 *in* MADELINE, P (2006). L'évolution du bâti agricole en France métropolitaine : un indice des mutations agricoles et rurales. L'information géographique. Vol.70. p. 33-49 [en ligne]. URL : <http://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2006-3-page-33.htm> (consulté 10 Août 2017)

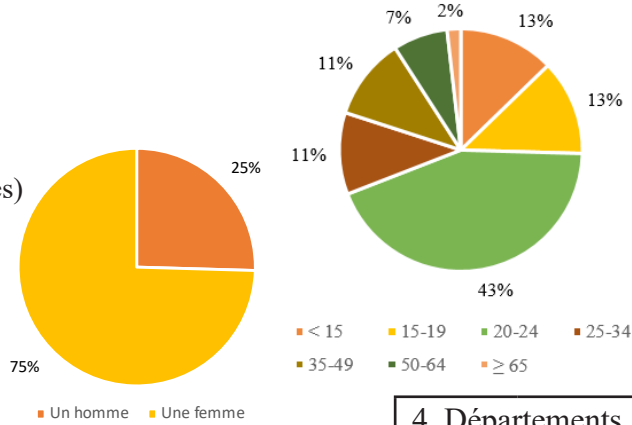
ANNEXE I - Résultats du questionnaire

NB : 2 questionnaires différentes ont-été réalisées (adultes et enfants). Les questions 10 à 13 et 15 à 21 n'ont pas été posées aux enfants.

Nombre de participants : 55

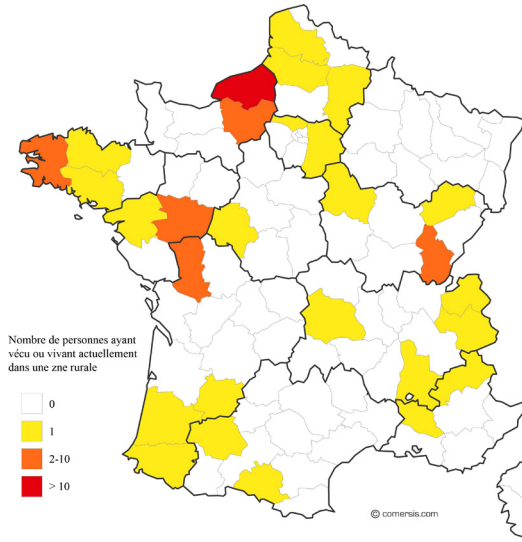
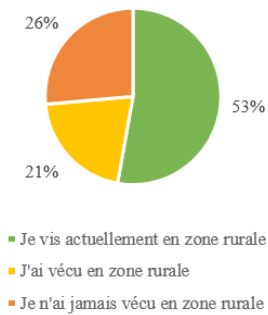
IDENTITÉ

- 1. Nationalité : 100% français (54 réponses)
- 2. Sexe (55 réponses)
- 3. Age (55 réponses)



LIEN AVEC LE MONDE RURAL

- 4. Vivez-vous ou avez-vous vécu en zone rurale ? (55 réponses)
- Où ? (39 réponses sur 40 ayant habité ou habitant en zone rurale)



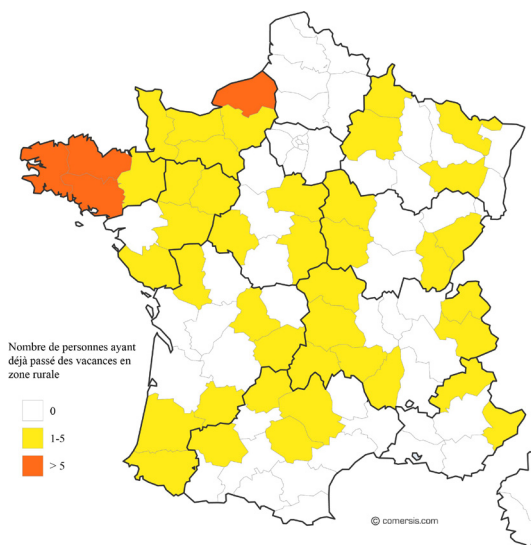
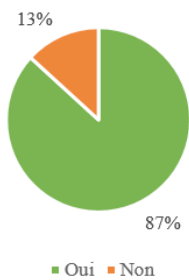
4. Départements habités

02	1
05	1
09	1
22	1
26	1
27	3
29	3
32	1
37	1
39	3
40	1
44	1
47	1
49	3
56	1
62	1
63	1
64	1
70	1
73	1
74	1
76	12
77	1
79	2
80	1
84	1
89	1
95	1

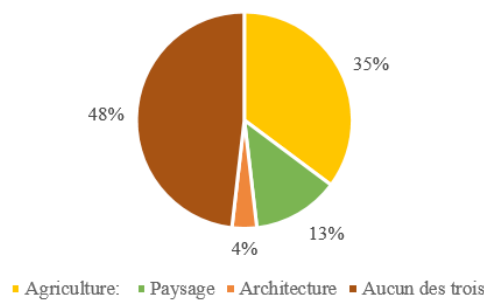
5. Départements de vacances

03	4
05	2
06	2
07	2
08	2
12	1
14	1
15	5
18	1
19	2
22	8
25	2
27	2
29	8
32	1
33	2
35	5
37	1
39	5
40	2
43	4
45	1
46	1
47	3
49	1
50	1
51	1
53	3
56	9
57	1
58	2
61	1
63	5
64	2
72	1
73	1
74	1
76	8
79	1
81	1
85	1
87	1
88	1
89	2

- 5. Vous arrive-t-il de passer vos vacances en zone rurale ? (53 réponses)
- Où ? (43 réponses sur les 46 qui ont répondu « Oui » à la question 5)



6. Travail : Exercez-vous (ou avez-vous exercé) un métier en lien avec le monde agricole, l'architecture ou le paysage ? (Ou, questionnaire enfant: Est-ce que quelqu'un de ta famille a un métier en lien avec l'agriculture, l'architecture ou le paysage) (55 réponses). Si oui, préciser (28 réponses)



Paysage

- élève ingénieure paysagiste
- architecte paysagiste
- ingénieur paysagiste
- paysagiste
- études de paysages
- paysagiste

Architecture

- entreprise de charpente
- CAUE

Agriculture

- ingénieur en horticulture
- ingénieur
- école d'agriculture
- agriculteur
- ingénieure en horticulture
- vétérinaire
- travaux agricoles
- paysan
- porcher
- travail à la ferme
- éleveuse
- ouvrier agricole
- travaux agricoles saisonniers
- ingénieur commercial de logiciels agricoles
- ingénieur en paysage
- éleveur
- ma mère tient une pension pour chevaux ainsi qu'un petit troupeau de vaches. Mon oncle travaille au conseil départemental.
- mes 2 grands-pères, ma grand-mère, mes parents et les frères de mon père
- exploitant agricole
- le frère de ma marraine a une ferme et sa fille fait naître les veaux

DÉFINITIONS

7. Pourriez-vous me définir, avec vos mots, l'agriculture ? (51 réponses)

- Ensemble des procédés permettant d'exploiter la terre afin de produire des ressources alimentaires comestibles
- Culture des sols dans le but de produire des plantes
- Cultiver des végétaux afin de nourrir les animaux et les hommes
- Nourricière, technicité, terroir, famille, nécessaire, culture
- Activité productrice de l'alimentation des humains.
- La valorisation des ressources naturelles pour nourrir et habiller les populations
- Travail de la terre pour obtenir des denrées
- La culture ou l'exploitation de la terre et l'élevage
- Travail en lien avec la terre afin de nourrir la population
- Vocation, patience, pression
- Travail de la terre pour alimenter les humains
- C'est la culture de la terre, céréales et élevages
- Vouloir cultiver la terre, produire de la nourriture à partir du végétal, une pratique qui vient de l'ancien temps et qui est aujourd'hui productif.
- Monde de la culture (céréalière et maraichère) et de l'élevage qui nous nourrissent
- L'agriculture c'est la culture de plantes (céréales etc) par l'Homme.
- Métier supposé faire vivre des paysans. Ça marche quand c'est en bio ! Sinon, ça pollue tout !
- C'est l'art de cultiver les champs et de gérer des troupeaux
- L'agriculteur est un fonctionnaire de l'Europe affecté à l'entretien des espaces verts. Plus sérieusement, l'agriculture a façonné et façonnera les paysages en fonction des contextes géographique, pédoclimatiques et économiques
- Travail de la terre

- L'agriculture est le meilleur moyen pour les humains de se nourrir proprement
- Exploitation du sol afin de produire des végétaux et animaux
- Un ensemble d'activités en lien avec la culture de la terre et l'élevage
- Production d'aliments sains dans le respect du vivant
- L'agriculture correspond à la fois à une exploitation animale et végétale, et permettant de subvenir en partie aux besoins alimentaires humains. Elle se divise en 2 modes différents: l'agriculture intensive (exploiter plus pour gagner plus), et l'agriculture extensive (plus respectueuse des sols par exemple)
- Exploitation de ressources naturelles par l'homme dans un objectif de production végétale (céréales, légumes...) et/ou animale (élevage)
- Exploitation et gestion de terres agricoles (champs cultivés ou prairies), de troupeaux d'animaux afin de produire des biens (céréales, oléo-protagineux, textile, oeufs, viande, lait).
- L'agriculture est l'art de faire fructifier par un ensemble de techniques, des plantes choisies sur une terre d'origine sauvage, tout en respectant le fait que l'on ne peut pas tout maîtriser et avons le devoir de maintenir des espaces sauvages comme habitats pour les non-humains.
- Engagement intensif à cultiver fruits, légumes, céréales, à la maison ou avec des machines.
- Exploitation de la terre pour cultiver des fruits, légumes, céréales ou en lien avec les animaux
- L'agriculture c'est quelque chose d'agricole où on s'occupe d'animaux, de prés, de forêts, et où on exploite des champs
- Utiliser la terre pour se nourrir et pour nourrir ce qui nous nourrit. Je suis intégriste écolo...
- Difficile, terre, savoir faire
- Art de subvenir aux besoins d'une population en mettant en pratique des méthodes pour cultiver la terre
- Productions végétales + animales
- Tout ce qui est en rapport avec l'élevage, la vigne, céréalier...
- Fait d'élever et/ou produire des éléments alimentaires (que ce soit pour les humains que pour les animaux)
- Ensemble de terres cultivées dans l'objectif de nourrir le bon peuple
- La culture et l'exploitation de végétaux.
- Travail de la terre, nourricière, élevage de bétail, rudesse
- C'est un domaine professionnel où les moyens techniques sont utilisés au mieux pour produire en grande quantité de la nourriture
- L'utilisation du sol et de l'environnement pour en tirer des bénéfices (alimentation, textile...) utiles à l'homme
- Champs, élevage, ce qui permet de nourrir les gens et les animaux.
- Formidable
- Végétal, animal, nourricier, structurant dans le paysage
- Le fait d'élever des animaux, de faire pousser des légumes, fruits.
- Pour moi, c'est travailler dans les champs pour récolter différentes nourritures et s'occuper des animaux (les traire, les raser, les nourrir) pour ensuite vendre soit ce que les animaux produisent, soit les animaux eux-mêmes.
- L'agriculture c'est quand on travaille dans les champs pour récolter, ramasser le blé, le maïs,...
- Cultiver les champs et s'occuper des animaux
- Pour moi c'est travailler dans la ferme et avec les animaux
- Utiliser la surface agricole afin d'élever des animaux de rapport, ou cultiver le sol pour pouvoir en sortir des produits destinés à l'alimentation ou aux besoins de l'homme
- Culture de la terre, élevage de bétail, céréales,...

8. Pourriez-vous me définir, avec vos mots, le paysage ? (54 réponses)

- Ensemble d'éléments naturels, végétaux et artificiels qui composent une zone donnée.
- Agencement des terrains et des bâtiments dans leur environnement
- Ce qui est visible à l'extérieur quand je regarde par ma fenêtre
- Plus qu'un lieu de passage, on y naît, on y grandit, on y vit. Une 'esthétique' nécessaire pour le bien-être et une cohérence pour la fonctionnalité. Lien entre les peuples
- Le territoire perçu, l'image que nous percevons de notre environnement
- L'ensemble des espaces, arbres, cours d'eau, de l'environnement visible
- Ce qui est visuel dans une région, typique d'un terroir
- Le visage du pays
- Ensemble des éléments qui constituent notre environnement
- Couleur, verdure, simplicité

- L'environnement qui nous entoure
- Portion du territoire telle que perçue par les populations
- « Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. (CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE <https://rm.coe.int/168008062a>) La notion de paysage dépend donc de l'aménagement mais aussi de comment il est perçu et approprié par les personnes. Je suis néanmoins plus intéressée par le paysage comestible. L'idée de paysage comestible est d'intégrer la dimension nourricière de la nature et de privilégier dans les aménagements urbains le choix d'espèces productives comme des arbres fruitiers ou des plantes aromatiques. (Intégrer les principes agro-écologiques dans la conception d'un parc urbain, pour une approche écosystémique de la nature en ville. Le cas du futur parc Nelson Mandela à Saint-Priest (69). Cette idée est liée à une volonté de ville résiliente, plus durable. On s'approprie le paysage car il nous est utile. Il produit de la nourriture. Cette production ne vise pas une autosuffisance alimentaire, juste transformer nos rues stériles en allées gourmandes où chaque passant peut s'arrêter et cueillir un fruit, une baie.... On pratique ce paysage également durant des ateliers ou des activités organisés sur place. Il devient un lieu de vie et de cohésion sociale. La conception d'un tel paysage doit se faire de façon réfléchie, il ne s'agit pas de réaliser des vergers à chaque coin de rues, mais de créer des espaces de végétations comestibles adaptés à la situation et à l'espace. En effet ces paysages peuvent subir de nombreux gênes liés à la pollution ou à l'utilisation du site.
- Éléments que l'on voit autour de nous en extérieur
- Le paysage est ce que l'on peut voir jusqu'à l'horizon, l'ensemble des plaines/collines/montagnes que l'on peut voir.
- Magnifique quand ce n'est pas entretenu au lamier ! Ensemble de milieux naturels formant un tout qui égaye l'horizon. En été on peut voir des vaches dans les prairies. Ça habille le paysage. On parle aussi de paysage urbain mais c'est beaucoup moins attrayant !
- Vue de l'environnement qui nous entoure
- Ce qu'on voit avec ses yeux d'adulte ou d'enfant.
- Large espace visible d'un lieu, qui après observation, permet de déduire d'un type d'habitat, d'activité économique.
- C'est ce qui nous entoure, les lieux que nous pouvons observer, un espace à la fois naturel ou envahi par l'homme
- Joli, vert, avec des champs jaunes oranges suivant les plantations
- Vision générale des lieux
- Ce que l'on peut voir autour de soi, naturel
- Caractéristiques géologiques, floristiques et faunistiques visibles
- Le paysage correspond aux aménagements qui nous entourent aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Il correspond aussi à la vue attractive que l'on a depuis un point. On l'utilise sous ce sens lorsque l'on dit : «Je regarde le paysage.»
- Ensemble des éléments visuels qui nous entourent qu'ils soient naturels (forêts, montagnes, collines, lacs...) ou non (habitation, usines...)
- C'est une représentation que l'on se fait ou que l'on perçoit directement d'un milieu naturel (montagne, plage, forêt), d'un territoire rural (avec des maisons, des champs cultivés, des bâtiments agricoles) ou d'un territoire urbanisé (avec une densité de logements plus importante, plus de commerces, etc).
- Le Paysage est ce que je peux, voir, sentir et entendre (toucher et goûter dans une moindre mesure), lorsque je fais un tour sur moi-même à l'extérieur. Ce que je vois d'une fenêtre est une portion de paysage.
- Endroit qui suscite la contemplation
- Environnement que l'on peut voir au moment présent
- Le paysage c'est le paysage d'un pays
- Ce que nous voyons autour de nous
- Champs, tôle, engins mécaniques
- Disposition des éléments naturels d'un milieu, rendu global
- Espace de vie avec ses propres caractéristiques architecturales, urbanistiques et paysagères, une histoire propre de laquelle découle une culture propre
- Ce que l'on voit
- Ce que l'on voit. il peut être laid comme une usine ou beau comme un bocage du limousin
- Un paysage est l'ensemble des composants d'un milieu défini sans prendre en considération les interactions entre les êtres et/ou objets
- L'environnement perçu par une personne.
- Panorama naturel qui s'offre à la vue
- Reposant, douceur des courbes paysagères ou tantôt la rudesse de ces monts
- C'est tout ce qui nous entoure à un endroit précis. Le paysage est selon moi indissociable du lieu où l'on est.
- Ce que l'on voit lorsque l'on regarde dehors
- C'est d'abord ce que l'on voit. Il nous renvoie une impression bonne ou mauvaise. On peut s'extasier devant un beau paysage à travers ce que l'on voit, sent, entend. On va parler de paysage de montagne, de plaine, de ville, de couleur, de lumière. Un paysage peut changer suivant l'heure, suivant l'humeur, suivant le temps, l'heure de la journée ...

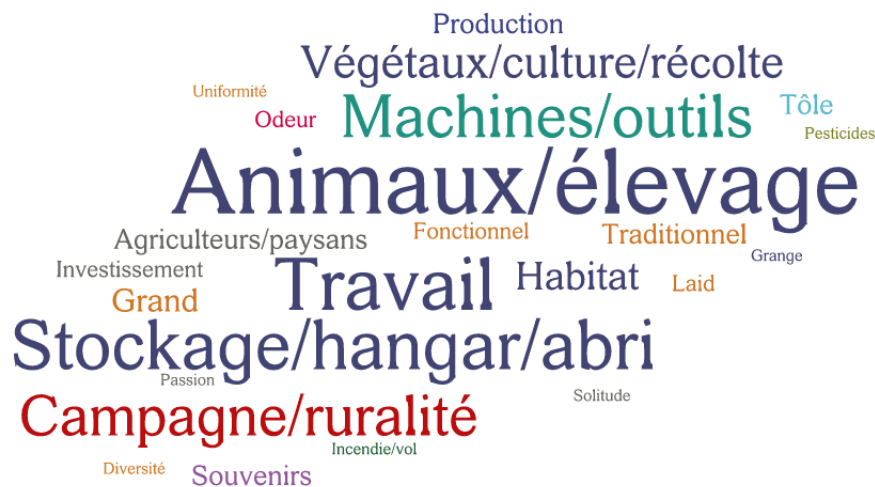
- Exceptionnelle
- Partie de territoire telle que perçue par les usagers résultant de multiples interactions
- Le paysage c'est les champs, les routes
- Pour moi le paysage est un endroit soit plein de verdure, soit de belles maisons
- Le paysage c'est ce que l'on voit
- C'est ce qu'on voit (ex: montagne, colline, plage, océan, champ)
- C'est ce qu'on voit au loin
- Pour moi c'est joli ou pollué
- Espace qui nous entoure et que l'on voit
- Grands espaces, couleurs, esthétisme, beauté, variété des végétaux

BÂTIMENTS AGRICOLES

9. Que vous évoquent les mots : bâtiment agricole, ferme ? (51 réponses)

- «ferme» m'évoque une basse-cour «bâtiment agricole» m'évoque la campagne et un hangar
- Bâtiment à usage professionnel, lieu de vie de l'agriculteur
- Incendie, stockage, vols subits
- Agriculture, outils
- Campagne, autrefois, animaux
- La campagne, la solitude, les étoiles dans le ciel la nuit
- Outil de travail, élevage, machines, animaux, cultures
- J'imagine des tracteurs et engins agricoles énormes, des silos, des hangars et granges, des sacs de graines et de pesticides.
- La ferme typique avec l'habitation, la grange, les dépendances, tout cela en matériau traditionnel. Bâtiment agricole est beaucoup moins sexy, j'y vois de suite le hangar moche en tôle.
- Hangar, corps de ferme
- Des lieux de travail, la ruralité et la vie paysanne.
- Investissement, travail, différents types de bâtiments indiquant différentes productions.
- Travail, passion, animaux, récoltes
- Beaucoup de travail
- Entrepôt, stockage, fonctionnalité, peu d'esthétique et le plus souvent peu intégré au paysage.
- Mon enfance, passage à la ferme, la traite, chez des potes, bébés vaches
- Production, famille, travail, investissements
- Bonne odeur !... Grand, champs/pâtures, tracteurs/engins agricoles,
- Un bâtiment agricole est une construction servant à l'élevage ou au stockage du matériel agricole (tracteurs, remorques...) et/ou de certaines récoltes (paille, foin, ensilage...). Une ferme est un lieu de «centralisation» d'une activité agricole. Tous 2 sont liés à la ruralité (en général)
- Bâtiment agricole : Abri pour le bétail (porcherie, élevage avicole, élevages bovin, caprin, ovin), stockage de ballots de paille ou de foin, stockage de céréales, hangar pour ranger le matériel agricole, chai pour stocker les tonneaux.
- Ferme : ensemble de bâtiments agricoles + la maison des agriculteurs.
- Dans ceux que j'ai expérimenté : Bâtiment agricoles : poussière, tôles, béton, ornières, blanc, gris, serre opaque, grands et larges. Ferme : pierre, bâtiments tordus, travaux, froid, humide, étrié.
- Local de travail
- Exploitation
- Lieu de travail agricole qui est souvent le reflet de la rentabilité et de la façon de travailler de l'entreprise .
- Des entrepôts, zones de stockage, habitation
- Lieu de vie de l'agriculteur, des animaux, lieu de stockage..
- Espaces de vie ; Caractéristiques architecturales d'un territoire ; Friches, bâtiments inexploités ; restauration de belles bâtisses (charme et authenticité de la pierre généralement)
- Grange, bâtiments en tôle
- Veau, vache, cochon. Souvenir de vacances à la ferme
- Voisins
- La culture, l'exploitation, le milieu rural
- Bâtiment agricole : bâtiment de production, uniforme. Ferme : bâtiment agricole inséré dans le territoire, plus naturel, ambiance champêtre, diversité en faune et en flore.
- Bâtiment sobre, gris. Une ferme évoque la vie.

- Le bâtiment agricole m'évoque le stockage, la protection de véhicules agricoles avec une construction plutôt métallique. La ferme se rapporte plus aux animaux. Je m'imagine difficilement une ferme sans animaux.
- Agriculture, élevage
- Milieu rural, élevage, paille
- Elevage
- Patrimoine, en transition, structurant
- Animaux
- Ça m'évoque les animaux, le travail, les tracteurs
- Animaux
- Les animaux
- Un bâtiment agricole c'est un bâtiment où on fait de l'agriculture. Une ferme c'est là où on met les animaux.
- Espace de travail de l'agriculteur, endroit où l'on élève, stocke les produits, les animaux, le matériel nécessaire ou issu de l'activité agricole
- Grands bâtiments, espaces fonctionnels, odeur de purin, véhicules agricoles, veau, lait



10. Maintenant, pouvez-vous me dire ce qu'est pour vous un bâtiment agricole ? (49 réponses)

- Un bâtiment qui est dans une ferme, utile à l'exploitation
- Structure destinée à héberger une activité agricole
- Un bâtiment qui sert dans l'activité agricole. Un lieu de stockage, un lieu pour ranger son matériel, un lieu pour élever des animaux ..
- Bâtiment à but d'élevage ou stockage de denrées agricoles. Non isolé, pas un lieu d'habitation. Les plus récentes sont énormes et inesthétiques, les plus âgées font partie du patrimoine (avec des plantations d'arbres autour etc...)
- Aujourd'hui, les bâtiments agricoles que l'on construit sont souvent faits de tôle grise ou blanche. Comme des cicatrices dans le paysage. Alors qu'il serait possible (mais plus cher) de construire des bâtiments avec des bardages de bois, plus agréables à regarder (Bien développés autour de Bruges en Belgique).
- Un outil de stockage et de production au service de l'agriculteur
- C'est un bâtiment qui permet de mettre des animaux pour les abriter, ou bien des outils utiles à l'agriculture
- Un bâtiment qui stocke du foin, des machines, qui abrite des animaux
- Un bâtiment professionnel
- Un bâtiment de stockage, une aire pour les animaux
- Bâtiment permettant de stocker du matériel, ou des produits ou encore du bétail
- C'est genre une grange, ou un endroit pour les animaux ou pour le foin ou pour le tracteur, enfin c'est assez grand
- Un bâtiment ayant une fin productive ou de stockage
- Bâtiment conçu pour être adapté aux besoins d'un agriculteur : élevage, stockage..
- C'est un hangar ou une grange, destinés aux céréales, au matériel ou même à la transformation/ au tri de la production de l'agriculteur. C'est un grand et surtout haut bâtiment.
- Stockage ou production ou transformation
- Endroit où sont stockés les tracteurs, ça peut être la grange «traditionnelle» ou sont parquées les vaches, stabulation très moche en tôle ou encore hangar ouvert à stockage de fourrage
- Bâtiment pouvant accueillir du bétail ou du stockage
- Bâtiment d'intérêt économique pour la production agricole, allant du stockage de matériels, de fourrage, de céréales, et autres produits à des bâtiments d'élevages identifiables en fonction de leurs caractéristiques extérieures

- Grand bâtiment pouvant contenir du matériel agricole, des animaux ou des récoltes.
- Maison mère pour accueillir personnel et matériaux
- Bâtiment qui permet le stockage ou l'entrepôt de machines, de récoltes. Ou bien un bâtiment d'élevage
- Endroit où l'agriculteur stocke machines, récoltes (grains/ballots), animaux d'élevage
- Un hangar, une crèche. Bâtisse à usage agricole.
- Un bâtiment agricole est un bâtiment utilisé par des agriculteurs dans le cadre de leur exploitation. Il peut servir à entreposer (ex: foin, paille, etc), à exploiter les ressources animales (ex: salle de traite, hangar à poules, etc).
- Endroit pour stocker des productions végétales, du matériel agricole ou pour élever des animaux.
- Un bâtiment agricole est un lieu de stockage : des cultures récoltées, des outils, du matériel de bricolage (il faut toujours de quoi bricoler), des matériaux pour améliorer l'exploitation (vue les sommes à engager, les améliorations sont souvent faites au fur et à mesure avec une partie de matériel de récupération à stocker en attendant de le remettre en marche ou de l'installer...). Le bâtiment agricole peut aussi servir à transformer les produits avant la commercialisation. Enfin, il peut avoir une partie aménagée en lieu de vie pour les employés.
- Il s'agit, à mon sens, d'un lieu où l'on peut stocker les récoltes et les machines.
- Endroit où l'on stocke des denrées, animaux
- Un bâtiment agricole sert à ranger les outils de la ferme
- Un bâtiment servant au travail agricole. Récent ou ancien. Stockage, abri, étable. ...etc...
- Un entrepôt pour les machines ou les récoltes
- Lieu adapté à une fonction agricole et qui permet au producteur de travailler
- Un hangar (typologie plus actuelle dans laquelle on retrouve le stockage de matières premières ou encore de l'élevage) ou bien un bâtiment plus ancien recevant aussi des activités mais qui sert généralement de lieu de vie (ferme en pierre)
- Bâtiment d'élevage ou de stockage de matériel agricole
- Bâtiments de la ferme dédiée à l'agriculture. Tout sauf l'habitation
- C'est un bâtiment de stockage (grains, bétail, etc)
- Un bâtiment utilisé à des fins professionnelles par un ou des agriculteurs (entrepôt, stock, machines, transformation,...)
- Une masse posée au milieu d'espaces champêtres, afin de transformer les matières premières, uniforme, moderne. La plupart du temps, ils paraissent vides.
- Il sert à entreposer le foin, les outils, les tracteurs et autres engins agricoles
- Le bâtiment agricole m'évoque le stockage de blé par exemple. Il se rapprocherait du mot hangar. C'est donc pour moi, une grande surface couverte.
- Un bâtiment servant au stockage des récoltes, des outils ou bien des bêtes
- Un bâtiment agricole peut avoir plusieurs fonctions : lieu où les animaux sont parqués , lieux où les engins agricoles sont garés , lieux où il y a un stockage de paille , alimentation pour animaux .
- Ferme, hangar, serre, garage, bergerie, porcherie, etc
- Un lieu pour loger des animaux, ce qui a rapport avec les légumes, les fleurs,...
- Un endroit où peut être stocké du matériel agricole
- C'est le lieu dont l'agriculteur a besoin pour son activité
- Un endroit où sont stockés des véhicules et du matériel dont a besoin l'agriculteur
- Stockage

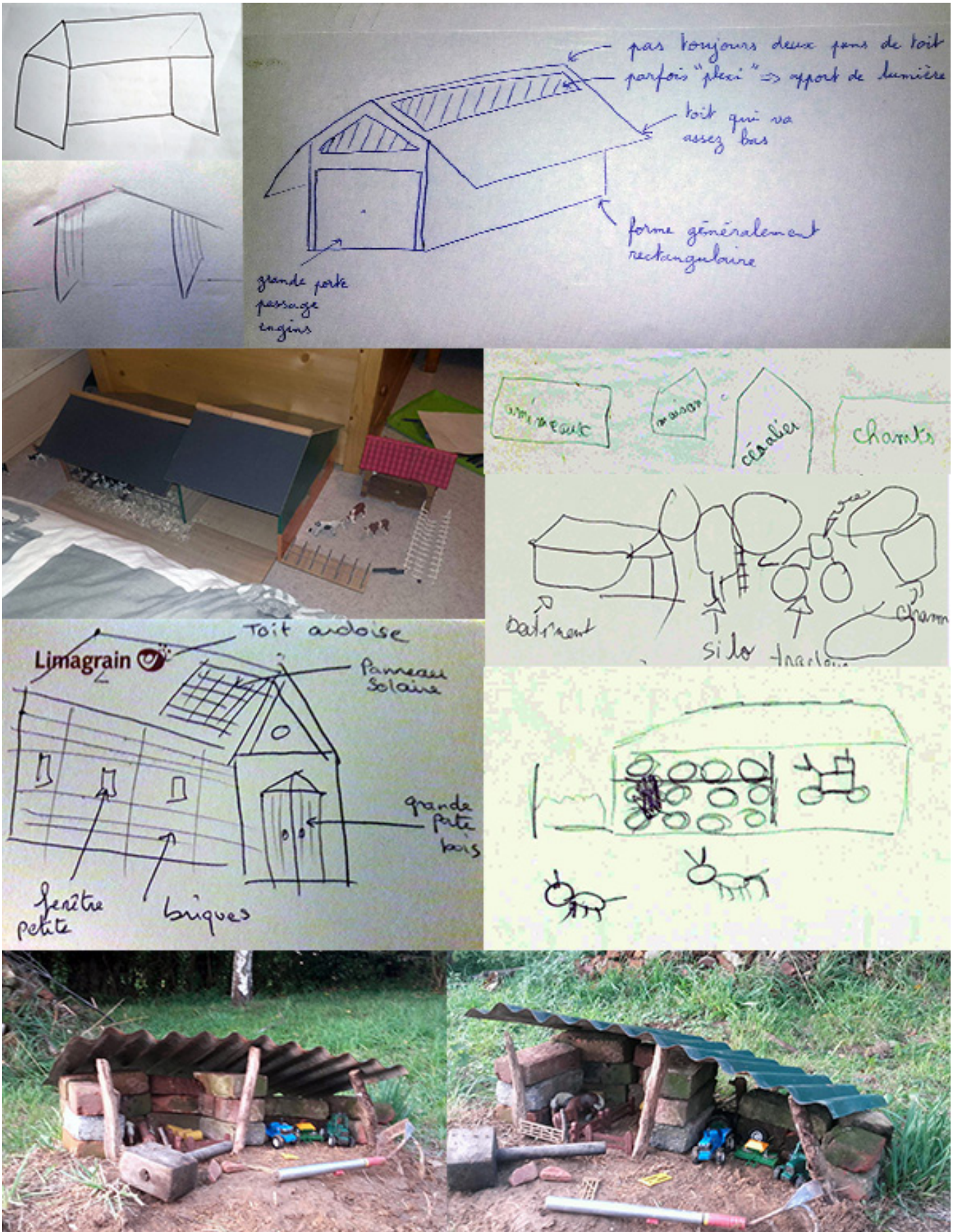


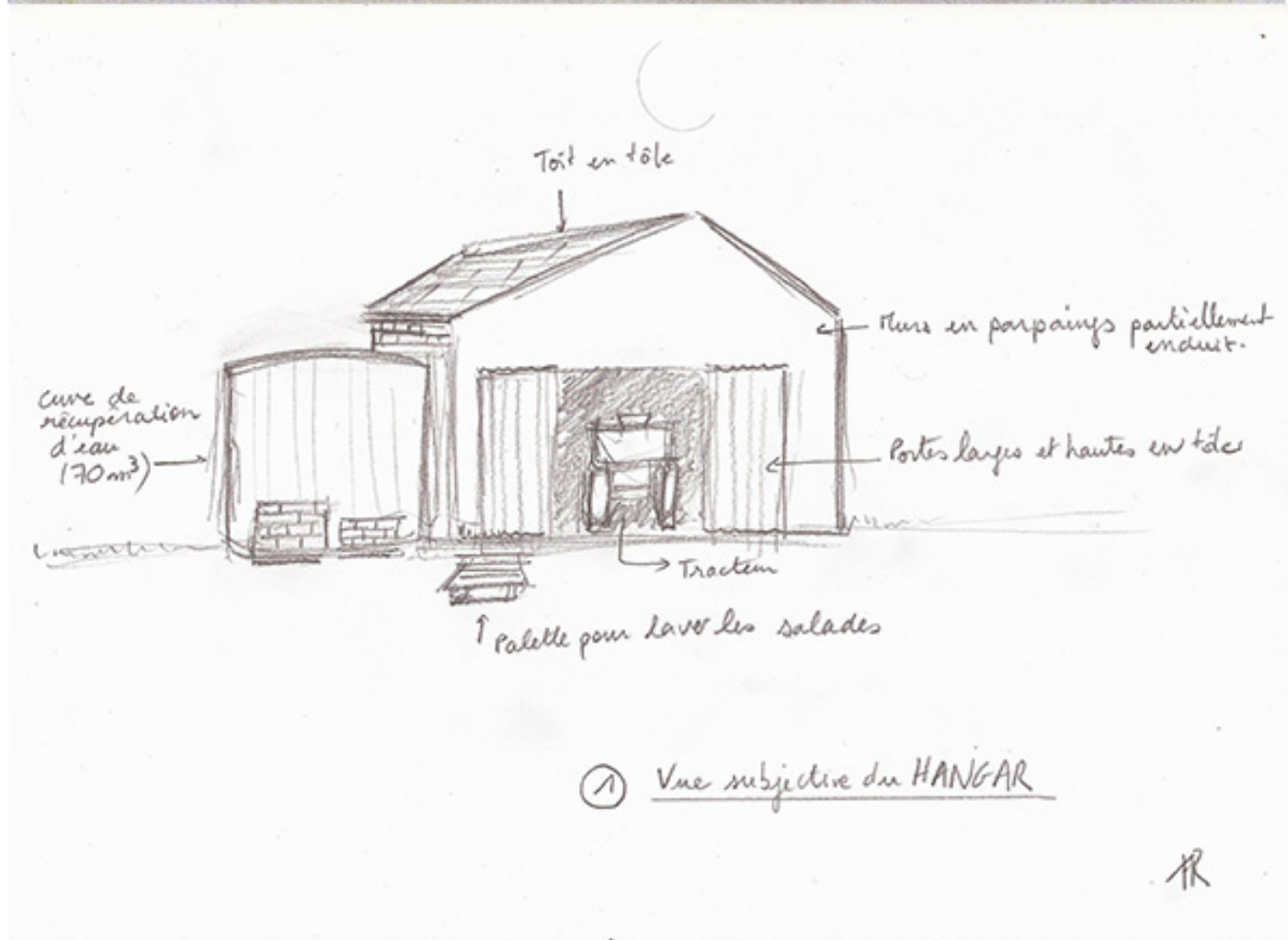
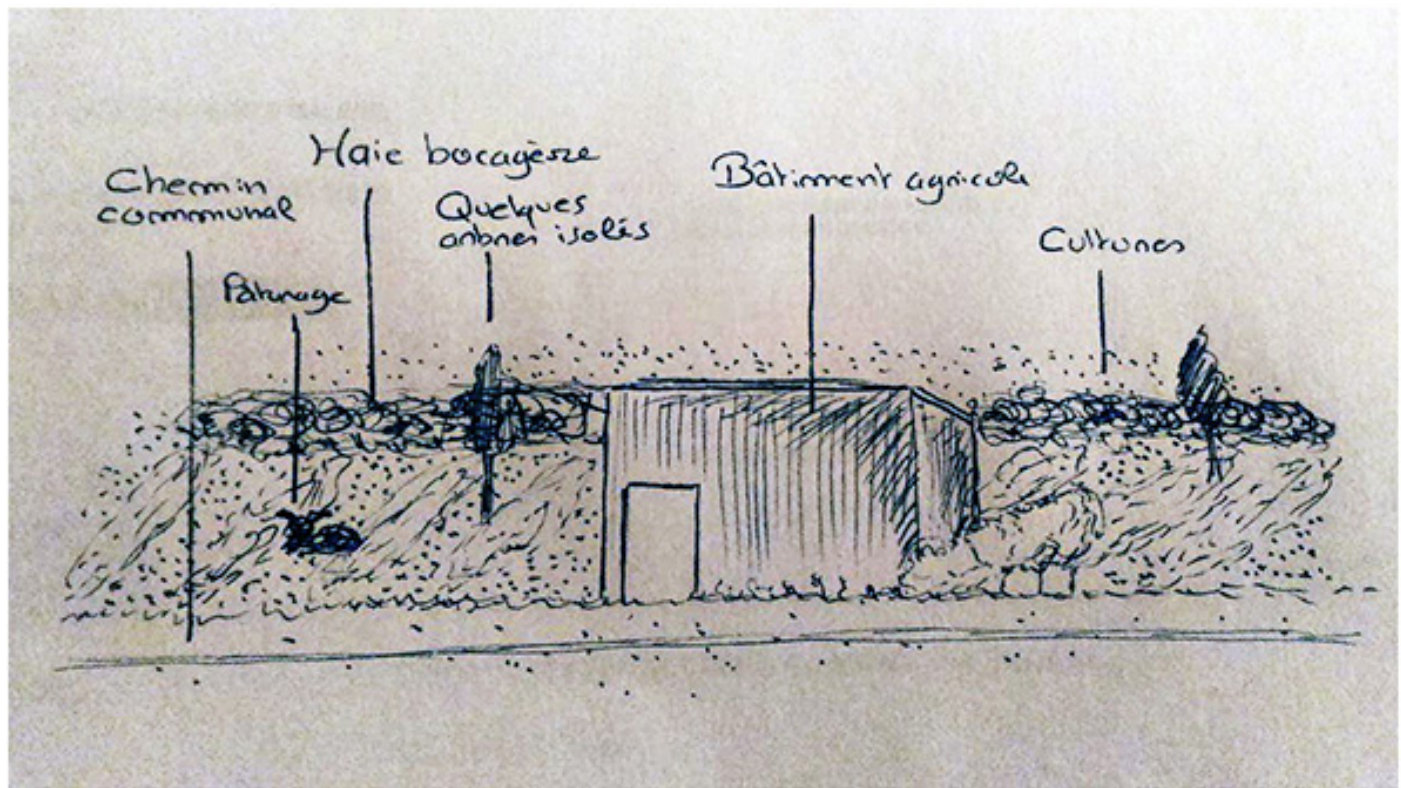
11. Quelles sont ses caractéristiques principales ? Ses fonctions ? (45 réponses)

- Fonctionnel, facile à construire, ouvert sur l'extérieur, modulable dans son utilisation
- Grande taille, doté d'équipements fonctionnels
- Grand, authentique, bois, pierre ou tôle, poutres ...
- Matériaux de construction 'bruts', blanc à gris (tôle), de plus en plus étendu ou pierre (local et historique), valorisé. On cherche à les cacher alors que l'agriculture française existe bel et bien
- Bétonné, il sent mauvais, il est indispensable au travail, a souvent des panneaux solaires sur son toit, et a coûté très cher
- En pierre ou en tôle. Grand.
- Grand, spacieux
- Pratique, répondant aux nécessités professionnelles et économiques
- Hauteur, couleur, panneaux photovoltaïques.
- Grande surface
- C'est grand, haut de plafond, un espace assez ouvert à l'intérieur avec un toit et une porte, mais pas vraiment de fenêtre, Ce n'est donc pas très lumineux
- Grand, peu esthétique, et en fer
- Taille, forme, exposition, ouvertures adaptées (luminosité, entrée des machines, des animaux, ventilation passive ou dynamique), accès à un silo et/ou stockage si besoin, évacuation des fumiers/lisiers facilités, moyen de contention/facilité de nourrissage si élevage ...=> confort des animaux et de l'éleveur
- Sa hauteur, sa surface,... sa laideur ?
- ??? En général d'être très mal intégré au paysage quand ce n'est pas un corps de ferme traditionnel
- Situé principalement en zone rurale
- Grand et pas forcément beau (même si certaines vieilles granges sont parfaites très belles)
- Sa hauteur, une structure le plus souvent métallique, ils sont souvent récents. Ils ont pour seule vocation d'être fonctionnels mais sont très laids et occupent un espace important. Leur hauteur les rend très visibles dans le paysage.
- Accessible, adapté au mode de production du paysan utilisateur
- Grand et spacieux (dépassant facilement les dimensions 25x15m), généralement composé d'une seule «pièce» (exception des bâtiments d'élevage avec salle de traite ou séparation physique des jeunes et des autres)
- Adapté au type d'élevage (par exemple pour l'élevage hors-sol ce sera un bâtiment long et avec un système pour doser la nourriture, la température, etc), Assez grand pour y garer les engins agricoles imposants (moissonneuses),
- Architecture adaptée à sa fonction (bétail, stockage...). Parfois patrimoine protégé
- La forme architecturale, les matériaux employés, la disposition des bâtis (généralement un hameau ou des bâtis avec un espace central qui se situe +/- au centre de l'espace agricole travaillé)
- Adapté aux besoins de l'agriculteur (stockage, abris des animaux, abris du matériel
- Dédié aux animaux ou stockage de nourriture pour les animaux ou matériels agricoles
- Un lieu de stockage, de protection avec plusieurs compartiments.
- Souvent de grandes surfaces mais avec une hauteur limitée. Et pas forcément très joli. Permet d'être à l'abri des intempéries.
- Protéger, stocker le matériel et les animaux, envergure importante
- L'abri, assez grand, le confort pour les animaux
- Grand, facile à nettoyer et qui répond aux normes
- Milieu rural, proximité des cultures, exploitation.
- Modernité / Uniformité / Monotonie / Tristesse
- Spacieux, abriter des intempéries
- Être facile d'usage et adapté aux besoins.
- Bâtiment d'agnelage
- Stockage
- En tôle
- Etre spacieux, fonctionnel
- Protéger des intempéries
- Beau, grand, bien fait à l'intérieur
- Grands bâtiments
- Grand, résistant, pratique
- Ventilé et sec pour le stockage de céréales
- Grandes ouvertures d'accès. Pas ou peu de fenêtres.



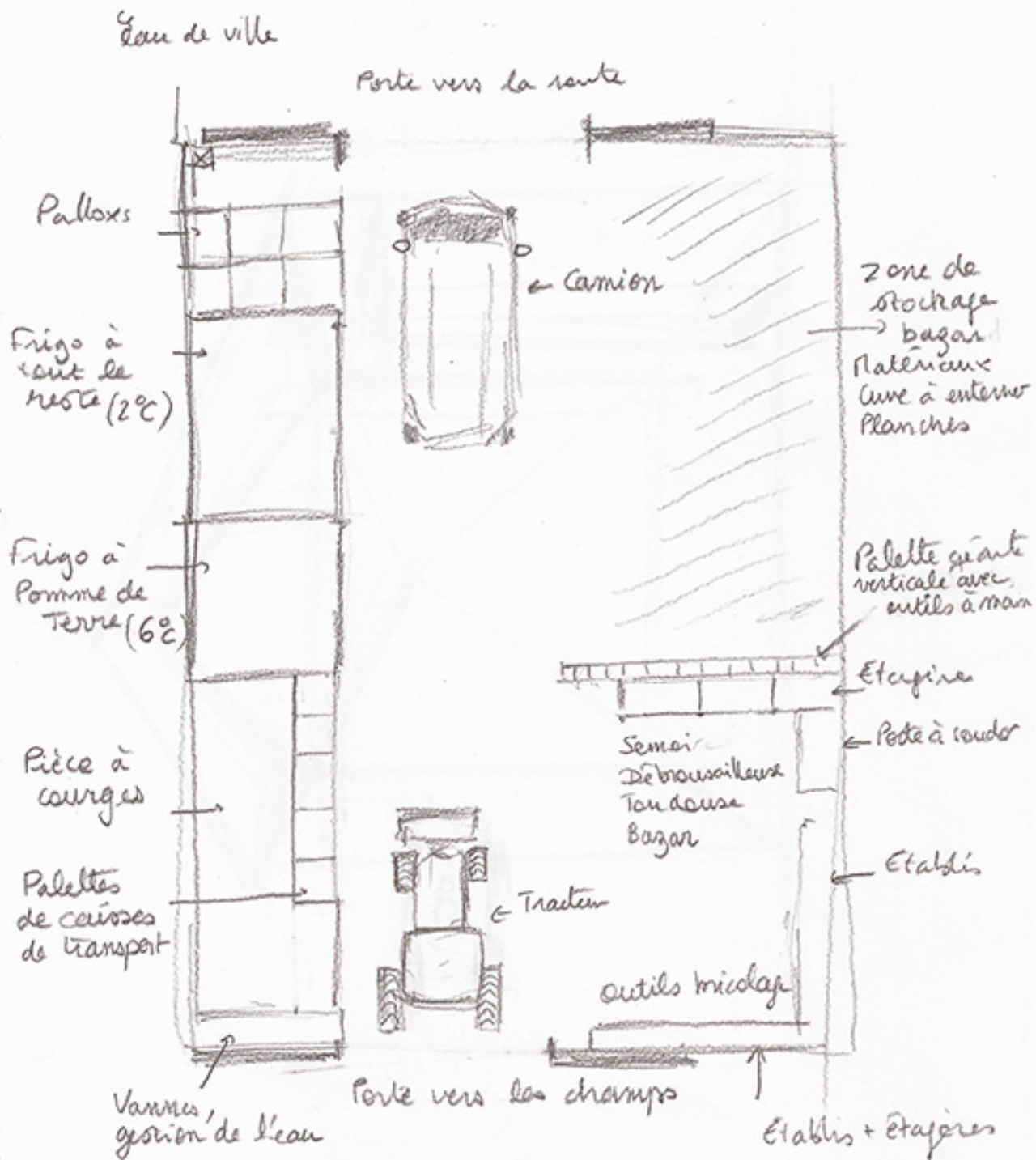
12. Pouvez-vous m'en dessiner un ? (ou plusieurs) -> photo/scan de votre (vos) dessin(s) (éventuellement, légendez) (10 réponses)





② Plan vue du dessus

Echelle libre

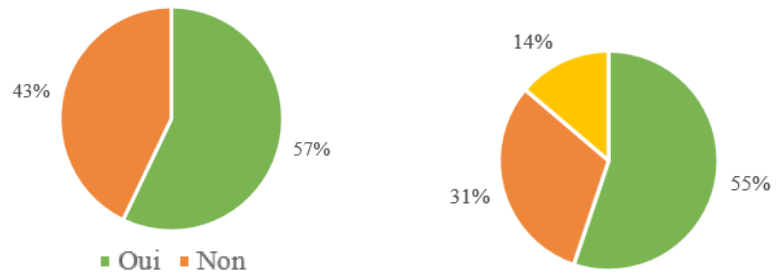


HR

PERCEPTION

13. Avez-vous déjà été marqué par un bâtiment agricole ? (49 réponses) Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Positivement, négativement ? Qu'est-ce qui vous a marqué, a attiré votre regard,... ? (28 réponses, soit l'intégralité des personnes ayant été marquées)

Positif (vert)



- C'est mon enfance
- Esthétique. Inclusion dans le paysage
- Positivement, intégration dans le paysage, bâtiment en bois qui s'intègre parfaitement
- Positivement : très grand bâtiment agricole récent, en bois, très agréable pour l'éleveur et les animaux, très pratique, aménagements pour un laboratoire de transformation...assez joli avec une vue imprenable.
- Un autre, corps de ferme dans un village, très propre et typique (activités type ferme pédagogique + vente à la ferme + élevage conventionnel)
- Encore un, corps de ferme brayon, bâtiments autour d'une cour spacieuse, divers matériaux : brique, torchis, colombage, bois
- Autre corps de ferme brayon quasi 100% briques
- Corps de ferme Mayenne ou Orne, en pierre/grès, très imposant.
- J'aime les corps de ferme traditionnels
- Bâtiment construit dans le respect de l'environnement
- Une bergerie, ce n'est qu'un bâtiment en bois recouvert de tôle mais elle a une forme particulière. Elle possède une avancée pour ranger le matériel agricole mais lorsqu'on y fait la fête elle se transforme en bar. Le parc des brebis a souvent été changé en piste de dance.
- Une vieille grange aussi en brique rouge vraiment belle qui a été réaménagée en maison.
- Crèches anciennes typiques
- Bâtiment de pierre et de tôle, ça m'a impressionné par la démesure de sa taille. Mais aussi le fait qu'il soit intégré dans le paysage. Désormais lorsque je vais en milieu rural je cherche ce type de bâtiment, qui me rappelle mon enfance.
- Beau, grand, bien fait
- Le corps de ferme à l'ancienne, la contrainte structurelle de certains bâtiments récents.
- Marquée positivement par le matériau et l'architecture, par ce qu'il dégage dans la mesure où il représente le bâti typique d'un territoire, d'une époque, qu'il représente la vie d'une famille depuis plusieurs décennies
- J'ai été marquée positivement : la cohésion entre la ferme, la cour et le bâtiment agricole ne faisaient qu'un
- Positivement par le souci d'un bâtiment propre et simple avec des fonctionnalités (panneaux solaires ...). On voit un outil de travail pour les agriculteurs qu'il faut penser au mieux mais avec le souci du budget.
- L'ancien, le côté marqueur du temps qui passe et utilité devenue obsolète
- Positivement pour sa fonctionnalité dans un espace plutôt restreint mais parfaitement adapté aux besoins. Pas de superflu, pas de place perdue, pas d'excès ni de démesure dans la taille

Négatif (orange)

- Une porcherie a été construite sans préavis à 300m de chez moi... Impact de l'odorat et de la vue de l'endroit dans lequel mes parents vivent.
- Bâtiments avicoles ou porcins.
- Vraiment peu esthétique
- Négativement
- Négativement
- Malheureusement la laideur de certains immenses et immondes bâtiments en campagne.
- Négativement : tout en tôle, taille démesurée, ne s'intègre pas bien au paysage, pas d'arbres pour le cacher
- C'était une étable avec niveau, c'est-à-dire que le bétail devait continuellement grimper des marches pour aller manger, boire, se coucher... C'est vrai que cela peut imiter leur habitat naturel mais les changées étaient trop abruptes, cela en devenait dangereux.
- Négativement : on aurait dit qu'il était abandonné !

- De beaux bâtiments construits pour s'intégrer. D'autres sont construits plus sommairement et dénaturent le paysage
- C'est rare d'en voir qui sortent de l'ordinaire le plus souvent c'est un grand bâtiment en tôles.
- Je déteste les bâtiments ultramodernes
- Oui: charpente intérieure, espace / Non: tôle, trop apparent dans le paysage (pas toujours)
- Tout dépend de leur intégration au reste du paysage, certains par les couleurs ou matériaux utilisés semblent en désaccord total avec le reste et ce n'est pas appréciable
- Leur association avec le paysage.
- L'architecture reste souvent rudimentaire ce qui paraît normal
- S'ils sont bien intégrés au paysage oui, avec des matériaux de construction locaux ou respectueux de l'environnement
- Les bâtiments récents en tôle marquent négativement le paysage, ils sont modernes mais dénotent avec le charme des bâtis anciens et représentent aussi une agriculture moderne. La forme et l'emploi sont liés et marquent fortement le paysage des territoires ruraux
- Ça fait partie du paysage français
- Avis neutre. Bâtiments utilitaires. Quelques bâtiments anciens caractéristiques d'un patrimoine sont appréciables.
- Dépend s'il est intégré paysagèrement ou pas
- Il en existe des «ouverts» où l'on voit les meules de foin. Visuellement cela me paraît cohérent avec le paysage de second plan.
- En réalité, je ne les apprécie ni les déteste esthétiquement parlant. Je les apprécie d'un point de vue purement technique. Je trouve qu'ils ont une utilité. Je trouve aussi que les bâtiments agricoles sont tous les mêmes. Des piliers et la charpente en bois avec pour base du béton et en couverture de la tôle. C'est quelque chose de très simple pour un moindre coût je pense.
- Pas en face de chez moi
- Je préfère quand ils sont en bois et je n'aime pas trop quand c'est en tôle.
- Lorsqu'ils sont fonctionnels, propres, agréables à regarder, intégrés dans le paysage local
- Cela ressemble souvent à de la géométrie

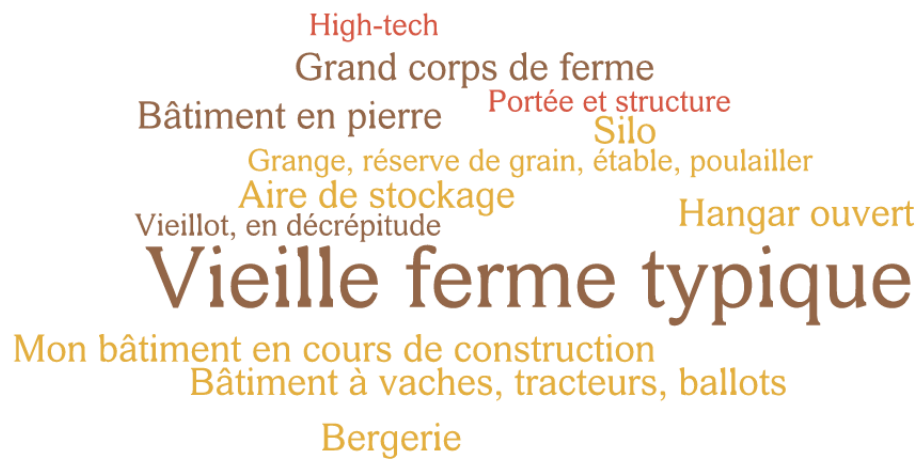
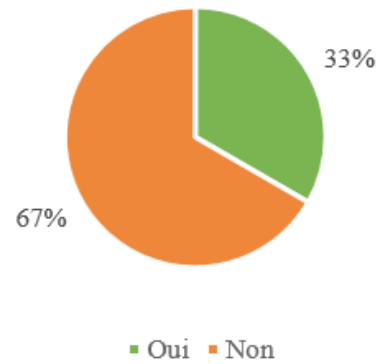
Non

- Il y a toujours des chiens dans les fermes qui aboient quand tu passes devant !
- Ce n'est pas «joli» ou on ne les remarque pas.
- Ils sont tous identiques, semblent plantés dans le sol au milieu des plaines parfois et nuisent à la beauté du paysage
- Personnellement, je n'ai jamais le temps de rendre «beau» le bâtiment agricole ou je travaille. C'est très frustrant.
- Ça ne m'intéresse pas plus que ça
- Ça ne m'intéresse pas
- Ça ne m'intéresse pas
- L'agriculture ne m'intéresse pas tellement
- Ils sont tous identiques, semblent plantés dans le sol au milieu des plaines parfois et nuisent à la beauté du paysage



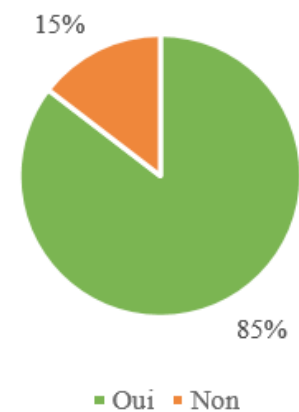
15. Vous est-il arrivé d'en prendre en photo (/d'en dessiner)? (48 réponses) Si oui, précisez le type de bâtiment (16 réponses, soit le nombre de personnes ayant répondu « Oui »)

- Aire de stockage
- En pierre
- Des vieilles fermes et de vieilles granges qui ont un charme
- Probable, aucune idée ...
- Porcherie où je travaille en cours de construction
- Bergerie
- Bâti ancien typique des Monts d'Arrée
- Anciennes bergeries de montagnes
- Silo
- Grand corps de ferme.
- Bâtiments à vaches, tracteurs, ballots
- Anciens pour leur beauté et récents pour leur portée et leur structure.
- Grange, réserve de grain, étable, poulailler...
- Ouvert
- Deux possibilités : Soit le bâtiment est en décrépitude et je le prends en photo pour son effet vieillot . Soit le bâtiment est high tech et je le prends en photo par ce qu'il peut représenter de renouvellement dans le milieu rural.
- Grange, bâti ancien

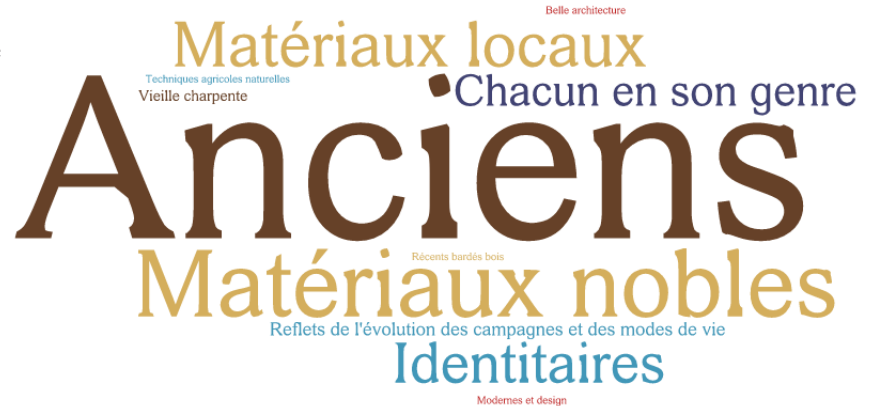


16. Considérez-vous les bâtiments agricoles comme du patrimoine ? (48 réponses) Si oui, quels bâtiments (anciens, récents, types, matériaux,...) ? (38 réponses sur les 40 « Oui »)

- Ancien
- Les anciens. En brique, bois, belles charpentes ... avec du cachet !!
- Anciens, matériaux locaux
- Bâtiments anciens, en bois... ou même récents avec une belle architecture.
- Ancien
- Les bâtiments anciens
- Si ce sont des anciennes fermes avec des matériaux nobles types pierre anciennes...
- Les anciennes fermes
- Ça dépend de la région, de l'histoire
- Anciens (chalets, brique, torchis, pierre)
- Anciens, en pierre ou en bois.
- Chacun peut l'être dans son genre, ancien mais plus très adapté aux exigences actuelles, récents, ils sont le reflet du patrimoine français. Les campagnes ont besoin de vivre
- Surtout les anciens moulins à vent ou à eau, les bergeries landaises, mais aussi les bâtiments modernes très design
- Peut-être parce que bon je suis paysagiste ou presque et seulement anciens
- La vieille ferme traditionnelle
- Corps de ferme ancien.
- Anciens
- Les vieilles granges
- Les vieux bâtiments, qui possèdent une charpente, des toits en torchis.
- Ça dépend



- Tous car ils indiquent l'évolution de l'activité économique et la densité agricole de la zone considérée.
(Ex : vieux poulaillers vides ou réaffectés à d'autres fonctions. hangars neufs avec des panneaux solaires, bâtiments d'engraissement des taurillons vides aujourd'hui dans la Marne par manque d'intérêt économique. Silos tour bleus trahissant la présence d'un élevage de porc)
- Les burons en Auvergne, les fruitières en Franche-Comté
- Bâtiments anciens, matériaux «locaux»/traditionnels de la localité
- Les anciens bâtiments types étables d'alpage (par exemple) construits avec des matériaux typique de la région (pierre blanche, torchis...)
- Particulièrement les anciens, par rapport à leur construction, leur architecture, les pierres,....
- Ai plutôt tendance à associer le patrimoine à de l'ancien, alors que ce serait quelque chose à protéger : ancien et nouveaux pour préserver quelque chose qui a de l'importance
- Les caves par exemple pour les fromages ou les bâtiments bâtis dans une certaine pierre (je n'ai pas d'exemples en tête)
- Brique et silex avec de vieilles charpentes, colombages...les récents en lamellés/collés et bardage.
- Ceux en matériaux pierres, silex, colombages, etc... Pas ceux en tôles ou béton apparent
- Bâtiments anciens avec des matériaux locaux comme la pierre ou la tuile rouge (spécifique à ma région d'origine et qui du coup varie d'un territoire à l'autre)
- Tous car ils font partie de notre mode de vie
- Ancien et en pierre
- Anciens, matériaux issus de la région.
- Anciens, techniques d'agriculture naturelles
- Bâtiments anciens, bois, pierre
- Anciens, en bois ou en pierre
- Anciens, bois, pierre
- Les bâtiments anciens
- Les anciens



Si non, pensez-vous qu'ils pourraient l'être dans quelques années ? Comment ? (16 réponses, des personnes ayant répondu « Oui », on répondu tout de même, pour d'autres types de bâtiments que ceux qu'ils considèrent déjà comme du patrimoine)

- Il faudrait les intégrer au maximum dans leur environnement pour les rendre plus discrets, plus harmonisés avec ce qui les entoure
- Peut-être des bâtiments high tech respectueux de l'environnement pour une agriculture durable
- Je pense que ces bâtiments pourraient devenir une richesse pour le paysage, besoin d'un travail architectural, intégré au paysage, avec des arbres autour.
- Si leur architecture est porteuse de sens, de qualité, qu'elle s'intègre dans son environnement et que les matériaux sont durables oui.
- Ça dépend si c'est un grand hangar basique sans intérêt non
- Je ne peux pas dire
- Ce serait bien pour en préserver certains
- Pour moi, cela impliquerait de changer de paradigme pour notre façon de travailler. Si je pouvais habiter moins loin de la ferme, et travailler moins intensément, en ayant la possibilité d'accorder plus de place à des choses «futiles» comme la beauté, j'en profiterais.
- Pourquoi pas
- En s'intégrant au paysage : arbres tout autour, toit avec panneaux solaires ou utilité quelconque
- Les bâtis plus récents seront peut-être vus comme un patrimoine à revaloriser dans quelques années. Le regard des personnes vivant sur un territoire change au fil des décennies. Reste à voir si les constructions plus récentes tiendront le coup et resteront dans un état suffisamment bon pour être vues comme du patrimoine par les générations futures. Ces bâtis représentent l'époque contemporaine et sont donc amenés à être perçus comme un héritage dans plusieurs années.
- Non, pas assez solide
- Avec un effort d'intégration paysagère, de transparence et la visibilité des pratiques qui y sont exercées
- On doit pouvoir savoir en regardant le bâtiment que c'est un bâtiment agricole
- Oui, en améliorant l'esthétisme (donc en utilisant des matériaux innovants, ses fonctions (création d'espaces végétaux sur le toit, faire que ce soit des bâtiments écologiques qui fabriquent de l'énergie).
- Non



17. Quels sont pour vous les points forts et les points faibles des bâtiments agricoles contemporains ?
(42 réponses)

Points forts

- Matériaux à faible empreinte écologique, praticité, modernité, consommation d'énergie.
- Les quelques agriculteurs paysans ont leur maison à côté, ce qui peut participer à l'intégration dans le bâti ?
- Quand ils sont propres et bien entretenus, cela donne une meilleure image du monde rural mais il ne faut pas qu'ils soient de taille trop imposante
- Des matériaux qui permettent une gestion plus économique et écologique des ressources
- Des bâtiments plus écologiques et respectueux de l'environnement
- Contemporains=actuels ou modernes ? nouveaux bâtiment spacieux, lumineux, bien ventilés, souvent en bois ou coloris s'intégrant bien au paysage environnant
- Ils sont très pratiques pour les agriculteurs, fonctionnels
- Adaptés à la production pour lesquels ils sont destinés et certains modifiables en fonction des besoins
- Solidité, simplicité (forme)
- Plus fonctionnels qu'avant, matériaux classiques donc facilité de s'en procurer
- Ils sont construits en matériaux plus écologiques, résistants.
- Pratique.
- Ils doivent être plus pratiques et améliorés pour leur utilisation
- La prouesse technique et le calcul qui l'accompagne.
- Pratique pour les machines actuelles très grandes
- Matériaux spécifiques d'une époque plus contemporaine, représentent une technique agricole actuelle
- Ils sont plus sécurisés, plus pratiques, plus grands...
- Permet de stocker un grand nombre de vaches...
- Grande capacité de stockage, simple de construction.
- Sont plus modernes et peut-être optimisés
- Pratique
- Grande contenance, simple, utilisé
- Pratiques, utilitaires
- Productivité
- Forte productivité.
- Plus fonctionnels
- Le design et la fonctionnalité
- Utilité, efficacité
- Plus spacieux mieux conçu



Points faibles

- Cheap, construit à la va vite. Ne durent pas dans le temps
- Pas de cachet. Cher ?
- Ils sont énormes (agriculture industrielle) au milieu de champs en openfield donc on ne voit qu'eux !
- Dégradent la perception que l'on a de l'environnement, notre paysage
- Moins esthétiques
- La froideur, les dimensions trop grandes, le manque de charme,
- Séparations des bâtiments, trop coûteux
- Ils sont généralement laids, pas adaptés aux différentes régions, ils ne tiennent -pour ma plupart, de mon avis- pas aussi longtemps que les anciens
- Trop cher
- Permet de stocker un grand nombre de vaches...
- Moche, mauvaise intégration au paysage surtout si verrue au milieu de nulle part
- Moins beau
- On voit peu de matériaux nobles
- Ils sont éphémères, ce genre de bâtiment en tôles ne résiste pas au temps
- Ont un aspect un peu brutal dans le paysage, ils montrent une certaine violence faite au paysage
- Beaucoup de dépenses, des prêts exorbitants très tributaires de la PAC
- Taille, «couleur»
- «verrues» dans le paysage (pour certains)
- Certains ne s'inscrivent pas dans le paysage composé d'anciens bâtiments.
- Peu esthétiques, peu respectueux du sol et de l'espace autour et du paysage
- Destruction du patrimoine ancien, et donc de certains souvenirs.
- Ils sont globalement moches (de mon point de vue en tout cas)
- Son manque d'harmonie avec le paysage (panneau métallique par exemple) et la taille parfois complètement démesurée. Le pire du pire, les hangars bétonnés pour cochons ou volailles
- Tache dans le paysage, surface démesurée
- Dénotent dans leur forme, leur implantation sur le territoire
- Pas très beau
- Trop de déperdition d'énergie. Conçus pour une fonction et non pas dans un ensemble d'amélioration. Très laid
- Peu résistant pour certain
- Peu/pas de lien avec le patrimoine, pas visuellement agréable.
- Esthétisme limité et monotonie, tous se ressemblent
- Ça doit dépendre mais le coût doit être important. Manque d'originalité.
- Ils se fondent moins dans le paysage
- Dans certaines zones, les bâtiments semblent mal entretenus. On sent des problématiques de moyens financiers.
- Esthétique, rentabilité
- Leur taille parfois trop grande, leur prix démesuré par rapport à la rentabilité de la ferme. Leur situation parfois pas du tout intégrée dans le paysage.



18. Qu'est-ce qui est, selon vous, le plus important dans la construction d'un bâtiment agricole ? (46 réponses)

NB : Les réponses du type « Je ne sais pas », « Je ne me suis jamais posé la question » n'ont pas été mises dans la liste par manque d'intérêt, mais sont comptabilisées dans le nombre de réponses.

- Bâtiment fonctionnel
- Le fait qu'il soit fonctionnel
- Choisir son emplacement
- La réflexion sur les usages pour un travail optimisé, sur les déchets et les différentes zones techniques
- La prise en compte du sol comme ressource non renouvelable
- Pas de plan prédéfini, mais réflexion sur la manière de l'intégrer au terroir (matériaux, forme)
- Peut-être, selon là où il est construit, un minimum de concertation
- Son usage
- Le bâtiment doit remplir sa fonction, il doit être fonctionnel
- Adaptation aux contraintes techniques
- Pragmatisme, orientation, récupération d'eau de pluie, panneaux photovoltaïques, séparation des autres bâtiments
- Je suppose que c'est l'utilité pour les agriculteurs, en soit l'esthétique n'est pas vraiment importante.
- Sa fonctionnalité, son prix en adaptation avec les revenus, sa durabilité dans le temps. Ses possibilités d'extension.
- Son intégration, son impact écologique (effluents d'élevage...)
- Jusque là j'aurais dit fonctionnel, mais maintenant je dirais que cela se fonde dans le paysage, que ce soit esthétique...
- Son intégration au paysage et sa fonctionnalité puisque bien au-delà de son esthétisme et de son intégration paysagère il reste un lieu de travail et de production
- Accessibilité pour l'agriculteur, son intégration dans le paysage
- Visibilité du marché agricole sur 20 ans/ endettement
- L'intégration au paysage et le choix des matériaux de construction
- L'aménagement, qu'il soit le plus possible avantageux pour les agriculteurs
- Conception selon les besoins tout en respectant l'environnement
- Fonctionnalités et praticité de travail au quotidien
- Les bâtiments agricoles sont faits pour être pratiques et non beaux
- Respect du paysage/style architectural local
- L'intégration au paysage
- L'aspect pratique est à privilégier avant tout car il s'agit en premier lieu d'un «outil» de travail
- Le fait qu'il résiste pendant de nombreuses années
- Une conception polyvalente et «accessible» en termes de techniques de construction pour pouvoir être capable de le modifier selon les besoins
- Qu'ils soient le mieux conçus possible pour le respect des normes environnementales et le respect des animaux.
- Sa résistance à long terme.
- 1. l'ampleur en fonction des besoins. 2. l'accès facile
- Absolument aucune idée : l'économie d'argent ?
- Sa conception pour être utile et pratique pour l'agriculteur.
- Les fondations et les murs. En fait tout dépend de l'utilité pour les renforcements
- Il doit être intégré dans le paysage, fonctionnel et servir de base pour la récupération d'énergie, des eaux usées/fluviales
- L'ergonomie et l'harmonie avec le paysage.
- Adapté pour travailler efficacement et facilement
- Son coût ou sa surface
- Solidité
- Sa solidité, durabilité
- Qu'il soit pratique
- L'implantation, et puis son usage
- Son efficacité
- Efficacité et esthétique
- La discrétion
- Beau, grand, bien fait
- Résistance aux intempéries

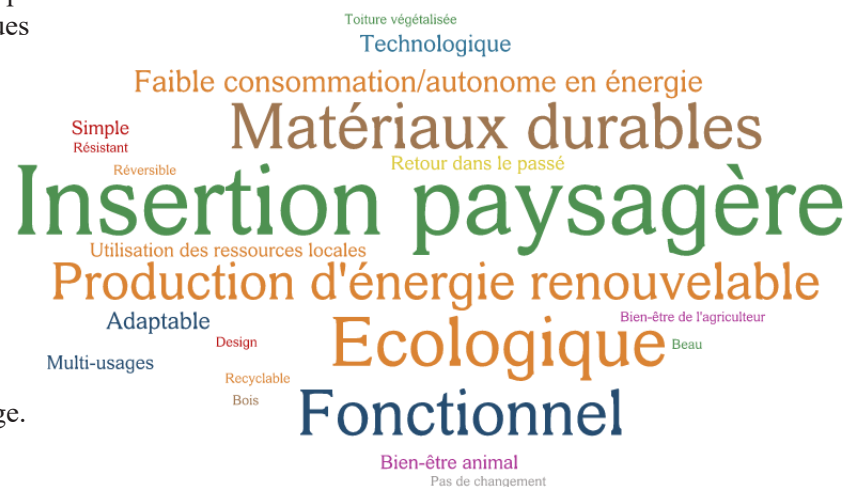


19. Que pensez-vous de la relation entre bâtiment agricole et paysage ? (42 réponses)

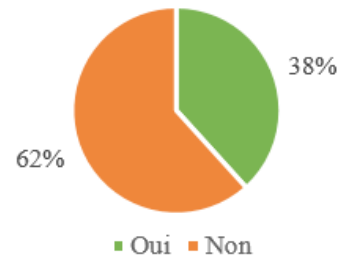
- Que ça les entache. Surtout pour les plus récents en tôle
- Il n'y en a pas aujourd'hui.
- Important d'implanter quelque chose de cohérent avec le paysage. Ne pas mettre une ferme angevine au Maroc ! Il faut une cohérence avec le lieu (histoire, architecture, culture ...)
- Ils sont liés, le paysage est le lieu où l'on vit et il y a de la vie à la campagne
- Relation ambivalente, il peut à la fois le magnifier ou le dégrader, et c'est très subjectif.
- L'harmonie est possible
- Ils font partie du paysage
- Les bâtiments agricoles font partie du paysage
- Lorsqu'il s'intègre dans le paysage, c'est encore mieux
- Naturellement logique
- Important, je suis en stage sur la Plaine de Versailles, le «poumon vert», les gens y habitent principalement pour le paysage, et l'agriculture contribue à ce paysage, mais les bâtiments agricoles sont un problème important et ont du mal à avoir la validation de l'inspecteur des sites (car site classé) , il va y avoir un travail pour réfléchir à une meilleure intégration des bâtiments dans le paysage
- Tout est paysage donc le bâtiment agricole aussi
- Je pense qu'elle est importante, le bâti permet de donner une identité au paysage
- Dépend des régions. Certaines régions ont des bâtiments typiques pour la majorité, d'autres sont plus hétérogènes.
- Les deux doivent être en symbiose.
- Forte
- Je pense que tout est dit dans mes réponses ci-dessus ! L'évolution de l'agriculture abîme le paysage et l'adjonction de hangars moches en tôles le dénature. Quoique, petite nuance, certains hangars arrivent à se fondre à une ferme typique existante
- Les bâtiments agricoles sont peu réfléchis selon le paysage mais cet élément est de plus en plus pris en compte
- De plus en plus pris en compte dans l'intégration paysagère, le bâtiment est de plus en plus masqué par une haie ou autre
- Ils font partie des paysages ruraux contemporains même s'ils sont moins beaux qu'autrefois ils resteront toujours présents dans les campagnes.
- Très mauvaise. À l'exception des bâtiments anciens qui peuvent témoigner de pratiques abandonnées et qui sont mieux dans le paysage
- Ils en font partie
- Pas toujours une bonne intégration
- Les bâtiments s'inscrivent souvent dans le paysage : selon les régions le type de production agricole varie et on n'est donc pas surpris de voir une porcherie en Bretagne par exemple.
- La plupart du temps, ce n'est pas pris en compte. Ce qui compte c'est de faire ce dont on a besoin avec le peu d'argent disponible...
- Ils doivent s'accorder, être en «symbiose».
- Que ça gâche un peu le paysage
- L'agriculture fait partie du paysage
- C'est souvent raté. ...
- Doit être harmonisée
- On a tendance à oublier que nous façonnons le paysage par toutes les modifications que nous y apportons. Un bâti agricole devrait donc être lui aussi pensé et intégré de façon raisonnée comme on le fait pour des ZAC ou des bâtis industriels voire pour l'habitat actuel
- Pas toujours harmonieuse avec les silos à maïs ou les poulaillers
- Ils en font partie autant que la montagne, la maison, la cabane ou la caverne
- Lien évident en milieu rural.
- Aujourd'hui elle est très très faible
- L'intégration paysagère doit être naturelle dans toutes les démarches de création de bâtiment, agricole ou non
- Les matériaux utilisés pour la construction agricole (le béton, la tôle, le fer) me font penser plus à quelque chose d'urbain mais ce n'est absolument pas choquant dans le paysage rural.
- Il faut se soucier de leur intégration dans le paysage pour ne pas mettre une verrue ...
- Bien
- Très importante car éléments structurants
- Elle devrait davantage être prise en compte pour une meilleure intégration
- Comme je l'ai déjà dit, que ce soit harmonieux

20. Qu'est-ce qui, pour vous, caractérise le bâtiment agricole du futur ? (42 réponses)

- Écologique
- Une progression technologique
- Énergie. Avec un bâtiment à faible consommation et faible empreinte écologique
- Matériaux respectueux et durables. Respect de l'animal (assez de place)
- Le bois, l'arbre voisin et l'intégration des usages, pour que les gens qui pratiquent le lieu puisse y trouver un usage : magasin de producteur, lieu de rencontre, de fête... qui puisse éveiller chez eux l'intérêt, celui qui permet aux agriculteurs de bien percevoir même les bâtiments les plus moches !! (Parce l'intérêt modifie énormément notre manière de percevoir les choses... !
- Adaptable, producteur d'énergie, durable, facilement recyclable (plus solide que les vieux poulaillers ou vieilles porcheres en panneaux sandwich avec amiante)
- Plus durable, avec des matériaux plus naturels autres que de la tôle.
- Une meilleure intégration au paysage, un aspect moins brutal,
- Simplicité, intégration
- Une meilleure intégration au paysage régionale avec l'utilisation de matériaux plus ressemblants (voire identiques) à ceux des constructions plus anciennes et plus typiques du secteurs
- Écologique
- La réversibilité de la construction. Lorsque l'on pourra cultiver la terre sous nos constructions sans avoir à tout dépolluer, nous aurons fortement progressé.
- Des lignes droites, bâtiment lisse, une esthétique très épurée et conceptuelle, pas forcément en accord avec le paysage.
- La domotique
- Son impact écologique, sa place dans son milieu et son aspect pratique pour les utilisateurs
- Un bâtiment qui se fond dans le paysage, en accord avec lui. Tout comme en accord avec les besoins de l'agriculteur
- Je ne me suis jamais posée la question. Peut-être une forme de modernisme dans l'emploi qu'on y fait (intégrer des constructions moins énergivores, avec des techniques d'architecture bioclimatique...) + penser à son intégration au paysage (éviter de poser un hangar au milieu de nulle part)
- Un bâtiment autonome sur le plan énergétique et parfaitement intégré dans son environnement naturel
- Etre plus dans des matériaux renouvelables, utiliser des ressources à notre disposition et que cela ne fasse pas «ver-rue» dans le paysage, tout en restant très fonctionnel.
- Bâtiment modulaire avec le moins de déperdition d'énergie et récupération de cette énergie pour rendre les exploitations autonomes
- Pratique, résistant, confortable (taille, luminosité, ventilation, isolation), autonome
- Son autonomie énergétique, son design et son manque de charme pittoresque
- Je ne sais pas, ils sont bien déjà pour la plupart
- Diversité, espace habité et vivant, transparence, relation directe avec le consommateur, insertion paysagère et insertion écologique
- Ce sera un bâtiment qui s'ancrera encore plus avec l'évolution technologique et écologique et qui aura plus de fonctionnalités pour les exploitants agricoles
- Un bâtiment utilisant les énergies renouvelables
- Respect des normes environnementales et respect des animaux
- Il sera fait avec des matériaux plus écologiques
- Adaptabilité
- Beau et efficace
- Son insertion dans le paysage
- Les matériaux seront différents
- Fonction écologique
- Identique à celui du passé
- Toiture végétale et solaire (si possible)
- Panneau solaire
- Une meilleure intégration dans le paysage
- Mieux intégré au paysage
- Un bâtiment qui s'adapte vraiment au paysage.

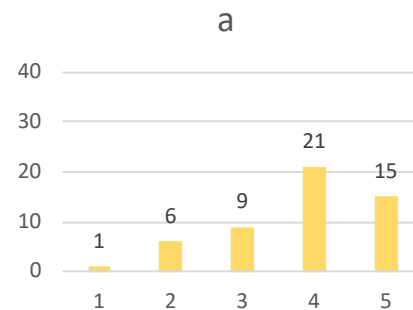


21. L'image de l'exploitation/des bâtiments influence-t-elle votre consommation ?
(47 réponses)



22. Pouvez-vous pour chaque bâtiment, dire sur une échelle de 1 (je n'aime pas du tout) à 5 (j'aime beaucoup) à quel point vous l'appréciez ou non. N'hésitez pas à préciser ce qui vous plaît, vous déplaît, ce que vous inspire la photo,...

a. (52 réponses, puis 30 réponses)



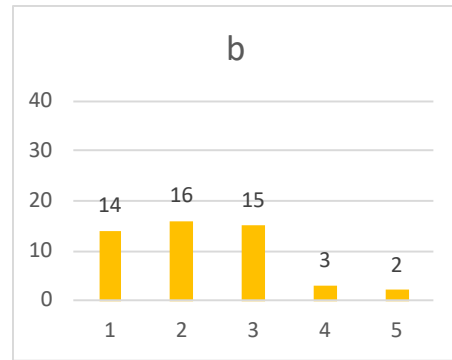
- 2 : Bâtiment assez ancien avec les tuiles en guise de toiture, il paraît peu lumineux et aéré
- 2 : Je n'aime pas car on a l'impression que le bâtiment est aspiré par l'arrière. Un semi enterré pas très agréable visuellement
- 2 : Trop vieux, petit
- 2 : Bof

- 3 : Bien mais abîmé
- 3 : Bâtiment vieillissant qui sera fera de plus en plus rare pour mieux revenir dans quelques décennies (voire siècles) je pense.
- 3 : Mériterait un peu d'entretien
- 3 : Pittoresque
- 3 : Beau mais pas pratique

- 4 : Vieux bâtiment typique des zones montagneuse
- 4 : J'aime ce côté ancien
- 4 : Typique, bien dans le paysage
- 4 : Le reflet d'un autre temps.
- 4 : Les matériaux, sa forme et son emplacement donnent un côté sympa au bâti
- 4 : Son authenticité me plaît
- 4 : J'aime la faible hauteur et le côté pittoresque, qui ne choque pas dans le paysage. Par contre il n'est plus adapté à l'agriculture d'aujourd'hui
- 4 : Old school, j'aime le toit de tuiles
- 4 : Abandonné ? Emprunt de souvenir, fait partie du paysage
- 4 : J'aime la toiture la forme la dimension
- 4 : Il se fond dans le paysage et semble authentique
- 4 : Ce hangar fait pour moi partie du paysage et est adapté au terrain

- 5 : La pierre j'adore
- 5 : Toiture à 4 pans, porte en bois, mur en pierre, arbres
- 5 : Adaptation à la topographie + matériaux
- 5 : La présence d'arbres autour et la nature du bâtiment
- 5 : La simplicité
- 5 : Bien placé dans le paysage, caché à flanc de colline. Le cachet des matériaux, pierres et tuiles est indéniable
- 5 : Ancienneté = histoire
- 5 : Typique
- 5 : Beaucoup de cachet, bonne intégration paysagère

b. (50 réponses, puis 21 réponses)



-
- 1 : C'est le genre de verrue dont je parlais tout à l'heure
- 1 : Destruction du paysage
- 1 : Il est laid
- 1 : Trop long, visuellement «froid», arrêtes saillantes. En second plan, la montagne dessine des courbes douces. Le bâtiment au premier plan «agresse»
- 1 : il y a pire mais c'est gris, uniforme, massif

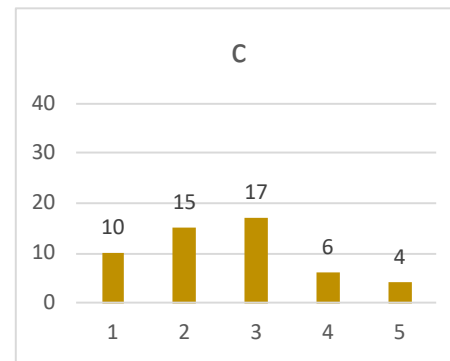
- 2 : Fonctionnel mais cubique, pas intégré à son environnement
- 2 : Tôle, pas d'arbres
- 2 : Bâtiment très terne
- 2 : C'est mal rangé devant, la couleur est pas top mais la forme est bien
- 2 : Il semble pratique
- 2 : Les matériaux et son environnement donnent un côté négligé au bâti
- 2 : C'est étrange de laisser les ballots dehors alors qu'il y a un bâtiment à côté

- 3 : Bâtiments d'élevage, sans doute bovin des années 80-90
- 3 : C'est comme mon dessin !! (ou presque)
- 3 : Bâtiment utile à l'exploitant.
- 3 : Ça passe, mais du bazar
- 3 : Matériaux pas très durables dans le temps, praticité de la conception perceptible (ombrages, abris...)
- 3 : Il semble fonctionnel, mais n'est pas du tout intégré, il doit certainement être trop petit puisqu'il y a du matériel et du fourrage à l'extérieur

- 5 : L'emplacement

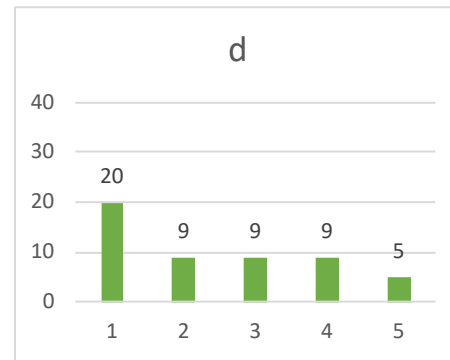
- ? : Manque de rangement
- ? : Pratique mais moche

c. (52 réponses, puis 18 réponses)



- 1 : Déchèterie
- 2 : Trop apparent
- 2 : C'est mal rangé devant, les matériaux de façades ne sont pas ouf
- 2 : Bâtiment avec l'habitation attenante et mal rangé autour.
- 2 : «Sale»
- 2 : C'est déjà un peu mieux ..
- 2 : Difficile de juger... pour moi ce bâtiment représente ce dont il faut s'éloigner : trop massif, matériaux pas très écologiques ni beaux... Aucune trace de conception pratique ou modifiable.
- 2 : Abîmé, moche
- 2 : Les matériaux et son environnement donnent un côté négligé au bâti : ça fait bric broc
- 3 : Mériterait quelques aménagements sur les abords
- 3 : Bâtiment utile à l'exploitant.
- 3 : Bof, un peu sorti de nulle part
- 3 : Fait partie du paysage et probablement des constructions alentours
- 3 : Un joli bâtiment dans l'ensemble, malgré des extensions hétéroclites, mais il manque d'écran de plantation, on dirait juste qu'il a été posé là par des extra-terrestres !
- 3 : On dirait une maison de Franche-Comté avec les conifères en arrière-plan
- 4 : Petites fenêtres, toiture, bois
- 4 : Plutôt sympa
- 5 : Le décor, l'environnement

d. (52 réponses, puis 24 réponses)



- 1 : Trop moderne
- 1 : Ne se confond pas avec la nature
- 1 : Sauf s'il a des panneaux photovoltaïques sur toute la toiture
- 1 : Je ne sais pas dans quels matériaux c'est fait. Et je trouve ce style architectural très agressif par rapport au reste du paysage.
- 1 : Manque d'ouverture, austère, massif
- 1 : Trop carré
- 1 : Laid

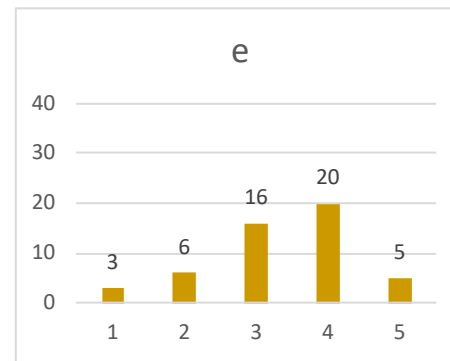
- 2 : Froid. Pas de forme.
- 2 : Couleur et architecture
- 2 : Ça cache la montagne
- 2 : Je n'aime pas du tout la couleur ni le côté usine du bâtiment
- 2 : Ça sort un peu de nulle part, on l'a posé là et voilà. Il n'y a pas l'air d'avoir de vie, tout est fermé. Le point positif est que la végétation a été conservée (haie et arbustes)
- 2 : Cela ressemble à un entrepôt industriel si j'ose dire. Il ne s'intègre pas dans le paysage

- 3 : Le design est intéressant, c'est propre, mais ça manque de charme
- 3 : Le bâtiment est positionné sur un terrain plat. Cohérence visuelle. Trop moderne à mon goût. Trop froid.
- 3 : Bâtiment utile à l'exploitant.
- 3 : La couleur se fond dans le paysage et j'imagine des matériaux recyclables

- 4 : Moderne mais brut
- 4 : Propre et net
- 4 : Panneau solaire
- 4 : Très bien
- 4 : Il se fond assez bien dans le paysage.

- 5 : La simplicité
- 5 : Rénové, joli, se fond dans le décor

e. (50 réponses, puis 21 réponses)



- 1 : Vieux bâtiment non entretenu

- 2 : Il n'y a pas que des matériaux nobles...acier...

- 3 : L'aspect vieux ranch.

- 3 : Plutôt bien intégré au paysage, le bâti ne sort pas de nulle part, il est rattaché à la végétation

- 3 : J'aime l'intégration paysagère, c'est propre, mais un peu vieilli

- 3 : Moche mais pratique

- 3 : Mouais, en tout cas c'est en bois et il y a des arbres

- 4 : Un peu plus discret

- 4 : Bâtiment qui a vécu vu la rouille !

- 4 : Les tons gris me plaisent

- 4 : Bois, arbres

- 4 : Propre

- 4 : S'intègre bien au paysage

- 4 : Le bois permet une meilleure aération du bâtiment. Il s'inscrit bien dans ce paysage

- 4 : Il s'intègre bien dans le paysage

- 4 : Ossature bois, belle intégration

- 4 : Très bien, propre

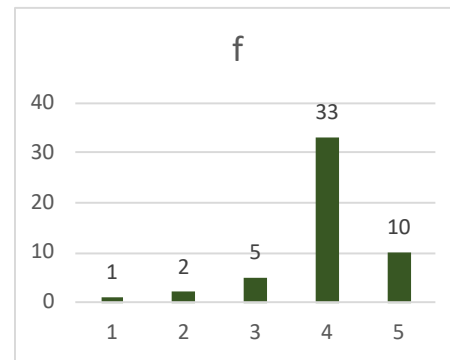
- 4 : J'aime les matériaux naturels, le positionnement à l'abri des arbres, ainsi que la végétation qui reprend ses droits

- 5 : Le lieu

- 5 : La photo très belle. Difficile de juger du bâtiment à cette distance.

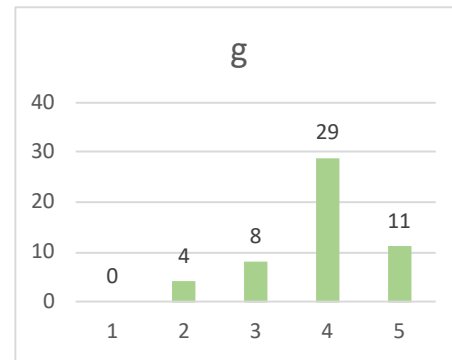
- 5 : Mignon, petite échelle

f. (51 réponses, puis 16 réponses)



- 3 : J'aime car c'est moderne et chaleureux, la forme est pas mal, bien intégré mais les fenêtres sont bof
- 4 : Bois, taille raisonnable
- 4 : Plutôt stylé et pratique
- 4 : Bois = volonté d'utiliser des matériaux durables
- 4 : Se fond dans le paysage avec des matériaux nobles (bois...)
- 4 : Un ensemble. Du bois dans la montagne.
- 4 : La forme du bâti est sympa et rappelle les matériaux des chalets de montagne
- 4 : S'intègre bien au paysage
- 4 : Ossature bois, bonne intégration
- 4 : Bâtiment agricole en «plusieurs morceaux». Ça change un peu des autres photos.
- 4 : Stylé
- 4 : Joli bâtiment de dimension humaine, chaleureux qui fait penser à une maison, il manque d'aménagement paysager autour
- 5 : Le paysage et le lieu
- 5 : Il y a une citerne, une organisation intéressante des corps de bâtiments, qui ne sont pas trop hauts. J'aime le bois comme matériaux de base
- 5 : Bois et moderne. Joli
- 5 : C'est du bois !

g. (52 réponses, puis 21 réponses)



- 2 : Le bas fait ancien alors que le haut plus moderne

- 3 : Peut faire mieux

- 3 : Trop petit et seul

- 3 : Petit

- 3 : Petit

- 4 : Petites structures, c'est plus pittoresque

- 4 : Petit

- 4 : Impression de cabane et vie de berger

- 4 : Devait être très mignon avant la tôle

- 4 : J'aime la dimension, bien intégré

- 4 : Un bémol pour le bac acier...mais ce n'est pas cher.

- 4 : Chalets de montagne

- 4 : S'intègre bien au paysage

- 4 : Rénovation cohérente

- 4 : Typique de montagne

- 4 : Pour moi, presque ce ne serait pas des bâtiments agricoles mais des bergeries. Pour moi, ce sont même des petites maisons très typiques des montagnes.

- 5 : Très belle insertion paysagère. Petite maison de berger

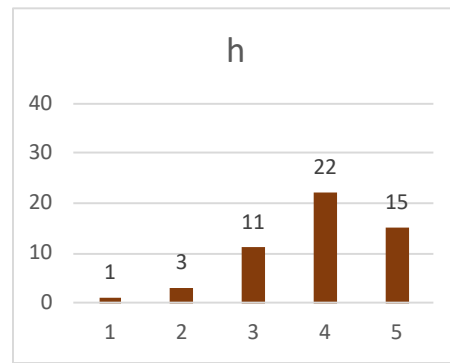
- 5 : C'est vraiment pas humain de mettre des photos de montagne comme ça !

- 5 : Un petit bâtiment en pierre assez typique. Il est sans doute dédié à un élevage caprin dans les Alpes.

- 5 : Très beau, à l'air adapté à un élevage de petit calibre.

- 5 : Ça fait très typique

h. (52 réponses, puis 16 réponses)

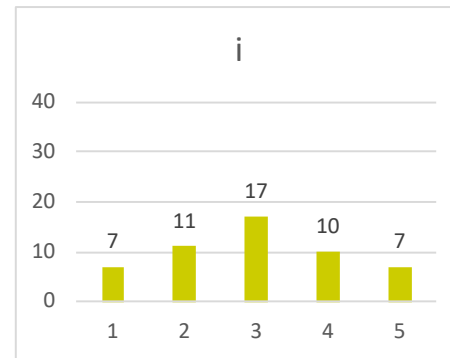


- 3 : J'aime car l'architecture est sophistiquée et le bois aussi mais ça a mal vieilli
- 3 : Difficile de comprendre l'agencement de ce bâtiment, c'est vraiment un bâtiment agricole ?
- 3 : Intéressant, on dirait que l'étage est réservé à la vie quotidienne, une sorte d'appartement au-dessus du bâtiment agricole.
- 3 : Mouais
- 3 : On dirait que ce n'est pas une ferme mais un chalet de vacances

- 4 : Pas pratique
- 4 : Chalet de montagne
- 4 : S'intègre bien au paysage
- 4 : Joli, dommage que panneaux publicitaires
- 4 : On ne distingue pas vraiment la nature de ce bâtiment. Chalet ?

- 5 : J'aime la structure en bois
- 5 : Le Jura ?? J'adore les chalets !!
- 5 : Superbe
- 5 : Jolie
- 5 : Sans doute une bergerie ou un atelier de transformation en fromage
- 5 : La maison/ferme, cela donne un aspect chaleureux et vivant

i. (52 réponses, puis 14 réponses)



- 1 : Horrible ! Ni fait, ni à faire
- 1 : Moche

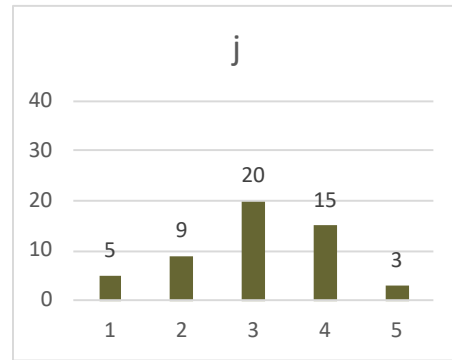
- 2 : Trop haut, ni fait ni à faire. Bâtiment qui semble fait sur le tas

- 3 : Simple ordinaire
- 3 : Bricolage
- 3 : On dirait que c'est en travaux
- 3 : Intéressant mais pas beau

- 4 : J'aime la dimension et la forme, c'est simple et fonctionnel, un peu trop de tôles quand même
- 4 : Je n'aime pas les panneaux métalliques. ...

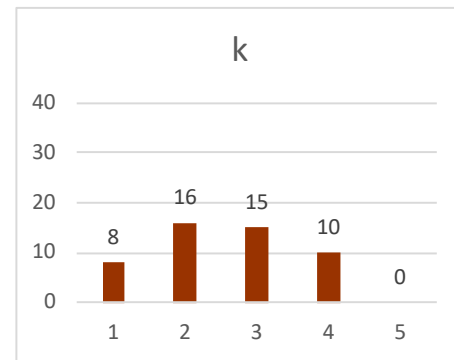
- 5 : La charpente !!!
- 5 : Bois
- 5 : A l'air pratique, facilement adaptable et bien entretenu. Il semble qu'une partie des murs soit en terre (très bien!!)
- 5 : Belle structure en bois
- 5 : J'adore, mais un petit peu petit

j. (52 réponses, puis 13 réponses)



- 2 : Pas beau
- 2 : On dirait que c'est un garage
- 3 : Trop moderne
- 3 : Espace utile pour les véhicules
- 3 : Classique
- 3 : Bâtiment sobre. Plus utile en garage que bâtiment agricole...
- 4 : Fonctionnel
- 4 : Le bois. Bâtiment ouvert avec poutres
- 4 : Côté droit beau
- 4 : Simple et fonctionnel.
- 5 : Bois
- 5 : A l'air très pratique.
- 5 : Super

k. (49 réponses, puis 13 réponses)



- 1 : Pas beau

- 2 : Grandes cultures...

- 2 : L'acier doit être utile car ne prend pas l'eau ? Mais pas très écolo.

- 2 : Grand mais trop ouvert à mon sens

- 3 : Neutre

- 3 : C'est l'image première qui m'est venu quand j'ai vu bâtiment agricole. Lieu de stockage bateau pour les ballots de paille.

- 3 : Grand

- 3 : Il a l'air pratique

- 3 : A l'air adapté à l'usage... mais ce n'est pas à mon goût.

- 3 : Isolé

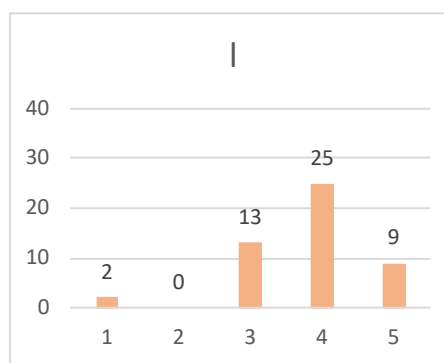
- 4 : Fonctionnel

- 4 : Pas trop d'animaux

- 4 : Le rêve de tous les agriculteurs, comme mon père

- 4 : Voilà une utilité bien évidente. Des meules à l'abri, bâtiment ouvert.

1. (49 réponses, puis 17 réponses)



- 1 : Visuel O. Energétique : cela vaut-il encore le coup ? achat, valorisation des déchets ? coûts de production en énergie fossile ?

- 3 : Effort avec panneaux solaires, agri high tech

- 3 : Sans plus

- 3 : Les panneaux solaires apportent un côté écologique à ce bâtiment

- 3 : Pas simple d'intégrer les panneaux solaires au paysage

- 4 : visée écolo

- 4 : Energie renouvelable

- 4 : Stylé, moderne

- 4 : Le grand espace du toit pour produire de l'électricité, excellente idée bien évidemment. Energie solaire gratuite, un plus pour l'exploitant agricole mais coût élevé d'installation

- 4 : Panneaux solaires +++

- 4 : J'aime l'utilisation de l'énergier solaire

- 5 : Autosuffisance en énergie ! Et bois

- 5 : Les panneaux solaires sont une très bonne idée

- 5 : renouvelable, se fond dans le décor

- 5 : Il y a des panneaux solaires !!! très bien !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

- 5 : Bâtiment bas, qui ne masque pas le beau paysage à l'horizon, qui produit de l'électricité, une majeure partie des bâtiments est masquée par des écrans végétaux...c'est impeccable

- ? : Moche mais fonctionnel

m. (48 réponses, puis 12 réponses)



- 1 : Je ne vois pas vraiment le bâtiment.

- 2 : Beaucoup trop long

- 2 : Trop plat

- 2 : On ne voit pas trop

- 3 : Très long

- 3 : Trop aplati

- 3 : Ça passe

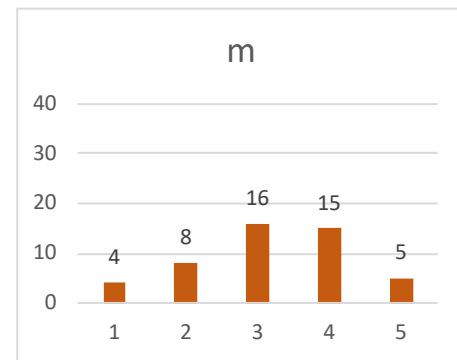
- 3 : Grandes cultures mais assez vert autour

- 4 : Belle photo... mais ce bâtiment a l'air très long ! (Fatigant d'aller d'un bout à l'autre)

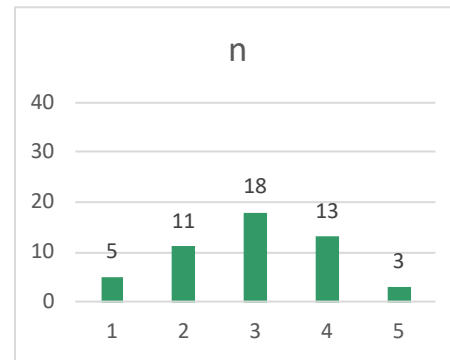
- 4 : La taille basse permet de se fondre dans le paysage

- 5 : Méga grand, trop bien !

- 5 : Très faible impact sur le paysage, bâtiment très bas, il ne manque pas grand-chose pour qu'on ne le voit plus



n. (50 réponses, puis 12 réponses)



- 1 : Pas beau
- 1 : Je ne vois pas non plus.

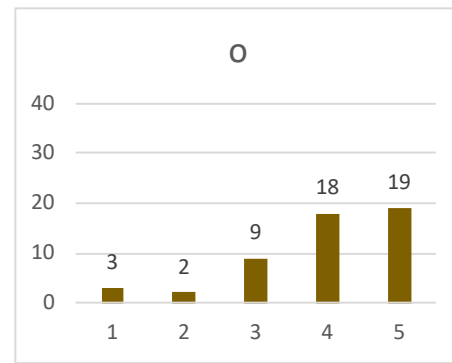
- 2 : Couleur peu adaptée
- 2 : Pas de ferme pour moi

- 3 : Petit
- 3 : Petit
- 3 : Un bâtiment isolé
- 3 : On dirait un chalet

- 4 : Pas trop mal mais les matériaux laissent à désirer
- 4 : Bâtiment qui épouse le relief, cohérence visuelle
- 4 : Bâtiment moche mais emplacement ok avec la lisière de forêt
- 4 : Sympa

- 5 : Beau paysage

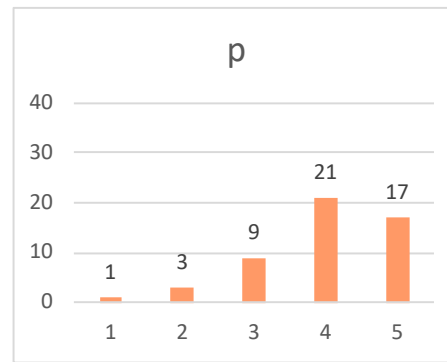
o. (51 réponses, puis 13 réponses)



- 4 : Arbres
- 4 : Intégré comme le serait une habitation
- 4 : Matériaux durables
- 4 : J'apprécie les ensembles.
- 4 : Bâtiment qui épouse le relief, cohérence générale
- 4 : Les couleurs font harmonie avec la nature

- 5 : Authentique et rénové
- 5 : Beau site
- 5 : Propre et bien intégré dans son environnement
- 5 : Il a l'air d'y avoir une bonne organisation des corps de bâtiments. Les matériaux semblent intéressants.
- 5 : Moderne, grand, stylé, génial
- 5 : Maison/ferme collée à la forêt, on a l'impression qu'il fallait qu'elle soit là sinon il manquerait quelque chose

p. (51 réponses, puis 12 réponses)



- 2 : Pas pratique

- 3 : On dirait un chalet

- 4 : Matériaux durables

- 4 : Mignon

- 4 : Authentique

- 5 : Bois !

- 5 : Du bois!

- 5 : Bois

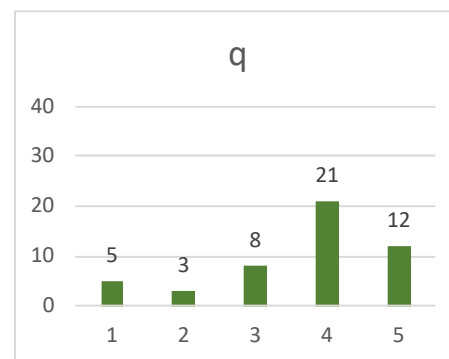
- 5 : J adore le milieu

- 5 : Adapté au relief ! Très bien :)

- 5 : Terrain abrupte. Construction cohérente. Bois. Magnifique

- 5 : Adaptée à la montagne, utilisation/adaptation du relief dans la conception

q. (50 réponses, puis 7 réponses)



- 1 : La serre type à l'ancienne n'est pas très esthétique

- 1 : On dirait que c'est pauvre

- 3 : Où est le bâtiment ?

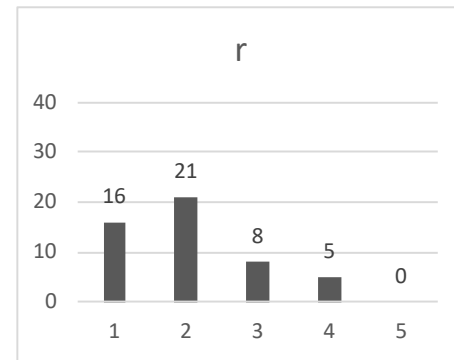
- 3 : Ça passe

- 4 : Joli

- 4 : Pas facile d'intégrer une serre tout en lui laissant la possibilité de profiter du soleil

- 5 : Pour moi une serre n'est pas un bâtiment agricole.

r. (50 réponses, puis 13 réponses)



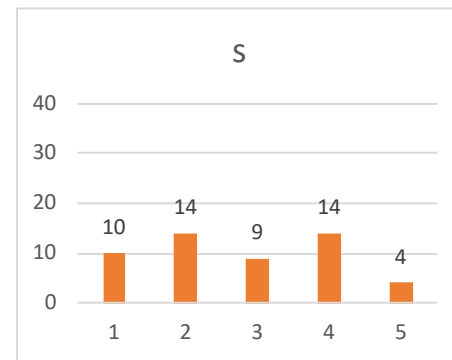
- 1 : Ne devrait pas exister...
- 1 : Trop de plastique.
- 1 : On dirait que c'est abandonné
- 1 : La tôle n'est vraiment pas belle

- 2 : Ça ressemble presque à une friche
- 2 : Sale
- 2 : Bof
- 2 : Abords et entretien
- 2 : Cela fait trop cubique
- 2 : Les abords sont délaissés, les tôles qui traînent soulignent cette impression

- 3 : Trop carré. Matériaux bof
- 3 : Certainement fonctionnel, auto-construit avec les moyens du bord, mais pas visible ailleurs que quand on est devant puisque placé sur terrain plat. Matériaux de récupération. Un bâtiment qui n'a pas coûté cher mais qui répond certainement aux besoins de celui qui a eu l'idée de le faire. Aucuns regrets à le laisser à l'abandon

- ? : Grande exploitation

s. (51 réponses, puis 18 réponses)



- 1 : Mériterait un grand rafraîchissement, la matière tôle rouillée montre que le matériau utilisé est obsolète
- 1 : Couleur pas terrible
- 1 : Abandonné, pauvre
- 1 : Très ancien et délabré
- 1 : Bâtiment agricole vétuste mais belles couleurs de photo

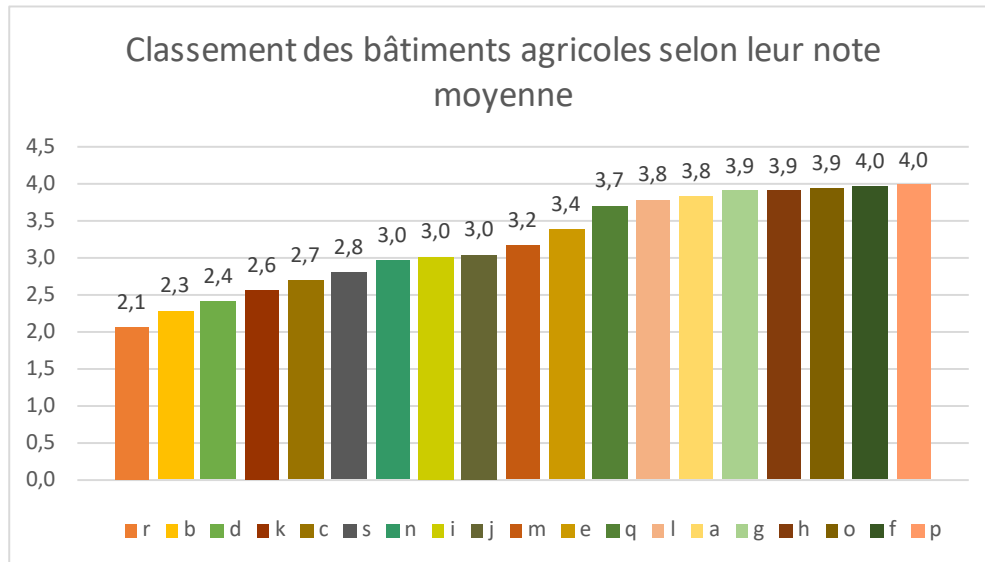
- 2 : Dommage que le patrimoine soit peu entretenu, perte du cachet
- 2 : En ruine
- 2 : Ça fait bric broc, pas employé
- 2 : Tôle.....
- 2 : Petit, vieux
- 2 : On dirait que c'est abandonné

- 3 : A refaire, rénover à l'identique
- 3 : Une couverture traditionnelle aurait été beaucoup mieux, ainsi qu'un entretien du bâtiment. N'est plus adapté aux besoins de l'agriculture d'aujourd'hui, trop éloigné du corps de ferme principal. Bâtiment abandonné

- 4 : Rouille et vieux. Ça a vécu. Et c'est beau d'avoir une histoire !
- 4 : Est-ce vraiment un bâtiment agricole ? C'est un peu délabré mais ça a du charme.
- 4 : Impression d'être perdu dans cet océan vert, témoin d'une agriculture de jadis
- 4 : J'aime bien car cela a un effet nostalgique. Cela rappelle des souvenirs d'enfant bien que le bâtiment soit vieux, très détérioré.

- 5 : Joli

Classement selon la note moyenne



Champ d'expression libre

- Il y a autant de bâtiments agricoles que de façon d'être agriculteur et de régions de France, certains sont très beaux, d'autres défigurent tout le paysage.
- Ayant connu des agriculteurs (amis de mes grands-parents et parents) j'ai eu l'occasion d'aller dans leur exploitation et leur ferme reste un peu l'image type de la ferme et du bâtiment agricole lorsque l'on me demande d'expliquer ma vision du lieu
- J'ose espérer que des labels prennent en compte l'intégration du bâti et des paysans
- Un bâtiment agricole est un outil de travail. Il a besoin d'être économiquement rentable
- Pas assez pensé sur le long terme, obligation pour une réutilisation de son potentiel de fonction
- Difficile de répondre
- J'habite en milieu rural et c'est vrai qu'avant tes questions, je n'avais jamais fait attention aux bâtiments agricoles. C'est assez difficile de répondre parce que je n'y connais pas grand-chose en fait.
- L'état du monde rural reflète les décisions prises par les différents gouvernements successifs et les règles que l'Europe fixe. On aimerait voir un monde rural plus à l'aise financièrement et surtout pour toutes les petites exploitations qui triment beaucoup pour peu de reconnaissance.
- Question 21. : exemple des œufs «poules élevées en plein air etc».. Sinon pas tant (car manque de transparence)
- /!\ il n'y a que des bâtiments postés en vallée ou dans des zones de montagne. Aucun dans les grandes plaines céréalières, ou en zone d'élevage «industriel»
- De belles et différentes exploitations félicitations aux propriétaires
- Je les trouve assez similaires en fait ces bâtiments (la taille varie). L'architecture doit évoluer pour moi. Pourquoi pas aussi faire appel à des artistes pour plus d'originalité même si cela n'est pas le but premier
- Je ne suis pas un fan des bâtiments agricoles, mais ce sont des lieux d'entreposage important pour les agriculteurs et éleveurs. Pour moi c'est comme un très très grand garage où l'on entrepose des affaires. Je serais intéressé de connaître le coût de ces infrastructures et ce que cela représente dans le budget d'une exploitation et les réflexions qui sont menées pour optimiser les choix qui peuvent être faits. Il doit falloir souvent chercher des solutions les plus économiques possibles.
- Le paysage d'arrière-plan fait parfois remonter la note que j'ai donnée au bâtiment, merci de travailler là-dessus !

ANNEXE II - Liste des personnes rencontrées ou contactées

Chambre d'agriculture 05

- Laurence GUICHON, Directrice générale
- Rémi COSTORIER, Directeur adjoint
- Eric MEYNADIER, Conseiller machinisme, énergies renouvelables
- François CARRERE, Conseiller bovin lait
- Dorian MEIZEL, Appui technique ovin –bovin lait

Direction Départementale des Territoires (DDT) 05

- Loïc DAGENS, Responsable service Urbanisme, risques
- Lylian IBANEZ, Chargé des dossiers PMBE - PCAE (téléphone)
- Lydie RIGNON, Suivi des documents d'urbanisme, connaissance et prise en compte des risques naturels, CDPENAF, urbanisation en espaces agricoles

Maison Régionale de l'Elevage (MRE) PACA

- Laurence MUNDLER, Architecte-conseil

Parc national des Ecrins

- Frédéric SABATIER, Chargé de mission architecture, urbanisme et paysage

Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise

- Myriam REYNAUD-BANUS, Directrice

Communauté de Communes du Briançonnais

- Isabelle BONHOMME, Technicienne en patrimoine non-bâti, CC du Briançonnais, en charge du SCoT du Briançonnais
- Stéphane BARELLE, Chef du pôle Aménagement du Territoire

Agence départementale de développement économique et touristique (ADDET)

- Brigitte COMINOTTO, Chargée de développement agricole (téléphone)
- Sébastien BELLUE, Responsable pôle ingénierie

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

- Cyr PIATON, Chargé de mission énergie – TEPCV

CEZ Bergerie Nationale de Rambouillet

- Lamia LATIRI-OTTHOFFER, (téléphone)

Point Accueil Installation (PAI) 05

- Anne ROUX

Institut de l'Elevage

- Jean-Yves BLANCHIN, Responsable de projet - service environnement – Bâtiment (téléphone)

Syndicat Mixte d'Électrification (SyME) 05

- Marylin TAIX, guichet urbanisme, contrôle de concession

Eco Green Développement

- Anthony HADDAD, Responsable financier et commercial (téléphone)

Conseil Départemental des Hautes-Alpes

- Michel ANDRE, Chef de service Energie Climat Forêt
- Marc MALLEN
- Claire LANG, Chargée de mission SIG Métiers

Architecte Alpes Concept

- François-Xavier RIBOT, Architecte qui travaille souvent avec Eco Green Développement (téléphone)

Fibois 04-05

- Claire HARMAND, Prescriptrice bois

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) 39

- Florence CLEMENT, Architecte-conseil (téléphone)

AGROCAMPUS
OUEST

- CFR Angers
 CFR Rennes



HOCHSCHULE
WEIHENSTEPHAN-TRIESDORF
UNIVERSITY OF APPLIED SCIENCES



Année universitaire : 2016-2017

Spécialité :

Landschaftsarchitektur

Spécialisation (et option éventuelle) :

Landschaftsplanung

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
 de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
 d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Die landwirtschaftlichen Gebäude, aufstrebender gemeinsamen Güter Studie in der Departement Hautes-Alpes (FR)

Claire MASQUELIER



Die landwirtschaftlichen Gebäude der Zukunft (nach Frage 20 der Umfrage)
Quelle : Claire MASQUELIER

Angers am 12. Oktober 2017

Jury :

Vorsitzender : David MONTEBAULT

CAUE Referent : Daisy HAQUIN

Agrocampus Ouest Referent : Jean-Pierre DUCOS

Weihenstephan Referent : Christoph MONING

Die Analyse und die Schlussfolgerungen dieser Studentenarbeit übernehmt die Verantwortung des Verfassers und nicht die der AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Liste der Abbildungen

Abbildung 1 - Landwirtschaftsbetrieb. Puy Sanières (05)	1
Abbildung 2 - Traditionelle Bauernhof in die Hautes-Alpes.	2
Abbildung 3 - Karte der Hautes-Alpes.....	4
Abbildung 4 – Aussicht von Sigoyer (05).....	4
Abbildung 5 – Ausblick auf der Pic de Chabrières von Prunières (05)	4
Abbildung 6 - Alm, Queyras (05)	5
Abbildung 7 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 11 „Was sind die Hauptmerkmale und Funktionen der landwirtschaftlichen Gebäude?“	7
Abbildung 8 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 10 „Schreiben Sie bitte, was ein landwirtschaftliches Gebäude ist?“	7
Abbildung 9 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 18 „Was ist für Ihnen das wichtigste im landwirtschaftliche Gebäude Bau?“	7
Abbildung 10 – Getreidesilo, Puy Sanières (05).....	8
Abbildung 11 - Schuppen aus Beton mit Stahlstruktur, Chorges (05).....	9
Abbildung 12 – Schuppen. Stahlstruktur und Stahlblech Fassadenverkleidung, Montgardin (05)	9
Abbildung 13 – Ökologisches Apfelkühlschrank, Barcillonnette (05)	9
Abbildung 14 – Schuppen mit Solaranlagen, La Freissinouse (05)	10
Abbildung 15 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 14 „Mögen Sie landwirtschaftliche Gebäude? Präzisieren Sie warum Sie die landwirtschaftlichen Gebäude mögen oder nicht“ .	10
Abbildung 16 - Bauernhof, Embrun (05)	11
Abbildung 17 – Gebäude im Hang gebaut, Château-Ville-Vieille (05).....	11
Abbildung 18 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 20 „Was ist für Ihnen der landwirtschaftlichen Gebäude der Zukunft?“	12
Abbildung 19 - Einsatz an verschiedene Schritte.	13
Abbildung 20 - Die vorgeschlagene Methode des Projekts	15

Liste der Anhänge

ANHANG I – Fragebogen.....	1
ANHANG II – Besichtigte Bauernhufe.....	11

Inhaltsverzeichnis

Einführung.....	1
1. Kontext.....	2
1.1. Die Modernisierung der Landwirtschaft.....	2
1.1.1. Von Polykultur und Zucht bis zum Spezialisierung die Betriebe per landwirtschaftlichen Sektoren	2
1.1.2. Von traditionelle Bauernhöfe bis zum spezialisierte und standardisierte Gebäude.....	2
1.1.3. Intensivierung und Bewusstheit die Auswirkung solche landwirtschaftliche Verfahren auf der Umwelt.....	3
1.2. Zoom in unsere Untersuchungsgebiet: das Departement Hautes-Alpes.....	3
1.2.1. Ein Departement zur Zucht im Wesentlichen gedreht, bevor sich zum Tourismus in den 1960er Jahren zu orientieren	3
1.2.2. Das Departement Hautes-Alpes heute, zwischen Landwirtschaft und Tourismus 3	
2. Methodik	6
2.1. Umfrage	6
2.2. Treffen mit Landwirte.....	6
2.3. Treffen mit lokalen Akteuren	6
3. Ergebnisse und Analyse	7
3.1. Die heutigen landwirtschaftlichen Gebäude: Funktionen, Herausforderungen und Auswirkungen auf die Landschaft.....	7
3.1.1. Die Funktionalität.....	8
3.1.2. Die Arbeitsbedingungen.....	8
3.1.3. Der Tierwohl	8
3.1.4. Die Kosten.....	8
3.1.5. Die Werkstoffe	9
3.1.6. Die Dauerhaftigkeit	9
3.1.7. Die Umweltherausforderungen	10
3.2. Die Landwirtschaftlichen Gebäude und die Entwicklung der Tourismus.....	10
3.2.1. Die Entwicklung der Agrotourismus.....	10
3.2.2. Die Schätzung die landwirtschaftlichen Gebäude per das breite Publikum.....	10
3.3. Die Landschaft und die Architektur oft als Zwänge gefühlt, trotz als Trümpfe.....	11
3.4. Der Gebäude der Zukunft	11
4. Diskussion: Wie können wir auf Departementsebene zu handeln, sodass die landwirtschaftliche Gebäude an alle Herausforderungen antworten und Gemeingüter werden? 13	
4.1. Einsatz an verschiedene Schritte	13

4.1.1. Die Stadtplanungsdokumente.....	13
4.1.2. Die Sensibilisierung	13
4.1.3. Ratschlag	14
4.1.4. Bewilligungsphase	14
4.1.5. Aufwertung der beendeten Projekte	15
4.2. Die Methode des Projekts.....	15
4.3. Zusammenarbeiten, sich kennen.....	15
Schlussfolgerung	16
Bibliografie.....	17
Sitografie	17
Fazit.....	19
Abstract	19

Einführung

Oft habe ich solche Behauptung: „Diese Gebäude ist ein richtiger Schandfleck in der Landschaft. Das war viel besser vorher!“ gehört. Wenn wir das einmal hören, können wir denken „Ok, diese Person sollte wirklich von einem Gebäude schockiert werden, aber das macht das nicht eine Wahrheit“. Aber wenn wir das mehrmals hören, kommen wir zu denken, dass es ein richtiges Problem gibt und, dass es richtig schade ist, dass einige Personen so schlecht die landwirtschaftlichen Gebäude erkennen, was bringt ein negatives Bild zu der Landwirtschaft (Abbildung 1). Wir können das immer noch problematisch finden, wenn wir wissen, dass die Landwirtschaft ist uns unentbehrlich, dass es beigetragen hat, die Landschaften, die den Ruhm bestimmter Regionen machen, zu formen, und dass die landwirtschaftlichen Gebäude lang die Identität der Regionen mit ihrer traditionellen Architektur markiert haben. Es gibt keinen Grund, dass die landwirtschaftliche Gebäude den „Ruhm ihrer Vorfahren“ nicht wiederfinden können und den Stolz der Landwirte und Frankreichs nicht machen können. Wir können trotzdem nicht zur Gebäude die früheren Zeiten zurückkehren, weil sie nichtmehr an die gegenwärtige Landwirtschaft angepasst sind. Wir kommen daher also, uns zu fragen: Warum haben sich die landwirtschaftlichen Gebäude auf diese Weise entwickelt? Was sind die Herausforderungen der heutigen Gebäude? Könnten sie von jedem, Landwirte oder nicht, positiv wahrgenommen werden, und als Gemeingüter betrachtet werden? Wie?

Wir werden für unsere Studie das Departement Hautes-Alpes, wo ich mein Praktikum in der CAUE¹ 05 gemacht habe, nehmen.

Erst werden wir den Zusammenhang der Studie durch die Geschichte der Entwicklung der landwirtschaftlichen Gebäude und der Präsentation des Hautes-Alpes vorstellen. Im zweiten Teil werden wir die Methode präsentieren. Die Herausforderungen der landwirtschaftlichen Gebäude, sowie ihr Auswirkung auf die Landschaft und die Wahrnehmung von der Bevölkerung wird im dritten Teil behandelt werden. Schließlich werden wir, wie die Herausforderungen der Gebäude auf Departementsebene in der Zukunft herangehen, studieren.



Abbildung 1 - Landwirtschaftsbetrieb. Puy Sanières (05). Quelle: Claire MASQUELIER, 2017

¹ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : Ein Verein, der Berate in Architektur, Stadtplanung und Landschaftsarchitektur zur Kommunen und Privatpersonen vorschlagt. Die Berate zur Privatpersonen sind frei.

1. Kontext

1.1. Die Modernisierung der Landwirtschaft

Vor 10 000 Jahren in Nahen-Osten geboren, hat der Landwirtschaft sich viel geändert. Wir werden uns auf die Entwicklungen des 20. Jahrhundert, die die Landwirtschaft die wir heute kennen markiert haben, interessieren. Insbesondere werden wir zeigen, wie solche Änderungen, die Gebäude und Landschaft auswirken.

1.1.1. Von Polykultur und Zucht bis zum Spezialisierung die Betriebe per landwirtschaftlichen Sektoren

Bis zum Anfang der 20. Jahrhundert war der Polykultur und Zucht der Hauptmodell in Frankreich. Der antwortete zum Ziele der 18. Jahrhundert: Lebensunterhalt und Direkthandel der Überschüsse (AMBROISE et TOUBLANC 2015). Es gibt an dieser Zeit zwischen 2 und 3 Millionen Landwirtschaftsbetriebe, mit 85% die kleiner als 10ha sind. Selbstversorgung war am Anfang der 20. Jahrhundert, aber schwer zu erreichen, trotz die eingeschaltete Modernisierung. Es gibt nach einigen Leuten, zu viele kleine Betriebe. Frankreich gerat mit andere europäische Länder in Verzug ^[1].

Die Nachkriegszeit wird Akzente in der Geschichte der Landwirtschaft setzen. Durch der Monnet-plan und der Marshallplan am Ende die 1940er Jahren wird Landwirtschaft immer noch mechanisiert werden, um Arbeit schneller und einfacher für Landwirte zu machen. Die Gründung der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft (EWG) mit dem Vertrag von Rom im Jahre 1957 wird zum Einführung der Gemeinsam Agrarpolitik (GAP) im Jahre 1962 führen. Mit den Landwirtschaftsrahmengesetzen von 1960 und 1962 zusammen, wird die GAP zu Landwirte den Verkauf die Produkte zu minimal Preis, der lohnend ist, sichern. Somit ist der Investition gefördert. Das Ziel der Landwirtschaft ist nun ganz anders: man produziert nicht nur für seine Familie, aber muss mehr produzieren um die ganze Bevölkerung zu ernähren und für Ausfuhr. Die Betriebe werden sich spezialisieren. Im Jahre 1982 gibt es in Frankreich 7,5% Landwirte gegen 40% am Ende der Zweites Weltkrieg. Sie ist dennoch eine die größte europäische Exportstärke (AMBROISE et TOUBLANC 2015).

Was sind die Konsequenz diese Entwicklungen auf die Struktur die Landwirtschaftsbetriebe? Die Bewirtschaftungsfläche sind viel grösser geworden, die schwererreichbaren Parzellen, wo mechanischer Arbeit schwierig ist, werden verlassen, die Landwirtschaft sich spezialisiert und von Polykultur und Zucht kommen wir zur Spezialisierung die Betriebe per landwirtschaftlichen Sektoren.

Nach und nach kommt der Komfort im ländlicher Gebiete und die Häuser sind von Arbeitsgebäude getrennt.

1.1.2. Von traditionelle Bauernhofe bis zum spezialisierte und standardisierte Gebäude

Alte Bauernhofe waren repräsentativ einer Gebiet, durch spezifische Besonderheit (Formen, Werkstoffe, Innere Struktur,...) (Abbildung 2). Die Werkstoffe würden direkt am Standort genommen. Regionalen Modell erscheinen im 19. Jahrhundert.

Im Gegenteil standardisieren sich mit einfache Verkehrsverbindungen und die Industrialisierung die



Abbildung 2 - Traditionelle Bauernhof in die Hautes-Alpes. Quelle: ©Tierry OLIVE. Hautes-Alpes. L'album du XXe siècle/

Produktion von billigen Werkstoffen die neuen Gebäude und es wird schwieriger die ursprüngliche Region der Gebäude zu unterscheiden.

Die Schuppen, schon am Anfang des Jahrhunderts genutzt, sich verbreiten in den 1950er Jahren allgemein. Sie sind funktionell, billig und einfach zu bauen. Es wird das Symbol der Modernisierung der Landwirtschaft ^[2] und zur Standardisierung beiträgt.

1.1.3. Intensivierung und Bewusstheit die Auswirkung solche landwirtschaftliche Verfahren auf der Umwelt

Das Ende des 20. Jahrhunderts wird zu neuen Evolutionen führen. Mit der GAP-Reform von 1992 werden die finanzielle Hilfe je nach der Größe der Betriebsfläche aufgegeben. Größer ist es, höher sind die Hilfe. Das wird zu immer noch größeren Betrieben führen ^[3].

Nach und nach sind die intensiven Methoden kritisiert wegen ihrer Aufwertung auf der Umwelt. Der Rolle der Landwirtschaft auf der Raumplanung, die Pflege der Landschaft, der Erhaltung der Biodiversität ist in Betracht bezogen. Mit der GAP-Reform von 2003 sind die Förderungen unabhängig der Produktion. Der GAP-Reform von 2014 richtet das „Greening“ ein. Diese Hilfe ist Bedingungen untergeworfen, das heißt an positive für Umwelt Methoden ^[3].

Andere Maßnahmen, die nicht direkt zur Landwirtschaft verbindet sind, schauen einem Umweltbewusstsein. Diese Maßnahmen betreffen die Schonung der natürlichen Ressourcen, die Verweigerung der Banalisierung der Gebiete und der Architektur untrennbar ihre Ökologische- und Landschaftsumgebung ^[4]. Das Gesetz auf die Architektur von 1977 hat zu der Schöpfung die CAUE geführt. Das Gesetz auf dem Schutz und die Aufwertung der Landschaften von 1993 hinzufügt der Landschaftsteil zu den Baugenehmigungen, der wird ab 1994 obligatorisch. Im Jahre 2004, mit der europäischen Politik auf der Landschaft müssen die architektonische-, städtische- und landschaftliche Qualität in alle Stadtplanungsdokumente (PLU², SCoT³,...) in Betracht gezogen werden ^[5].

1.2. Zoom in unsere Untersuchungsgebiet: das Departement Hautes-Alpes

1.2.1. Ein Departement zur Zucht im Wesentlichen gedreht, bevor sich zum Tourismus in den 1960er Jahren zu orientieren

Das Departement Hautes-Alpes kennt bis zur Mitte des 20. Jahrhunderts, so wie den Hauptteil der französischen ländlicheren Gebiete, einer starken Landflucht. Aber, mit der Entwicklung der Wintertourismus sich die Bevölkerungszahl einpendelt, ja sogar wachset. Die landwirtschaftliche Bevölkerungsanzahl trotzdem abnimmt ^[6].

Nach dem Zweiten Weltkrieg findet man im Wesentlichen Schafzucht in die Bergen und Rinderzucht in dem Tal. In den 1960er Jahren führt das Departement seine touristische Ausrüstungsplan ein um der Wintertourismus zu entwickeln. Der will auch der Sommertourismus, dank der neu gebaut Serre-Ponçon See unter anderem entwickeln ^[7].

1.2.2. Das Departement Hautes-Alpes heute, zwischen Landwirtschaft und Tourismus

Die Hautes-Alpes (Abbildung 3) ist ein Departement von 5 549 km² im Norden der Region PACA. Es rechnet 139 883 Einwohner im Jahre 2014. 44% der Bevölkerung wohnt im ländlicher Gebiet. Das ist der 8. attraktivste Frankreichs Departement ^[8]. Die Hautes-Alpes

² PLU (Plan Local d'Urbanisme) : lokaler Städtebauplan

³ SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : Plän für territoriale Kohärenz

werden vom Nationalpark der Ecrins, dem regionalen Naturpark des Queyras und dem regionalen Naturpark der Baronnies Provençales geschnitten.

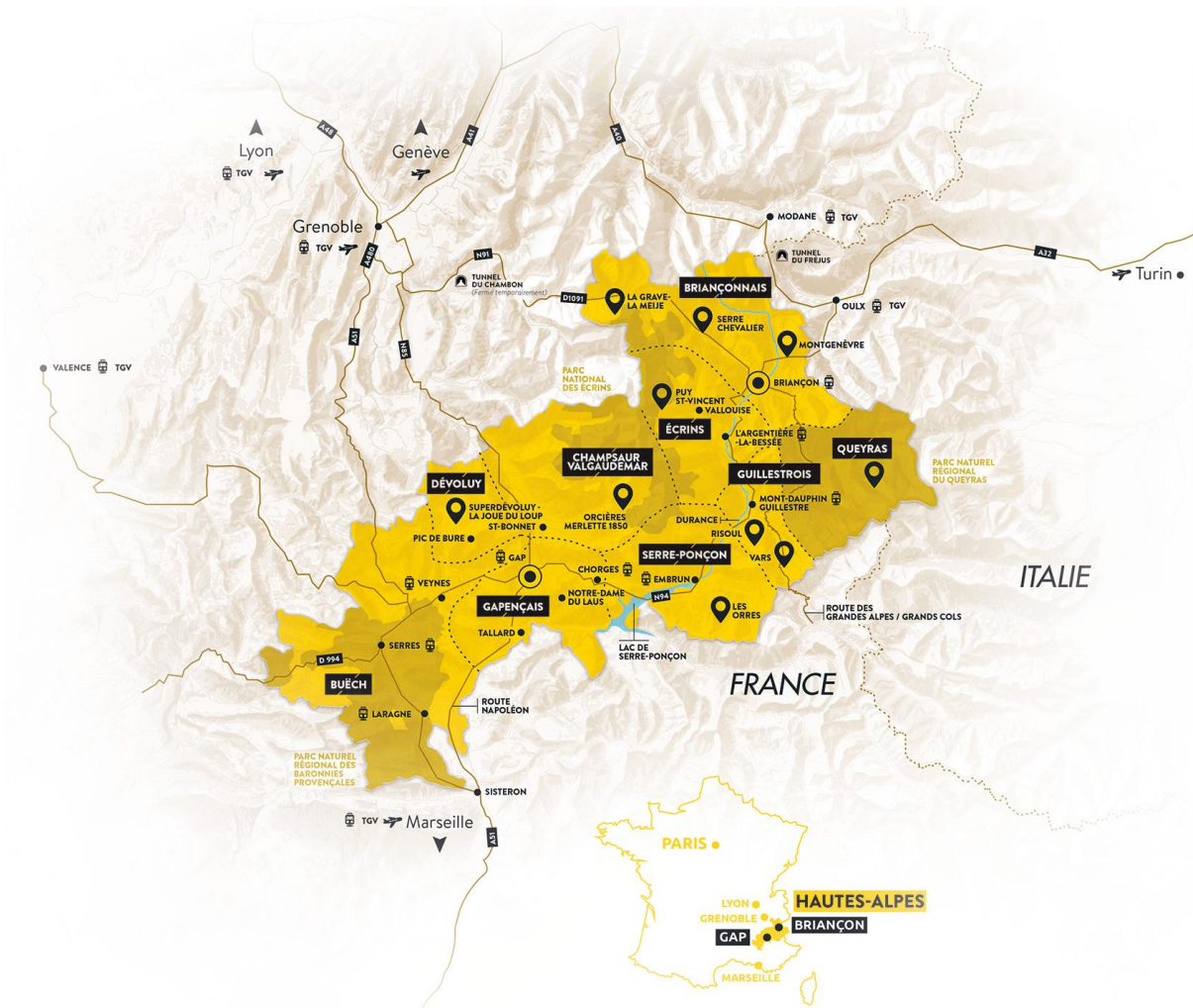


Abbildung 3 - Karte der Hautes-Alpes - Quelle: www.hautes-alpes.fr

Man findet in den Hautes-Alpes sehr vielfältige Landschaften (Abbildung 5, Abbildung 4). 11 landschaftliche Einheiten würden definiert. Man kann von Hohen- bis Durchschnittebergen verbringen, ebenso natürliche- Seen, Flüsse, Bäche oder Stauseen sehen, und die Vegetation und die Vegetationsformen entsprechend der Breite und der Länge ändert. Außerdem sind die architektonische- und bebauten Formen sehr unterschiedlich, je nachdem wir in der Briançonnais, der Guillemois, der Gapençais oder der Buëch (nur als Beispiele) sind.



Abbildung 5 – Ausblick auf der Pic de Chabrières von Prunières (05) – Quelle: Claire MASQUELIER, 2017



Abbildung 4 – Aussicht von Sigoyer (05) – Quelle : Claire MASQUELIER, 2017

Heute ist Frankreich der größte Agrarproduzent Europas. In den Hautes-Alpes gibt es heute keine Hauptproduktion. 2013, 1860 Landwirtschaftsbetriebe und 2315 Landwirte (8% die Bestände) würden bezahlt. Es ist aber möglich das Departement zu teilen: im Norden (Briançonnais, Champsaur-Valgaudemar) ist es im Wesentlichen Milch- und Käseproduktion (Schaf, Ziege, Kuh), im West (Buëch, Dévoluy) ist es Lammfleisch, und im Süden finden wir Früchte (Äpfel und Birnen) und Weinrebe. Qualitätslabels, sowie HAUTES-ALPES Naturellement ® um die Produkte aufzuwerten würden im Departement gestellt ^[9].

Landwirtschaft und Tourismus sind untrennbar. Ohne die Landwirtschaft wären die Landschaften nicht was sie heute sind. Die landwirtschaftlichen Aktivitäten haben die Landschaften gestaltet und setzt es zu erhalten fort (Abbildung 6).



Abbildung 6 - Alm, Queyras (05) - Quelle: Claire MASQUELIER, 2017

In diesem Teil haben wir die größere Faktoren der Entwicklung der landwirtschaftlicher Gebäude in Frankreich und in die Hautes-Alpes gesehen. Wir haben auch das Gebiet unsere Studie charakterisiert um ihre Einsätze zu verstehen.

2. Methodik

2.1. Umfrage

Nehmen die Frage den Landwirtschaftliche Gebäude als Gemeingüter, war es für mich wichtig, verschiedene Sichtweisen zu vergleichen. Deswegen habe ich eine Umfrage durchgeführt. Ich habe den Fragebogen (ANHANG I) zu meiner Familie, meinen Freunden, meine Kollegen geteilt, damit er über soziale Netzwerke zum Beispiel wiedergeteilt wird. Mit solchen Fragebogen wollte ich stückweise, dass die Leute an landwirtschaftliche Gebäude, ihre Merkmale, Funktionen, sowie an ihre Beziehung zur Landschaft denken. Am Ende, könnten die befragte Personen Fotos notieren. Was wesentlich für mich war, war die Meinungen von Landwirte, sowie von Leute außerhalb des Agrarsektors zu kriegen.

Wir können schon jetzt die Repräsentativität analysieren. 55 Personen haben geantwortet: 25% Männer und 75% Frauen. Sie waren zwischen 9 und 65 Jahre alt, mit mehr Leuten im 20-24 Jahre alt Gebiet. 75% hat schon im ländlicher Raum gewohnt, und 80% fährt manchmal im ländlicher Raum für die Ferien. Die meisten befragte Personen haben dann wahrscheinlich schon landwirtschaftliche Gebäude gesehen.

Ungefähr 65% die befragten Personen arbeitet im Agrar-, Landschaft- oder Architektursektor.

Diese Resultate schauen das wir verschiedene Sichtweisen, durch Arbeit oder Persönliche Erfahrungen orientiert, haben werden.

2.2. Treffen mit Landwirte

Ich habe auch einige Landwirte aus den Hautes-Alpes auf ihrem Bauernhof getroffen, um ihnen wegen Bauprozess zu fragen. Welche Personen haben Sie dafür getroffen? Welche sind die Schwierigkeiten (Überlegung, Genehmigungsverfahren um zu bauen,...) begegnet? Was ist für ihnen wichtiger, wenn sie ein Gebäude bauen wollen? Sind sie zur Landschaft empfänglich? Haben sie die Installation von Photovoltaikanlage in Betracht gezogen? Dieser Geländeansatz hat mir auch geholfen, die Herausforderungen und Zwänge der landwirtschaftlichen Gebäude, wegen Landwirte Sichtweise besser zu verstehen.

Ich habe nicht sehr viele Landwirte getroffen (11), weil das an diesem jährlichen Zeitraum nicht immer einfach für ihnen war, aber das hat mir schon eine Übersicht die Landwirtschaft der Hautes-Alpes, mit verschiedene Agrarsektoren (ANHANG II) gegeben.

2.3. Treffen mit lokalen Akteuren

Ich habe mehrere lokalen Akteuren (Arbeiter der Departements, Agrar-, Energie-, Architekten- und Baustoffberater, die Staatsdienst, einige Volksvertreter,...) getroffen oder angerufen.

Diese Interessanten Austausch haben mich ins Vielschichtigkeit und Vielfalt der Herausforderungen der landwirtschaftlichen Gebäude bewusstgemacht. Ich habe auch ein besseres Verständnis der Link jeder Struktur, oder Akteure, wegen solche Gebäude und wegen Landschaft gehabt, und wüsste besser was Sie dazu machen könnten.

3. Ergebnisse und Analyse

Wie gesagt, landwirtschaftliche Gebäude sind nicht immer per se akzeptiert, für eine Frage der Ästhetik in der Landschaft unter anderem. Aber wenn Gebäude so sind, ist es um zu einer Landwirtschaft der sich entwickelt hat zu adaptieren. Heutige Gebäude dennoch diversifizieren ihre Merkmale. In der Tat, ökonomische-, energetisch-, umwelt- und sozialen Herausforderungen führen die Projekte. Der Rolle der landwirtschaftlichen Gebäude ist diversifiziert und maximiert [10]. In diesem Teil, werde wir die Einsätze wegen verschiedene Sichtweisen analysieren und so sehen womit und wie diese Gebäude als Gemeingüter gesehen können.

3.1. Die heutigen landwirtschaftlichen Gebäude: Funktionen, Herausforderungen und Auswirkungen auf die Landschaft

Mit der Umfrage, wollte ich identifizieren durch 3 Fragen was ist ein landwirtschaftliches Gebäude (Abbildung 8), was sind seine Hauptmerkmale und Funktionen (Abbildung 7) und was ist für die befragten Personen das wichtigste in seinen Bau (Abbildung 9). Diese Schlagwortvölker geben uns eine Basis um die Herausforderungen anzusprechen.



Abbildung 8 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 10 „Schreiben Sie bitte, was ein landwirtschaftliches Gebäude ist?“ – Quelle: Claire MASQUELIER



Abbildung 7 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 11 „Was sind die Hauptmerkmale und Funktionen der landwirtschaftlichen Gebäude?“ – Quelle: Claire MASQUELIER



Abbildung 9 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 18 „Was ist für Ihnen das wichtigste im landwirtschaftliche Gebäude Bau?“ – Quelle: Claire MASQUELIER

3.1.1. Die Funktionalität

Heute muss die Landwirtschaft produktiv sein, was voraussetzt größere Landwirtschaftsbetriebe als im letzten Jahrhundert, sowie Mechanisierung und damit Große Gebäude. In der Tat, ob man Baumpfleger, Tierzüchter, Gärtner oder Gemüsebauer ist, ist einer Gebäude gebraucht, um jeweils Früchte zu lagern, Tiere zu schützen, eventuell zu melken, zu transformieren oder zu produzieren und produzierter Produkte zu lagern. Maschinen müssen oft im Gebäude anpassen, deswegen sind die Gebäude hoch. Es gibt oft verschiedene Gebäude für verschiedene Funktionen aber man kann trotzdem multifunktionelle Gebäude, also grösser, finden. Mehrstöckige Gebäude sind selten, oder es ist um zur Topografie zu adaptieren.

Jede Agrarsektor hat seine spezifische Besonderheit, Zwänge, im innere Struktur (Einrichtung, Zirkulation im Gebäude, Raumteilung,...), Zugangsverwaltung, Lage im Betrieb, Umgebungsgestaltung. Es ist oft möglich zu wissen zu welcher Sektor gehört das Gebäude, als wir es sehen. Der Sektor beeinflusst auch die Außenanlagen (Abbildung 10), in der Nähe vom Gebäude.



Abbildung 10 – Getreidesilo, Puy Sanières (05) -
Quelle: Claire MASQUELIER, 2017

Solche Gebäude und Anlage können durch Lage, Größe, Farbe, Materialien mehr oder weniger Auswirkungen auf die Landschaft haben.

3.1.2. Die Arbeitsbedingungen

Bessere Funktionalität der Gebäude und Mechanisierung werden die Arbeitsbedingungen verbessern, mit einer Vereinfachung der Aufgabe. Das kann auch durch ein angenehmes Arbeitsumfeld, der mit der Sauberkeit, der Heiligkeit, der Raumtemperatur zum Beispiel, beeinflusst sein. Die Konzeptionsbescheidungen des Gebäude (Formen, Volumen, Materialien, Öffnungen,...) müssen diese Aspekten in Betracht ziehen.

3.1.3. Der Tierwohl

Tierwohl ist heute einer der Hauptherausforderungen im Bau der landwirtschaftlichen Gebäude, immer noch seitdem die Gesellschaft hat an dieser Frage sich gerissen. Die Tiere müssen sich in ein angenehmes inneres- und äußeres Umfeld bewegen können. Der Gebäude muss groß genug, sauber, gut gelüftet, mit einer geeignete- Luftfeuchtigkeit, Temperatur und Helligkeit sein^[11]. Die Landwirte müssen verschiedene technische- und Gesundheitsnormen respektieren, die das Inneneinrichtungen auswirken werden^[10].

3.1.4. Die Kosten

Der Bau eines Gebäudes darstellt einer unbeträchtlichen Investitionskosten. Der Landwirt sucht oft es zu minimieren. Deswegen wendet sie sich oft zu Hersteller, die „schlüselfertige“ Gebäude empfehlen. Sie sind zur Sektor und Funktion und zur Bedürfnisse der Landwirt angepasst. Das ganzes ist aber nicht optimiert. Manchmal kommen die Hersteller von weiter her, auch wenn es lokalen- Hersteller und Handwerker gibt. Außerdem tragen diese einfachen Lösungen zur Standardisierung bei. Stahl Gebäude sind oft gewählt. In der Tat steht er in dem Ruf stabiler und billiger als andere Werkstoffe sowie Holz zu sein. Ich sag, dass er „in dem Ruf steht“, weil je nach dem Projekt ist es nicht immer richtig (LIONS, et al. 2017). Mehrere Parameter in welchem der Wahl die Materialien und ihre Eigenschaften werden die Investitionskosten, sowie laufende Kosten beeinflussen.

Von mehreren Jahren bereisen private Unternehmer das Departement um zur Landwirte fast kostenlose Gebäude empfehlen. Oft hat der Landwirt nur Erdarbeiten und Fassadenverkleidung zu bezahlen. Als Gegenleistung installieren die Unternehmer Photovoltaikanlage auf die Dächer und die produzierte Energie verkaufen. Der Vertrag dauert ungefähr 20 Jahren am Ende denen gehört das Gebäude im Ganzheit zur Landwirt. Die Gebäude sind also sehr groß um finanziell Interessant zu sein (von 600² bis 1600m²). Das stellt manchmal die Frage der Agrarnotwendigkeit des Projekts. Einige Maßnahmen werden bei der Landwirtschaftskammer und den Staatdienst gelegt, um zu dieser Frage zu antworten und alles regulieren.

Es existiert verschiedene Fördergelder um die Landwirte zu investieren zu helfen.

3.1.5. Die Werkstoffe

In den Hautes-Alpes können wir je nach der Type des Gebäude, der Agrarsektor und der Standort verschiedene Materialien finden. Die Struktur kann mit Holz oder Stahl gebaut werden. Die Mauer sind oft im Beton (Abbildung 11), manchmal mit Holz- oder Stahlblech (Abbildung 12) Fassadenverkleidung gebaut, oder sind im Sandwichplatte. Je nach das Alter der Gebäude findet man verschiedene Dächer Decke: Asbestzement, Wellblech, Stahlblech, Ziegel, Holzschindeln, Solaranlage. Die Fassaden sind nicht immer getüncht, wegen Zeit- oder Interessenmangel. Ich habe auch ein ökologisches Gebäude besucht. Der hattet eine Holzstruktur, der mit einem Gemisch aus Feuchtkalk und Stroh gefüllt (Abbildung 13) war. Gewächshäuser und Folientunnel sind auch nicht selten.



Abbildung 11 - Schuppen aus Beton mit Stahlstruktur, Chorges (05) - Quelle: Claire MASQUELIER, 2017



Abbildung 13 – Ökologisches Apfelkühlschrank, Barcollonnette (05) – Quelle : Claire MASQUELIER, 2017

Der Wahl die Werkstoffe wird das Projekt stark auswirken. Sie werden tatsächlich die Architektur, und auch die innere- und äußeren Aspekte der Gebäude, je nach der Textur, den Farben, beeinflussen. Der Komfort, die Dauerhaftigkeit, die Energieverbrauch werden auch durch Eigenheiten die Materialien (die Erhaltung der Frische, die Wasserfestigkeit, die Zeitfestigkeit, die Belüftung,...) beeinflusst sein.

Die Identität die Städte und Dörfer ist unter anderem dank die Architektur, die Materialien, die Farben die Gebäude gegeben. Die Landwirtschaftliche Gebäude, im Zentrum die Dörfer oder im Weilen können respektierend diese Charakteristische die Identität die Städte und Dorfe verstärken.



Abbildung 12 – Schuppen. Stahlstruktur und Stahlblech Fassadenverkleidung, Montgardin (05) – Quelle: Claire MASQUELIER, 2017

3.1.6. Die Dauerhaftigkeit

Wie sagte Hervé CIVIDINO waren die Gebäude vorher um zu dauern gebaut und waren ein Vermögen weiterzugeben. Heute sind sie nur als Anlage, für wenige Jahren gebaut um zur Funktionalität und verändernde Landwirtschaft, gesehen ^[4]. Die heutige Herausforderung ist eine Dauerhaftigkeit durch Anpassungsfähigkeit der Gebäude. Es muss zur höhere Produktion oder um zur neue Regelungen so schnell, einfach und ökonomisch wie möglich anpassen können.

Das wäre sinnvoll der Gebäude von Bau bis zum Rückbau zu denken ^[10]. So können wir die Werkstoffe recyceln oder wiedernützen.

3.1.7. Die Umweltherausforderungen

Umwelt Herausforderungen können durch landwirtschaftliche Gebäude Lösungen finden. Die Ziele im Gesetz geschrieben sind für ganz Frankreich die Reduktion von 40% die Treibhausgasemissionen zwischen 1990 und 2030 und die Reduktion der finale Energie Verbrauch von 25% im Jahre 2050. Die erneuerbaren Energien werden 32% der finale Verbrauch repräsentieren müssen ^[12]. Die Auswirkung auf Umwelt zu minimieren, lokalen Ressourcen aufzuwerten, Kohlenstoff-Fußabdruck zu reduzieren sind so viele Wagnisse, dass die neue landwirtschaftliche Bauwerke eingehen müssen ^[10].



Abbildung 14 – Schuppen mit Solaranlagen, La Freissinouse (05) – Quelle: Claire MASQUELIER, 2017

Durch Konstruktionsauswähle können den Konsum reduziert werden, aber es ist auch möglich erneuerbaren Energien zu produzieren. Es existiert da verschiedene Möglichkeiten: die Methanisierung, die Installation von Solaranlage (Abbildung 14), die Nutzung von Biomassekessel.

3.2. Die Landwirtschaftlichen Gebäude und die Entwicklung der Tourismus

Eine andere Herausforderung kommt, im partikular im Gebiet, so wie die Hautes-Alpes: der Tourismus. Hervé CIVIDINO sagte, dass die monofunktionelle Aufgabe der 1960er Jahren zur diversifizierte Praktik, wo Tourismus und Landschaftspflege gemischt sind, überlastet hat ^[4].

3.2.1. Die Entwicklung der Agrotourismus

Man findet immer noch touristische Initiativen herum Landwirtschaft. In den Hautes-Alpes, fast 200 Landschaftsbetriebe empfehlen Empfang auf dem Bauernhof (Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes 2017). Das kann Direktverkauf an dem Bauernhof, aber auch Führungen, punktuelle Empfehlung Aktivitäten, Unterkunft sein. Solche Initiativen empfehlen die Aufwertung der Arbeit die Landwirte und die Aufwertung das Departement. Einige nationalen- und lokalen Label und Marken (Bienvenue à la ferme, marque Esprit Parc National, HAUTES-ALPES Naturellement ®, Gîte de France,...) würden dahin gehend geschafft.

3.2.2. Die Schätzung die landwirtschaftlichen Gebäude per das breite Publikum

Es hat mir wichtig geschienen zu wissen, was mögen und mögen nicht die Leute im Landwirtschaftliche Gebäude. So können wir über das Gebäude überlegen, diese Bemerkungen berücksichtigend.

Es ist von Fragebogen erscheint, dass nur wenige Leute diese Gebäude nicht mögen, aber mehrere befragte Personen (60%) eine gemischte Meinung haben. Die größeren Probleme sind die Einfügung in die Landschaft, die Ästhetik, während



Abbildung 15 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 14 „Mögen Sie landwirtschaftliche Gebäude? Spezifizieren warum Sie die landwirtschaftlichen Gebäude mögen oder nicht“ (rot: nein / orange: das kommt drauf an / gelb: ja) – Quelle: Claire MASQUELIER

denen die sie mögen, den Typischen und die Nützlichkeit des Gebäudes vorbringen (Abbildung 15). Antworten zu den verschiedenen Fragen (13, 14, 16 und 17) schauen, dass es wichtig ist, auf die architektonische Qualität, die Eingliederung in die Landschaft, die Umgebungsgestaltung, die Nutzung edel-, lokalen- und nachhaltige Werkstoffe, die Sauberkeit, zu bearbeiten. Leute mögen auch, wenn verschiedene Aktivitäten im Bauernhof möglich sind, was bestätigt die touristischen Herausforderungen.

3.3. Die Landschaft und die Architektur oft als Zwänge gefühlt, trotz als Trümpfe

Die Landschaft und die Architektur sind oft als Zwänge gefühlt. In der Tat, sind einige Projekte mit Landschaftsteil im Antrag auf Baugenehmigung abgelehnt, für Probleme von



Abbildung 16 - Bauernhof, Embrun (05) -
Quelle: Claire MASQUELIER, 2017

Eingliederungen in der Landschaft geändert müssen werden und das Projekt ist also verspätet. In solche Situationen ist Landschaft nachträglich in Betracht bezogen, obwohl frühzeitig bezogen, würde es eine viel höhere Wertzuwachs zur Projekt bringen und deshalb als Trümpfe gesehen. Das Gebäude sollte mit der Landschaft schon am Anfang überlegt sein, um es zu profitieren. Drei Aspekten müssen nebenherlaufend behandelt werden: die Ansiedlung der Gebäude, die Äußere Aspekte und die Umgebungsverwaltung.

Analysierend frühzeitig dem Standort kann der Landwirt von seinen Trümpfen profitieren. Zum Beispiel kann eine Hecke vom Wind schützen, kann der Wind auf natürliche Weise durchlüften, kann der Sonne erwärmen oder erhellen. Adaptierend sein Projekt zur Standort kann der Landwirt auch die Erdarbeite minimieren, und somit die Kosten, kann ein zweistöckige Gebäude bauen.

Ohne das Gebäude Größe zu ändern, kann die Auswirkung in der Landschaft spielend mit der Lage, die existierende Vegetation (Abbildung 16), neue Bepflanzung, die Topographie (Abbildung 17), die Formen, die Volumen, die Farben zum Beispiel minimiert sein. Wir wollen nicht das Gebäude verstecken, aber es aufwerten.



Abbildung 17 – Gebäude im Hang gebaut,
Château-Ville-Vieille (05) – Quelle:
Claire MASQUELIER, 2017

Insgesamt ist der Landschaft zusätzlich im Betracht im Projekte bezogen, aber nicht ebenso im jede Departemente. Das kommt drauf an was ist örtlich umgesetzt von der Region, die Landwirtschaftskammer, der CAUE, die regionalen Naturpärke, die Nationalparks, zum Beispiel. In einige Departemente oder Regionen gibt es Förderungen für Landwirte die an die Eingliederungen in der Landschaft denken. Diese Einbeziehung kommt auch drauf an die persönlichen Überzeugungen die Landwirte, und ihre Sensibilität zur Landschaft. Mehrere Landwirte haben mir gesagt, dass sie sensibel sind, weil dass, manchmal einer die Gründe denen einige in den Hautes-Alpes sich installiert haben. Die Hälfte hat das Projekt in der Landschaft schon am Anfang überlegt, aber die andere Hälfte, nur am Ende.

3.4. Der Gebäude der Zukunft

Wir haben durch diese Analyse die Komplexität die landwirtschaftlichen Gebäude gesehen. Sie müssen zu viele Herausforderungen antworten. Gut überlegt können Sie zu jede profitieren: zu den Landwirten, zu den Energieerzeuger und somit zu jeder von uns der die produzierte Energie nutzen kann, zu lokale Bevölkerung und auch zur Touristen mit der Aufwertung der Lebensbedingungen und das Bildfeld, zu die lokalen Baufirmen ob sie in Anspruch genommen

sind. Sie können auch das Departement, der lokalen Produktionen aufwerten, wenn lokalen Werkstoffe genutzt sind, sowie die Aufwertungen das Bild der Landwirtschaft.

Dieser Schlagwortwolke (Abbildung 18) aus der Umfrage zeigt die Merkmale der Gebäude der Zukunft, denen wie Gemeingüter gesehen könnten.



Abbildung 18 - Zusammenfassung der Antworten zur Frage 20 „Was ist für Ihnen der landwirtschaftlichen Gebäude der Zukunft?“ – Quelle: Claire MASQUELIER

4. Diskussion: Wie können wir auf Departementsebene zu handeln, sodass die landwirtschaftliche Gebäude an alle Herausforderungen antworten und Gemeingüter werden?

In diesem Teil werden wir sehen, wie an die Vielfalt die Kriterien und Herausforderungen herangehen, um in ein Gebäude zu münden, das den Erwartungen aller entspricht. Wir haben vorhergesehen, warum der Landschaft und der Architektur sollten, wie Trümpfe im Projekte gedacht sein. Jetzt werden wir sehen, wie auf Departementsebene zu handeln, nehmend Landschaft wie prinzipielle Eingang.

4.1. Einsatz an verschiedene Schritte

Für jede Projekte muss man die verschiedenen Schritte (Abbildung 19) und Akteuren identifizieren, und muss man die Werkzeuge und Wirkungsweise in Betracht ziehen. Auf diesem Thema der landwirtschaftlichen Gebäude in der Landschaft gibt es mehrere Interventionsmöglichkeiten.

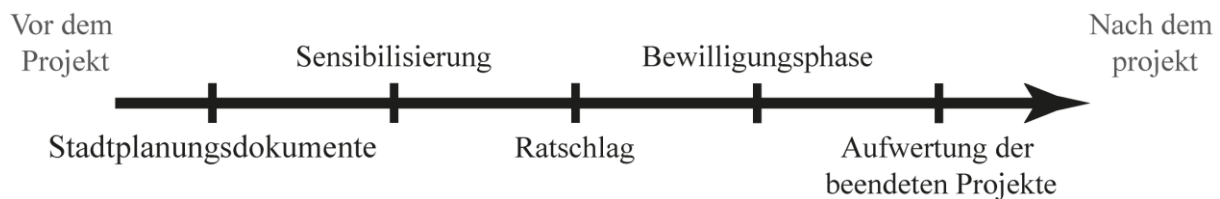


Abbildung 19 - Einsatz an verschiedene Schritte. Quelle: Claire MASQUELIER

4.1.1. Die Stadtplanungsdokumente

Verschiedene lokaler Städtebaupläne (PLU, RNU⁴, carte communale) können die bebaubaren und nicht bebaubaren Zonen definieren. In nicht bebaubaren Zonen können trotzdem landwirtschaftliche Gebäude, wenn die Notwendigkeit das Projekt nachgewiesen ist, gebaut werden. Manchmal ist eine zweite Zonierung gemacht: völlig nicht bebaubare Zonen in nicht bebaubaren Zonen. Das erlaubt den Schutz der Identitätsagrargebiete und Identitätslandschaften. Die Akteure des Departements sind nicht alle mit solcher Zonierung einverstanden. Nach der Landwirtschaftskammer 05⁵ ist es eine Bremse in der landwirtschaftlichen Entwicklung des Territoriums, wenn es für andere (Gemischtes Syndikat der SCoT zum Beispiel) wesentlich zum Schutz der Landschaft ist.

Im Stadtplanungsdokumente ist es auch möglich die äußeren Aspekte der Gebäude (Farben, Höhe, Schräge, aber die Werkstoffe nicht) zu regeln. Solche Regelungen beitragen zu der Haltung oder der Erschaffung einer Homogenität in Städten und Dörfern, die zur Identität beitragen. Manchmal steht es im Gegensatz zu sonderbaren Projekten (z.B. einen Apfelkühlschrank aus Holz, Stroh und Kalk). Es ist dennoch möglich einen Sondererlaubnis ausnahmsweise zu bekommen.

4.1.2. Die Sensibilisierung

Sensibilisieren ist in vielen Bereichen sehr wichtig. Es erlaubt die Einbeziehung der Einsätze, durch die Vermittlung von Nachrichten. Manchmal nimmt der Nachricht Zeit um

⁴ RNU (Réglement National d'Urbanisme) : Nationaler Städtebauplan, der für Kommunen ohne PLU oder „carte communale“ gilt.

⁵ 05: Departementsnummer der Hautes-Alpes

aufgenommen zu sein, aber wenn er vermittelt ist, kann er irgendwann wiederauftauchen. Während nie vermittelt, würde er nie wiederauftauchen.

Auf diesem Thema ist es wichtig verschiedene Leute zu sensibilisieren:

- Die Volksvertreter, die die bebaubaren Zonen und Regelungen wegen äußere Aspekte die Gebäude durch Stadtplanungsdokumente definieren werden. Sie können auch zum Bewilligungsphase eingreifen, wenn sie diese Kompetenz tragen (was ist tatsächlich der Fall im fast alle Gemeinde der Hautes-Alpes)
- Die Berater, die bei den Landwirten eingreifen können. Sie müssen auf alle Herausforderungen der landwirtschaftlichen Gebäude bewusst sein.
- Die Staatsdienste, die die Entscheidungsgewalt haben (Bewilligungsphase oder Hilfe zur Volksvertreter an diese Phase, CDPENAF⁶)
- Die Landwirte, die Gebäude bauen werden.
- Eventuell die Hersteller, Unternehmer, Handwerker, Architekten,...

Die Sensibilisierung kann bei der CAUE, die regionale Naturpärke, die Nationalparke, die Landwirtschaftskammer unter anderem und kann verschiedene Formen nehmen: Interventionen im landwirtschaftlichen Bildungsträger, Besichtigungen von Bauernhofe für Landwirte aber auch für Berater, Publikationen sowie Beratungskarten, zum Beispiel.

4.1.3. Ratschlag

Verschieden Leuten können heute freie Ratschläge zur Landwirte geben. Sie kommen aus verschiedene Organismus und haben unterschiedliche Kompetenz. Nennen wir zum Beispiel:

- Die Agrarberater der Landwirtschaftskammer, die bei dem landwirtschaftlichen Wissen und Förderungsanträge beraten können.
- Die Berater aus Fibois 04-05, die bei der Wahl die Werkstoffe (Holz im Besonderen) und bei der Wahl die Baubetriebe, die Landwirte beraten können.
- Die Architektenberater der CAUE, die bei der architektonische- und landschaftlichen Qualität und bei der Zusammenstellung die Urbanismus Genehmigungsanträge beraten können.
- Die Architekten- und Agrarberater der MRE⁷ PACA, die bei landwirtschaftliche Wissen und bei der architektonische- und landschaftlichen Qualität, nur für Zuchtsektor, beraten können.
- Der Energieberater der SyME⁸ 05, bei der Photovoltaikexpertise beraten können.
- Der Architekt der Bâtiments de France, wenn das Projekt im Schutzgebiet sich findet.

Mit solchen Ratschlägen kann der Landwirte die verschiedene Kompetenz kreuzen, um einer optimierte Projekt zu haben. Trotzdem, wie ich feststellen könnte sprechend mit Landwirte und Berater, ist es nicht immer einfach für die Landwirte die Berater zu identifizieren und was sie zur Projekt einbringen können zu wissen. Andererseits ist es auch nicht immer einfach für die Berater zu wissen, wer anders die Landwirte helfen kann, und was für.

4.1.4. Bewilligungsphase

Wenn der Urbanismus Genehmigungsanträge gestellt ist, kommt die Bewilligungsphase. Entweder ist den Antrag direkt erteilt, oder sind zusätzliche Dokumente, ja sogar Änderungen

⁶ CDPENAF (Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers): Das ist eine Departements Ausschuss für die Erhaltung die Naturräume, die Agrarflächen und die Waldgebiete.

⁷ MRE (Maison Régionale de l'Élevage): Regionalen Organismus der auf der Zucht arbeitet.

⁸ SyME (Syndicat Mixte d'Électrification): Organismus, der des öffentlichen elektrisch Energievertriebes veranstaltet.

oft wegen architektonische- und landschaftlichen Qualität im Projekte verlangt. Deswegen sind sie als Zwänge gesehen... Außerdem ist diese Phase, mit sensibilisierte Akteuren, sehr wichtig um „schlechte“ Projekte zu verhindern. Einige sensitive Projekte (Gebäude mit Sonnenanlage) müssen im CDPENAF studiert sein.

4.1.5. Aufwertung der beendeten Projekte

Wenn qualitative Gebäude gebaut sind kann es aufwertend für die Landwirte die ins Gefecht zu führen. Das kann auch zu andere (Landwirte, Berater, Architekten) Ideen geben, ja sogar Lust auf landwirtschaftliche Projekte zu arbeiten machen.

Einige Initiativen schaffen das schon: einen Wettbewerb der CAUE, Online-Vorstellung einige Projekte.

Wenn möglichen Aktionen und Akteuren identifiziert sind, ist es möglich an eine globale Methode um alles zu verbessern zu denken.

4.2. Die Methode des Projekts

Der Bau eins landwirtschaftlichen Gebäudes ist ein richtiges Projekt. Es ist wichtig es so zu sehen, weil das eine richtige Methode, mit verschiedene Schritte erfordert (Abbildung 20). Während die verschiedene Schritte sind die Landwirte sich mit Profis mit verschiedene und ergänzende Kompetenzen zu umgeben aufgefordert. So könntet das Projekt zur Landwirts- und Gesellschaftserwartungen antworten.



Abbildung 20 - Die vorgeschlagene Methode des Projekts – Quelle: Claire MASQUELIER, 2017

Es sieht unerlässlich für den Berater auf den Standort zu gehen, um es besser zu verstehen und um einer Kunden- und Standortspezifisches Projekt zu gestalten.

4.3. Zusammenarbeiten, sich kennen

Wie schon gesagt ist es wichtig für so komplexe Projekt einen Dialog zwischen die Landwirte und die Berater, und zwischen die Berater aufzustellen. Bis kurz existierte dieser Dialog nicht wirklich in den Hautes-Alpes, aber er kommt nach und nach und fragt nur sich zu verstärken. Als der Dialog funktioniert ist es viel einfacher, den Landwirten vorzuschlagen, in den Projektgang zu treten.

Zusammenarbeiten bedeutet erst sich kennen, was ist unbedingt notwendig um auf verschiedenen Projekten zu tauschen. Wie sagten die Landwirte sich manchmal die Berater widersprechen... Solche Problemen sollten verringern, wenn jeder weißt, wer auf diese Projekt arbeitet und kann also ihn um mitzureden anrufen. Wenn wir die Überlegung weiter stoßen, können wir sogar an gemeinsame Termine denken.

Schlussfolgerung

Durch diese Studie konnten wir die Gründe ergreifen, für die die landwirtschaftlichen Gebäude sich im Laufe des letzten Jahrhunderts verwandelt würden, um auf neue ertragreiche Ziele zu antworten, und das auf Kosten der Landschafts- und Architektonisch Qualität, des Adels der Materialien, der Dauerhaftigkeit zu antworten.

Heute sollen sie auf neue Herausforderungen, die nicht nur zur Landwirten profitieren, sondern auch zur Gesellschaft antworten. Wenn die Überlegung gutgebracht ist, können die Gebäude richtige Trümpfe für die Territorien werden. Diese Menge der Einsätze, die aus dem Austausch, den Lektüren, den Fragebogen hervorgehen, zeigt das Interesse, das jeder da finden kann, und dass von dieser Feststellung es ein Thema ist, auf dem an der Departements- oder mindestens territoriale Ebene zusammen zu bearbeiten empfiehlt. Damit würde die Wirksamkeit wirklich sein. Von einer geteilten Überlegung können die landwirtschaftlichen Gebäude Gemeingüter, in den Hautes-Alpes aber in den andere Territoriums ebenfalls, werden.

Von ihrem Transversalität macht die Landschaft die Verbindung unterschiedenen Akteure und Einsätzen möglich.

Auf Antrag der Landwirte und der Gesellschaft antwortend, werden die landwirtschaftlichen Gebäude die französische Landschaft bereichern, indem die Produktionen und das örtliche Know-How, ebenso gut auf dem landwirtschaftliche Niveau als auf das architektonische- oder handwerkliche Niveau, teilnehmenden an der nachhaltige Entwicklung. Dann alle werden wir Stolz auf UNSERE landwirtschaftliche Gebäude, vielleicht morgiges Erbe sein!

Diese Studie wird erlaubt haben, verschiedene Blicke zu kreuzen, verschiedene Ansichten zu verstehen und ein Gleichgewicht zu finden, sowie Lösungen, die ermöglichen werden, hoffe ich, auf Antrag jedes zu genügen.

Auf dem Prinzip kann die Methode für verschiedene Projekttypen (für kaufmännische- oder industrielle Gebäude zum Beispiel, wenn wir auf dem Gebauten bleiben) wiedergenommen werden. In der Tat, ermöglicht es vor allem zu verstehen, zu analysieren, die Herausforderungen und das Gebiete zu kreisen, und dann angepassten Lösungen zu finden, um auf den identifizierten Problemen zu antworten, kreuzend eine Reihe von Daten, eine Menge der Parameter.

Bibliografie

- AMBROISE R., TOUBLANC M. (2015). Paysage et agriculture, pour le meilleur ! Dijon. Educagri éditions. 144 p.
- LIONS E., ALEXANDRE M., BATAILLE J-F. [et al.] (2017) Dossier. Un point sur les bâtiments d'élevage. In Résonances Elevage. Bulletin des filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur. n°16. p. 4-19.
- Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes (2017). Saveurs de nos terroirs. Accueil à la ferme. Edition 2017-2018. Gap. Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes.79 p.

Sitografie

- [1] GAUVRIT, L. (2012). Quelques traits marquants de l'évolution des structures agraires au XXe siècle. AGTER. Fonds documentaire et dynamique sur la gouvernance des ressources naturelles de la planète [Online]. URL : http://www.agter.org/bdf/fr/corpus_chemin/fiche-chemin-132.html (am 15. Juli 2017 konsultiert)
- [2] CIVIDINO, H. (2013). Le hangar : de l'abri polyvalent à l'édifice spécialisé, l'avènement d'un emblème architectural de la modernisation agricole. In Situ. Revue des patrimoines [Online]. URL : <http://insitu.revues.org/10480> (am 19. Juli 2017 konsultiert).
- [3] SupAgro (s.d.). Histoire de la PAC. CAPeye. Cellule de Veille et de Prospective sur la Politique Agricole Commune [Online]. URL : <https://www.supagro.fr/capeye/histoire-de-la-pac> (am 15. Juni 2017 konsultiert)
- [4] DESPEYROUX, S (1998). Construction de bâtiments agricoles : quelles qualité architecturale et paysager en regard de l'évolution de la réglementation. AFGR – Bâtiments agricoles, architecture et devenir paysager. Angers [Online]. URL : http://www.architecturesagricultures.fr/_pdf/contextes_et_enjeux/architecture_et_cadre_de_vie/COLLOQUEDespeyroux.pdf (am 20. Juli 2017 konsultiert)
- [5] MADELINE, P (2006). Les constructions agricoles dans les campagnes françaises. Héritages et dynamiques actuelles d'évolutions. Histoire & Sociétés Rurales. Vol. 26. p. 53-93 [Online]. URL : <http://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2006-2-page-53.htm> (am 20. Juni 2017 konsultiert)
- [6] MOUSTIER, P (2008). Déprise agricole et mutations paysagères depuis 1850 dans le Champsaur et le Valgaudemar (Hautes-Alpes). Méditerranée. n°107 [Online]. URL : <https://mediterranee.revues.org/461> (am 30. Juni 2017 konsultiert)
- [7] VEYRET-VERNER, G (1962). Le Plan d'équipement touristique des Hautes-Alpes. Revue de géographie alpine, p. 163-274 [Online]. URL : http://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1962_num_50_2_2024 (am 4. September 2017 konsultiert)
- [8] INSEE (2014). Dossier complet. Département des Hautes-Alpes [Online]. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-05> (am 10. August 2017 konsultiert)

- [9] Conseil départemental des Hautes-Alpes (2017). Dossier de presse agriculture : Les Hautes-Alpes, terres agricoles [Online]. URL : http://www.hautes-alpes.net/fileadmin/user_upload/DP-Agriculture-2017-BAT.pdf (am 3. August 2017 konsultiert)
- [10] LEVEQUE, O (2010) Dossier : Adapter les bâtiments agricoles pour demain. Agriculteurs de France, n°187. p. 12-19. In RMT [Online]. URL : http://www.rmt-batiments.org/IMG/pdf/SAFno187-juin2010_Dossier_Adapter-les-batiments-agricoles-pour-demain.pdf (am 12. August 2017 konsultiert)
- [11] Vigiferm (s.d.). Bâtiment d'élevage : des animaux propres dans une construction saine [Online]. URL : <http://www.vigiferm.org/Le-batiment-d-elevage> (am 2. September 2017 konsultiert)
- [12] ADEME (2015). Agriculture & Environnement. Maîtriser l'énergie en agriculture : un objectif économique et environnemental [Online]. URL : <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/2-maitriser-energie-en-agriculture-reference-ademe-8135.pdf> (am 3. August 2017 konsultiert)

Fazit

Im Laufe des letzten Jahrhunderts hat sich das französische Agrarsystem radikal verändert, um auf neue Forderungen zu antworten: mehr herstellen, um das Land zu ernähren und zu exportieren. Die landwirtschaftlichen Betriebe mechanisieren sich, vergrößern sich, spezialisieren sich und die landwirtschaftlichen Gebäude verwandeln sich: sie sind nunmehr größer, funktioneller, werden durch Funktionen getrennt. Die Funktionalität und der reduzierte Preis sind dann die wesentlichen Kriterien. Nach und nach standardisieren die Gebäude, der Anzahl der Schuppen steigt an, der Beton und der Stahl sich im Länder streuen. Diese neuen Gebäude werden rissige Auswirkungen auf den ländlichen Landschaften haben. Im Laufe der Jahre wird ein Ökologisch- und Landschaftsbewusstsein geboren, das zur neuen gemeinsame Überlegungen herum die Frage der landwirtschaftlichen Gebäude führen wird. Heute sollen sie auf neue Einsätze und besonders auf die sozialen Bitten in der Dauerhaftigkeit, der Ästhetizismus, der Verringerung der Auswirkungen auf der Landschaft, der Energieproduktion, der Entwicklung der Tourismus antworten. Wenn die Gesamtheit der Herausforderungen im Projekt berücksichtigt wird, wird dieses einen großen Teil der Bevölkerung zufrieden zu stellen und kann dann als Gemeingut betrachtet werden. Obwohl zahlreiche französische Territorien auf dieser Vorgehensweise arbeiten, ist das nur wenig der Fall in den Hautes-Alpes. Es ist dann notwendig, die territorialen Strukturen zu sammeln, um zusammen zu überlegen und Werkzeuge, Methoden vorzuschlagen, die ermöglichen, diese Ziele zu erreichen, um zwischen anderen die Einfügung der Gebäude in die Landschaft, die heute ein großer heikler Punkt, eine Bremse in der Einschätzung von allen den landwirtschaftlichen Gebäuden ist, zu verbessern.

Abstract

During the last century, the agricultural system radically changed to come up to new demands: to produce more, to feed the country and to export. Farms grow, get mechanised, specialised, and agricultural buildings are completely transformed: they are now bigger, more functional and separated depending on their function. Functionality and reduced price are the essentials criteria. Little by little, agricultural buildings are being standardized, agricultural sheds become common, concrete and steel spread out across the countryside. These new buildings have a strong impact on the rural landscapes. Over the years spring up an environmental awareness that will lead to new common thoughts around the question of agricultural buildings. Nowadays, they must meet new issues and especially to new social requests in terms of durability, aestheticism, reduction of the impact on landscape, energy production, development of tourism. If all these issues are taken into consideration in the project, it would satisfy a big part of the population and could be considered as common good. Even if many French territories work on this approach, that's not really the case in the Hautes-Alpes. It is then essential to bring the territorial organisms together, to think about it and propose tools and methods that could get us to reach these objectives, to improve the integration of the buildings into the landscape which is today a real problem, and a curb for everyone to like the agricultural buildings.

ANHANG I: Fragebogen

N.B.: Es gab 2 verschiedene Fragebogen. Einer für Erwachsene und einer für Kinder. Im Kinders Version waren die Fragen 10 bis zu 13 und 15 bis zu 21 nicht gestellt.

1. Staatsangehörigkeit
2. Geschlecht
3. Alter
4. Wohnen Sie (oder haben Sie gewohnt) im ländlicher Raum? Wo?
5. Verbringen Sie manchmal ihre Ferien im ländlicher Raum? Wo?
6. Arbeiten Sie (oder haben Sie gearbeitet) im Agrar-, Landschaft-, oder Architektursektor? Spezifizieren. (für Kinder: Arbeitet jemand deiner Familie im Agrar-, Landschaft-, oder Architektursektor?)
7. Könnten Sie mit ihren eigenen Worten „Landwirtschaft“ definieren?
8. Könnten Sie mit ihren eigenen Worten „Landschaft“ definieren?
9. Was verbinden Sie mit den Wörtern „landwirtschaftliche Gebäude / Bauernhof“?
10. Jetzt, schreiben Sie bitte, was ein landwirtschaftliches Gebäude ist.
11. Was sind seine Hauptmerkmale und Funktionen?
12. Könnten Sie ein Gebäude zeichnen?
13. Sind Sie schon von einem landwirtschaftlichen Gebäude markiert worden? Positiv? Negativ? Wovon sind Sie markiert worden? Was hat Ihren Blick angezogen?
14. Mögen Sie landwirtschaftliche Gebäude? Präzisieren Sie, warum Sie die landwirtschaftlichen Gebäude mögen oder nicht.
15. Haben Sie einer schon fotografiert (oder gezeichnet)? Präzisieren Sie.
16. Sind für Ihnen landwirtschaftliche Gebäude Erbe? Wenn ja, welche Gebäude (Alter, Werkstoffe,...)? Wenn nein, denken Sie das Sie, Erbe später werden könnten? Wie?
17. Was sind für Sie Trümpfe und Zwänge der zeitgenössischen landwirtschaftlichen Gebäude?
18. Was ist für Ihnen das wichtigste im landwirtschaftliche Gebäude Bau?
19. Was denken Sie der Beziehung der landwirtschaftlichen Gebäude zur Landschaft?
20. Was ist für Ihnen der landwirtschaftlichen Gebäude der Zukunft?
21. Hat das Bild das Landwirtschaftsbetrieb einer Beeinfluss auf ihrem Konsum?

22. Könnten Sie für jede Gebäude, auf einer Skala von 1 (das gefällt mir überhaupt nicht/ich hasse) bis 5 (das gefällt mir sehr viel/ich liebe). Sie können spezifizieren was gefällt oder was gefällt ihnen nicht.

a.



b.



c.



d.



e.



f.



g.



h.



i.



j.



k.



l.



m.



n.



o.



p.



q.



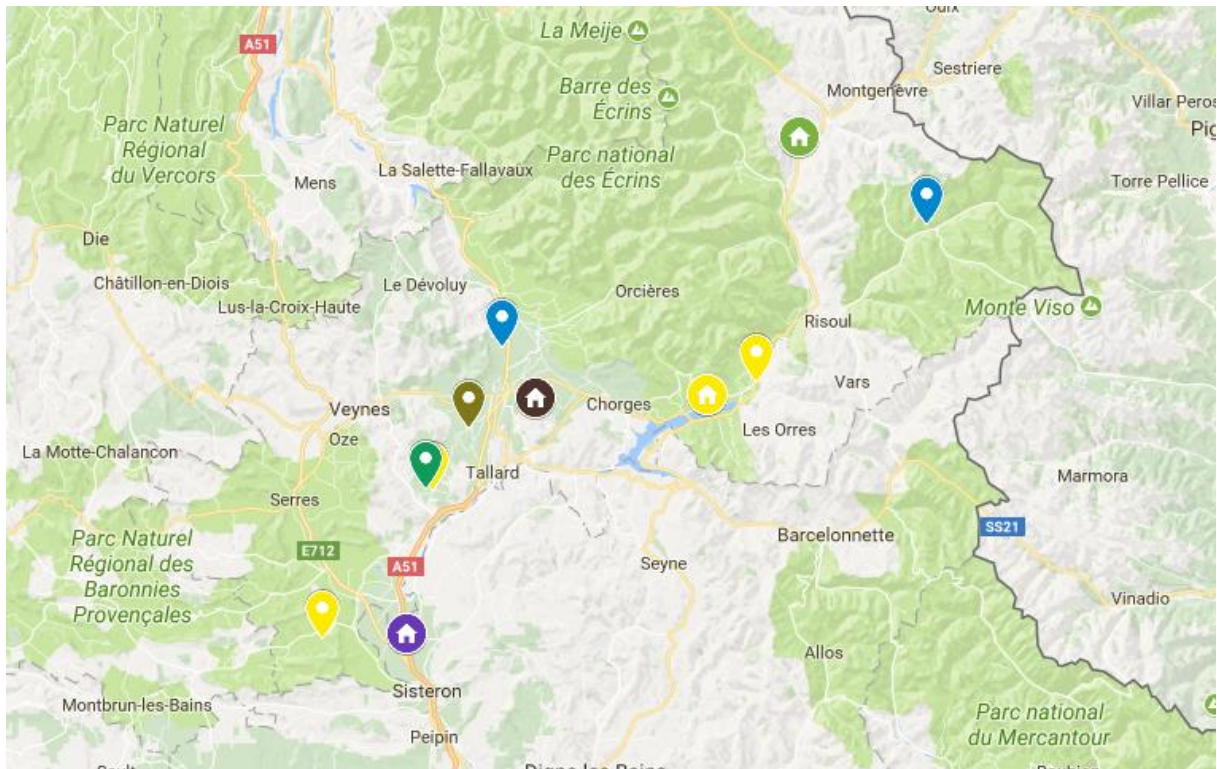
r.



s.



ANHANG II: Besichtigte Bauernhofe



- | | | | |
|---|------------------------------------|---|---------------------------------|
|  | Obstbau |  | Gemüsebau |
|  | Reiterhof |  | Geflügelzucht |
|  | Vielfältige Produktionen |  | Schafzucht (Milch oder Fleisch) |
|  | Rindviehzucht (Milch oder Fleisch) |  | Empfang auf die Bauernhof |